

ÉCHANGEUR | A641/RD817
PROJET DE CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles

MARS 2021



BILAN
DE LA CONCERTATION
PUBLIQUE

Avant-propos

Dans le cadre du projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817, VINCI Autoroutes a organisé une concertation publique au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme.

Ce temps fort dans le processus d'information et de dialogue avait pour objectif de permettre au public (tout citoyen, du territoire ou non) d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet.

La concertation publique relative au projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817, s'est déroulée SOUS L'EGIDE DE MADAME LA PREFETE DES LANDES entre le 16 novembre et le 11 décembre 2020, et a permis, sur la base de la présentation de l'opération, de recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs et ses conditions d'intégration dans le territoire.

Le présent bilan est un document officiel qui dresse l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation publique. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage.

C'est sur la base de ce bilan, validé par Madame la Préfète des Landes, que les études détaillées vont se poursuivre afin de définir toutes les caractéristiques du projet.

Sommaire

1. Le projet	4
Présentation	4
Les acteurs et le financement	5
Les objectifs	6
Le projet en détails	7
2. La concertation.....	9
Le cadre réglementaire et les objectifs	9
Les modalités de la concertation	10
L'annonce de la concertation	11
Les outils d'information du public	13
Les moyens d'expression	15
3. Le bilan de la concertation	18
Le bilan quantitatif de la participation	19
Le bilan qualitatif et l'analyse de l'expression	23
4. Conclusion	40
5. Les annexes	42

1. Le projet

Présentation

Le projet A641/RD817 consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest, et la route départementale 817. Il se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle.

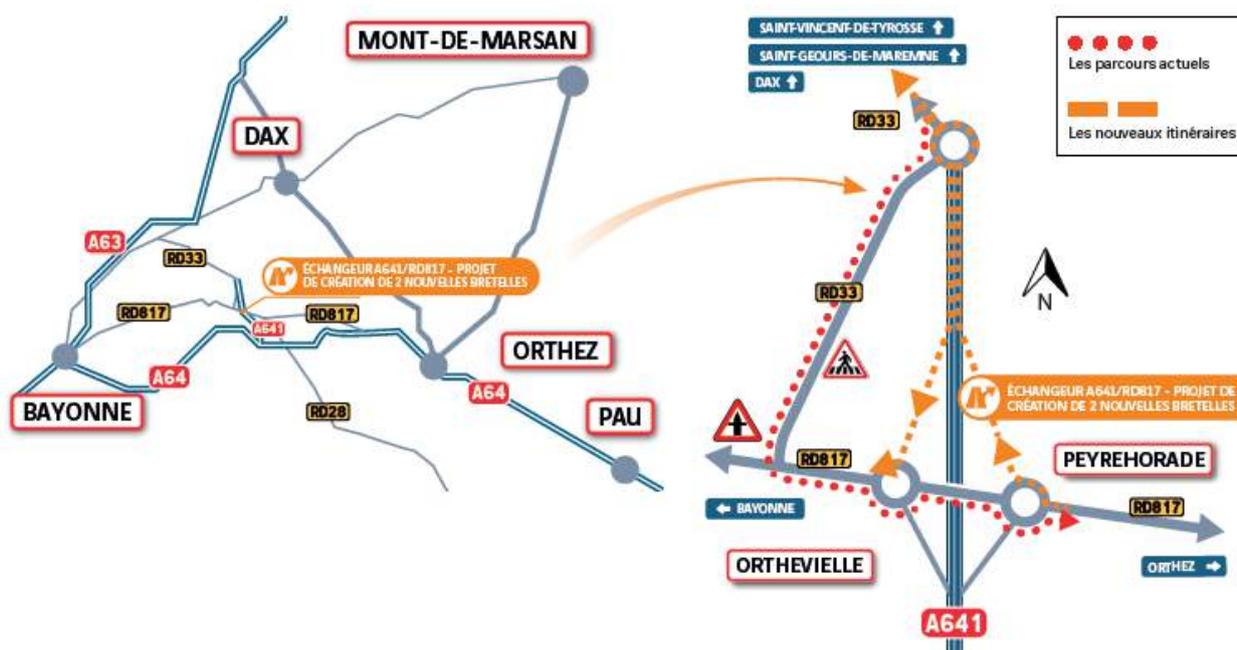
Rappel de la genèse de l'opération

Dans un souci permanent d'améliorer la sécurité et de faciliter les déplacements locaux sur le réseau routier qu'il exploite, le Département des Landes a, depuis de nombreuses années, saisi officiellement l'État et son concessionnaire VINCI Autoroutes pour la réalisation d'un ensemble d'opérations visant à améliorer et sécuriser la circulation dans le secteur Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade, deux communes traversées quotidiennement par de nombreux poids lourds.

En réponse à cette attente forte, l'État a demandé à VINCI Autoroutes d'engager en partenariat avec le Département une étude d'opportunité visant à valider la faisabilité technique et financière du projet puis, une étude plus complète pour définir les caractéristiques techniques des deux nouvelles bretelles, estimer leur coût et les conditions de financement et de planification.

En 2016, le Département des Landes, l'État et VINCI Autoroutes se sont mobilisés pour intégrer cette opération au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires (décret publié le 8 novembre 2018).

La convention signée le 5 novembre 2019, a confirmé le cofinancement du projet pour les deux tiers par le Département des Landes et pour le tiers restant par VINCI Autoroutes.



Le projet en chiffres



2,4 M€ d'investissement
(valeur 2016)



5 000 bénéficiaires
du projet / jour



2 nouvelles bretelles
pour compléter
l'échangeur existant



2 communes
concernées par l'implantation du
projet : Peyrehorade et Orthevielle



2 cofinanceurs
- Le Département des Landes
- L'État et VINCI Autoroutes

Les acteurs et le financement

Le Département des Landes, l'État, et VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage* de l'opération, cofinancent le projet (2,4 M€ d'investissement, dont 2/3 pour le Département et 1/3 pour l'État et VINCI Autoroutes) dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, validé par l'État par le décret du 6 novembre 2018.

* En tant que concessionnaire de l'autoroute A641, VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Son rôle consiste à définir les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier ainsi qu'à piloter techniquement et administrativement aussi bien les études que les travaux et à assurer l'entretien des aménagements réalisés dès la mise en service de l'infrastructure.

Les objectifs

Le projet vise à :

- faciliter les déplacements nord/sud et renforcer la sécurité le long de la RD33 Sud et RD817 ;
- améliorer le cadre de vie des riverains ;
- contribuer au développement économique du territoire.

Faciliter les déplacements nord/sud et renforcer la sécurité sur les routes départementales 33 et 817

Aujourd'hui, de nombreux véhicules et poids lourds venant du nord du département (Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saint-Geours-de-Maremne...) empruntent la RD33 (route de Dax) pour rejoindre le carrefour avec la RD817 et accéder à l'A641 vers le Sud ou continuer vers l'Ouest (en direction de Bayonne) ou vers l'Est (en direction de Peyrehorade).

En sens inverse, les conducteurs en provenance de l'Ouest ou de l'Est et souhaitant rejoindre les communes du nord du département empruntent le même itinéraire, mais dans l'autre sens.

Le carrefour actuel RD33/RD817 est un carrefour dit en « T » c'est-à-dire que les véhicules doivent marquer l'arrêt pour passer d'une RD à l'autre. Régulièrement encombré, il génère des situations accidentogènes et d'insécurité routière.

Le projet va permettre aux véhicules circulant actuellement sur la RD33 de bénéficier de meilleures conditions de déplacement. Alternatives au trajet nord/sud via la RD33, les deux nouvelles bretelles vont fiabiliser les temps de parcours et renforcer la sécurité.

Améliorer le cadre de vie des riverains

Permettant de délester la RD33 et RD817 du trafic de transit, le projet va également contribuer à renforcer la sécurité des riverains qui résident de part et d'autre de ces axes. Les accès et sorties de voies privées, les passages piétons et les arrêts de bus seront plus sûrs. Les nuisances liées à ce trafic seront diminuées, améliorant ainsi le cadre de vie des riverains concernés.

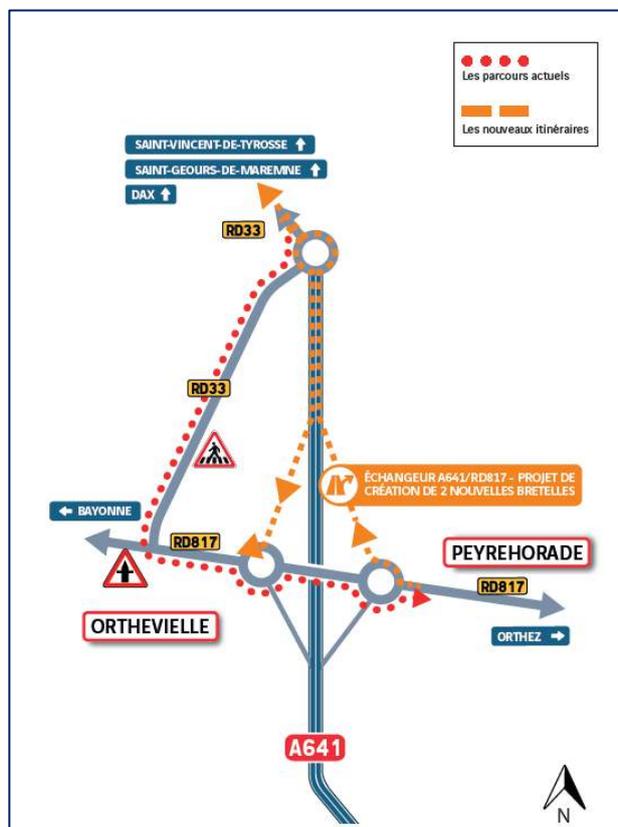
Contribuer au développement économique du territoire

Le territoire accueille de nombreuses entreprises au rayonnement national ou international dans les secteurs de l'agro-alimentaire (spécialisées dans les semences, les céréales, la volaille...); du génie civil ; du voyage (autocaristes de tourisme) ou encore de l'automobile (vente de pièces détachées automobiles, agricoles). Les zones d'activités de Peyrehorade et d'Orthevielle se développent avec l'installation de nouvelles entreprises, séduites par des commerces et des services de proximité et par l'accès rapide aux autoroutes A63 et A64.

Compléter le demi-échangeur existant va contribuer à mieux desservir les zones d'activités et à renforcer leur attractivité. Ainsi, les entreprises bénéficieront d'un accès plus direct à l'autoroute, un axe stratégique pour le développement économique.

Le projet en détails

La présentation du projet réalisée lors de la concertation publique était une synthèse des études préliminaires qui exposait les enjeux de conception et détaillait le projet envisagé.



Le projet, situé sur la commune de Peyrehorade, consiste en la création de deux nouvelles bretelles qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest, et la route départementale 817.

Ainsi,

- les automobilistes en provenance du Nord et souhaitant rejoindre Bayonne ou Peyrehorade depuis l'A641, emprunteront la nouvelle bretelle de sortie pour retrouver l'actuel rond-point de raccordement à la RD817, sans passer par la RD33 ;
- les automobilistes en provenance de l'Ouest ou de l'Est et à destination du Nord accéderont directement à l'A641 sans passer par la RD33. Pour cela, il leur suffira d'emprunter la nouvelle bretelle d'entrée qui sera raccordée au rond-point de la RD817.

Pour définir le tracé de ces bretelles et leurs conditions d'insertion dans l'environnement, VINCI Autoroutes doit tenir compte principalement de normes techniques et de l'état initial de l'environnement.

A. LE RESPECT DES NORMES TECHNIQUES

Pour respecter les normes de conception géométrique et de sécurité, le raccordement de la bretelle d'entrée sur l'A641 doit être le plus perpendiculaire possible à la RD817 au niveau du giratoire Est existant. Le but est de ralentir les véhicules qui s'insèrent sur la bretelle d'entrée et garantir ainsi leur sécurité. D'autre part, la bretelle d'entrée doit se raccorder à l'A641 avec des rayons suffisamment grands pour assurer la visibilité et la sécurité des automobilistes qui l'empruntent.

Afin de limiter les emprises foncières du projet, le bassin de traitement des eaux de chaussée est situé dans le délaissé de l'inter-bretelle.

B. LA NÉCESSAIRE LIMITATION DES IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des contraintes techniques et de sécurité, VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage, va veiller à concevoir des bretelles de raccordement à l'A641 qui limitent les impacts potentiels du projet sur son environnement humain, agricole, physique et naturel.

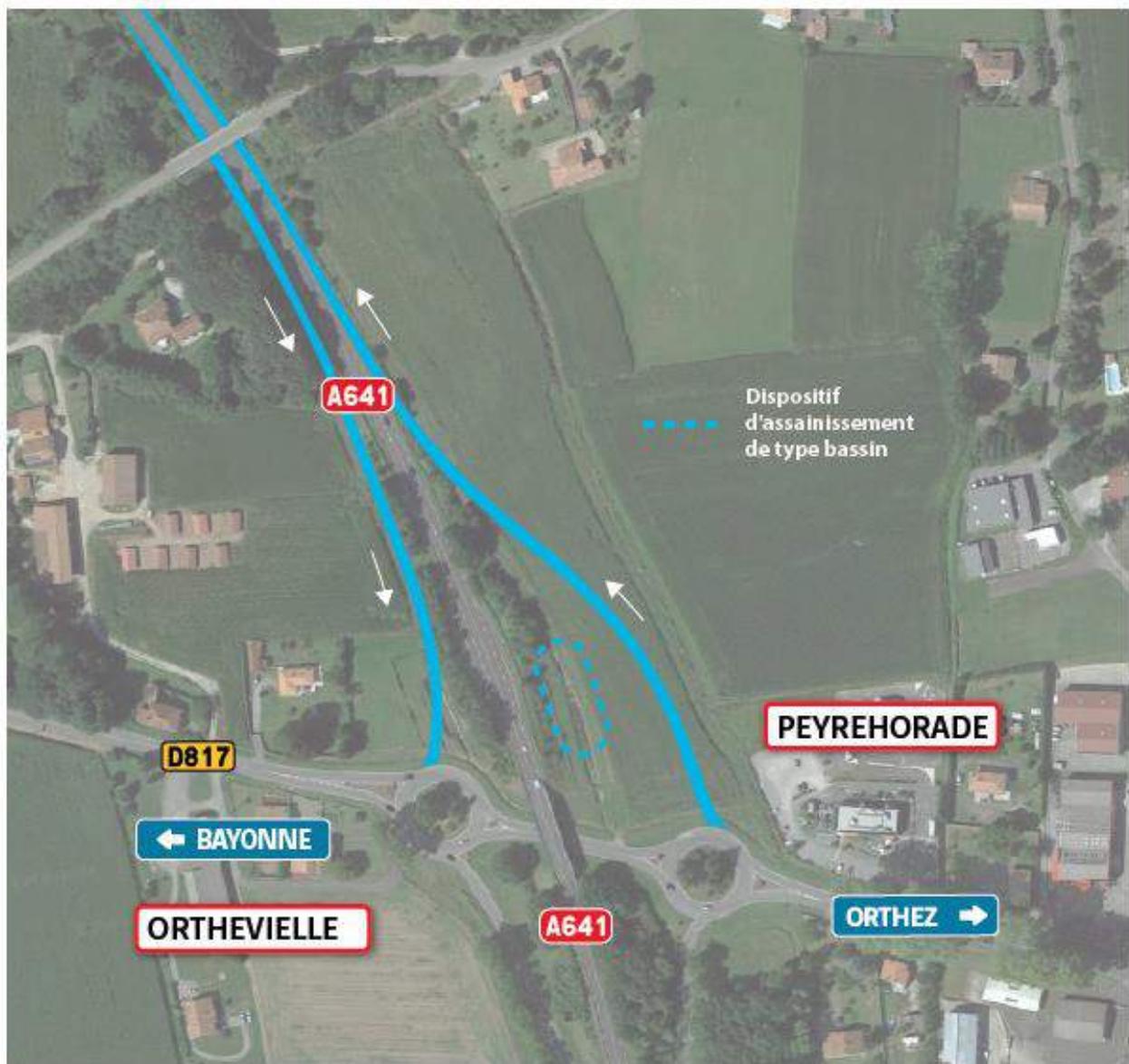
Des diagnostics ont été confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître très précisément l'environnement direct et de concevoir un projet qui permet d'« Éviter,

Réduire, Compenser * » ses impacts. Un premier diagnostic de cet environnement était proposé dans le dossier de concertation publique.

** Éviter, Réduire, Compenser*

Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction (par exemple, l'installation de clôtures à maille fine autour du chantier empêchant la petite faune de pénétrer dans les zones en travaux). Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers (par exemple, la construction de mares à batraciens).



Le tracé des bretelles à l'étude.

2. La concertation

Le cadre réglementaire et les objectifs

La concertation est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

Il est marqué par deux temps forts et réglementaires qui engagent le Maître d'ouvrage à informer et permettre l'expression de tous sur le projet : **la concertation publique, phase qui s'est déroulée entre le 16 novembre et 11 décembre 2020** puis, le cas échéant, l'enquête publique.

Organisée par VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage de l'opération, et conduite sous l'égide de Madame la Préfète des Landes au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme cette concertation a consisté, sur la base de la présentation de l'opération, à recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs et ses conditions d'intégration dans le territoire.

Les modalités de la concertation ont été définies par les partenaires cofinanceurs et ont été fixées, le 12 novembre 2020 par un arrêté signé par la Préfète des Landes. Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Landes.

Les modalités de la concertation ont été adaptées et renforcées pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire, en particulier, les partenaires cofinanceurs ont décidé, de :

- distribuer un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi (Lettre T), dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Peyrehorade et d'Orthevielle ;
- mettre en place un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment avec les équipes en charge des études du projet ;
- permettre à chacun de recevoir un exemplaire papier du dossier de concertation par voie postale sur simple demande. Ainsi les personnes ne disposant pas d'un accès Internet ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer pouvaient s'informer ;
- maintenir les moments d'accueil du public en mairie, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'arrêté préfectoral est disponible en annexe 1.

Les modalités de la concertation

La concertation publique relative au projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade s'est déroulée entre **le 16 novembre et le 11 décembre 2020**.

Les modalités sont détaillées dans les chapitres suivants. En résumé, le dispositif comprenait :

■ S'informer

- le dossier de concertation ;
- le présent document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle ;
- l'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie de Peyrehorade
14 rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
 - Mairie d'Orthevielle
6 place Montgaillard - 40300 Orthevielle ;
 - Département des Landes
23 rue Victor Hugo - 40000 Mont-de-Marsan ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic
40300 Peyrehorade.

■ S'exprimer

- en ligne :
www.a641-echangeur-peyrehorade.fr ;
- par e-mail :
a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com
- la lettre T associée au présent document ;
- les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- par courrier :
VINCI Autoroutes
Concertation publique
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

■ Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences de l'équipe projet :

Mairie Peyrehorade	▶ Mercredi 18/11 ▶ Jeudi 10/12	10h > 13h 15h30 > 18h30
Mairie Orthevielle	▶ Vendredi 27/11 ▶ Mercredi 2/12	10h > 13h 15h > 19h

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30 (appel gratuit).**

À noter : compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire (2^{ème} confinement), l'exposition initialement prévue dans les locaux du Département des Landes à Mont-de-Marsan (annoncée dans les documents de la concertation) a été annulée pour limiter les déplacements au territoire proche du projet.

Les expositions et moments d'accueil prévues dans les autres lieux d'accueil de la concertation ont bien été maintenues. Chacun pouvait s'y rendre en renseignant l'attestation de déplacement et cochant la case correspondante « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».

L'annonce de la concertation

Afin de permettre à chacun d'être informé de la tenue de la concertation, la concertation publique a été annoncée par différents moyens :

→ Un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi (Lettre T) a été distribué par La Poste, dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Peyrehorade et d'Orthevielle ; Ayant été informé que certains riverains n'avaient pas reçu le document, VINCI Autoroutes a décidé de procéder par ses propres moyens à une nouvelle diffusion sur le périmètre rapproché du projet (riverains de la route de Dax à Orthevielle et proches de l'échangeur existant).

→ Un communiqué de presse a été diffusé à la presse locale du département des Landes par la préfecture des Landes, avant le démarrage de la concertation, le vendredi 13 novembre 2020.

Le communiqué de presse est disponible en annexe 2.

La veille médias effectuée par le Maître d'ouvrage durant la période de concertation a permis de constater que certains médias et institutions ont relayé l'information. Tous les articles relayaient les modalités de la concertation et renvoyaient les lecteurs vers le site Internet dédié au projet.

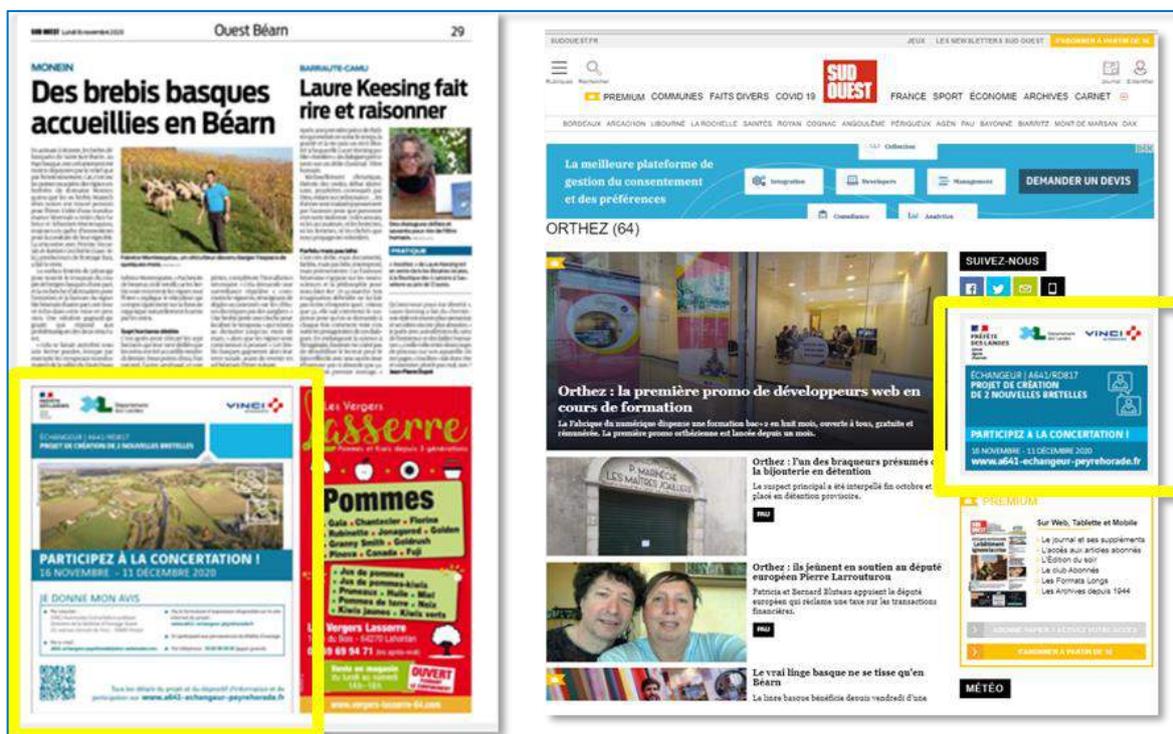


Les articles, parutions web et réseaux sociaux sont disponibles en annexe 3.

→ Une insertion presse invitant le public à participer à la concertation a été diffusée dans le journal Sud-Ouest et a fait l'objet de :

- 4 parutions dans la version papier de l'édition Landes/Béarn : les 16 et 21 novembre, puis les 5 et 7 décembre 2020 ;

- 1 bannière web (journal numérique), affichée 300 000 fois et qui a généré 420 clics vers le site Internet du projet.



Les insertions presse.

→ Un mail d'information a été adressé aux grands élus, acteurs économiques, agricoles et environnementaux du territoire; ces acteurs ont reçu le dossier de concertation et le document d'information.

La liste des parties prenantes destinataires est disponible en annexe 4

→ Des éléments d'information ont été mis à disposition du Département des Landes, des mairies de Peyrehorade et d'Orthevielle ainsi que de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans afin qu'elles puissent relayer l'annonce de la concertation publique sur leurs propres supports de communication.

→ Deux publipostages électroniques ont été réalisés auprès des clients abonnés VINCI Autoroutes qui représente au total 52 925 destinataires. Le premier a été adressé le 16 novembre et le second le 9 décembre (uniquement aux abonnés qui n'avaient pas ouvert le premier). L'analyse des envois a révélé un taux d'ouvriers très important (54% pour le 1^{er} et 60% pour le 2nd), démontrant un vif intérêt des destinataires pour le sujet.

Les publipostages électroniques envoyés sont disponibles en annexe 5

→ Des spots d'information annonçant la concertation publique ont été diffusés sur Radio VINCI Autoroutes (107.7).

→ Des affiches ont été installées dans les lieux d'accueil de la concertation : la mairie de Peyrehorade, celle d'Orthevielle et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

Les outils d'information du public

Pour permettre au public de découvrir les détails du projet, différents moyens étaient disponibles.

→ Un document d'information avec coupon-réponse préaffranchi a été distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Peyrehorade et d'Orthevielle. Il était également disponible sur les lieux d'accueil de la concertation.



Un exemplaire complet du dépliant d'information est donné en annexe 5.

→ Une exposition permanente a été installée dans les locaux des mairies de Peyrehorade et d'Orthevielle et dans ceux de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, pendant toute la durée de la concertation.

Accessible aux heures d'ouverture au public, elle comprenait :

- le dossier de concertation ;
- le document d'information avec coupon-réponse préaffranchie (identique au document distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Peyrehorade et d'Orthevielle) ;
- des formulaires d'expression à remplir sur place et à déposer dans une urne dédiée à leur collecte ;
- trois panneaux d'informations.



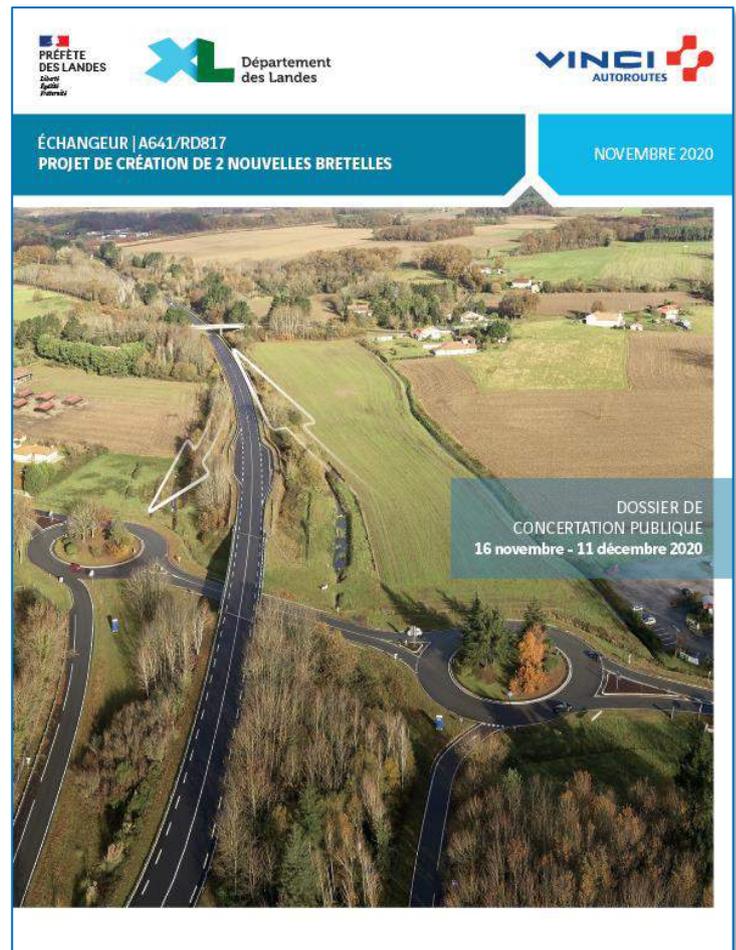
L'exposition permanente dans les locaux de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

→ Le dossier de concertation composé de 20 pages, comprenait 5 chapitres permettant aux lecteurs de découvrir une présentation synthétique de l'opération :

- Le projet en un coup d'œil
- La genèse de l'opération
- Les objectifs du projet
- Le projet plus en détail
- Participez à la concertation

Ce dossier était disponible :

- dans les trois lieux d'accueil de la concertation : compte-tenu du contexte sanitaire, chaque visiteur pouvait disposer de l'envoi d'un exemplaire individuel ;
- sur le site Internet dédié au projet : accès direct en lecture et avec la possibilité de télécharger le document ;
- par envoi postal, par simple demande via le coupon-réponse préaffranchi du document d'information ou via l'adresse mail du projet.



Un exemplaire complet du dossier de concertation est donné en annexe 5.

→ Les trois panneaux d'information étaient exposés sur les lieux d'accueil de la concertation et également disponibles en téléchargement sur le site Internet dédié au projet.

- Le premier présentait de manière synthétique le projet
- Le deuxième rappelait les modalités de la concertation
- Le troisième présentait les trois projets engagés en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales dans le département des Landes pour :
 - renforcer l'accessibilité des territoires ;
 - sécuriser la traversée des centres-villes en orientant les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
 - accompagner le développement économique.

Les visuels des trois panneaux sont disponibles en annexe 5.

→ Le site Internet dédié au projet permettait aux internautes d'accéder et de télécharger l'ensemble des documents disponibles sur les lieux d'accueil de la concertation : le dossier de concertation publique, le dépliant d'information, les trois panneaux d'information.

→ **Le numéro vert** : mis en place spécifiquement pour renforcer les supports d'information et d'expression dans le contexte d'urgence sanitaire (deuxième confinement), le numéro vert, communiqué sur l'ensemble des supports de concertation permettait aux personnes qui le souhaitaient, de contacter l'équipe en charge du projet, entre 8h et 20h, tous les jours de la semaine.

Les moyens d'expression

Plusieurs moyens ont été mis en place pour faciliter l'expression de chacun :

→ **Le coupon-réponse préaffranchi** disponible sur le document d'information distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Peyrehorade et d'Orthevielle et également accessible sur les lieux d'accueil de la concertation. Le recto du coupon-réponse proposait à chacun de donner leur avis sur les objectifs du projet, ses conditions d'insertion dans l'environnement, les modalités d'information et d'expression.

De manière facultative, les personnes pouvaient renseigner leur lieu de résidence, leurs coordonnées et indiquer qu'elles souhaitaient recevoir des informations sur le projet en cochant la case prévue à cet effet. Il était également possible de cocher la case « Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier ».

Le verso du coupon comportait les informations nécessaires à l'acheminement postal.

Ce document offrait une alternative aux personnes ne disposant pas d'Internet et/ou ne souhaitant pas se déplacer dans les lieux d'accueil du public.

 <p>Votre avis compte ! Entre le 16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !</p> <p>Les objectifs du projet</p> <p>L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte</p> <p>Les modalités d'information et d'expression</p> <p>Autres</p> <p>Pour mieux vous connaître (facultatif) Dans quelle commune habitez-vous ?</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse mail :</p> <p><input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles. <input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.</p> <p><small>Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/R5087. Conformément à la Loi relative aux libertés de l'Économie de 2008, veuillez nous préciser si vous souhaitez être inscrit sur une liste de diffusion de VINCI Autoroutes. Directeur de l'Unité d'Orange Ouest - 22, avenue de la Vallée de l'Yonne - 22020 Fessac.</small></p>	 <p>PRIO 20 g 931 g jusqu'au 31/12/2020</p> <p>CONCERTATION PUBLIQUE AUTORISATION 1.77.02 33609 PESSAC CEDEX</p> <p>ÉCHANGEUR A641/R5087 CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles</p>
--	--

Le coupon-réponse recto verso.

→ Le site Internet dédié au projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr proposait aux internautes de donner leur avis via le module d'expression disponible sur l'espace consacré à l'opération.

Le formulaire permettant de donner son avis comportait un espace de recueil des coordonnées des internautes (nom, prénom, email, commune de résidence) et un espace dédié à la rédaction de la contribution avec, comme sur le coupon-réponse la possibilité de s'exprimer sur les objectifs du projet, ses conditions d'insertion dans l'environnement, les modalités d'information et d'expression.

Pour donner son avis, l'internaute devait accepter la charte de modération en cochant la case prévue à cet effet. Le module lui permettait de choisir le mode de publication de sa contribution qui pouvait être :

- Publique → publiée sur le site Internet en précisant son prénom, la première lettre de son nom et sa commune de résidence.
- Publique mais anonyme → publiée sur le site Internet mais sans aucune précision sur son identité.
- Privée → non publiée sur le site Internet.

Il était également possible de cocher la case « Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier ».

Accueil

Je donne mon avis sur l'échangeur A641/RD817

Au regard de la réussite du module d'expression ouvert sur le site internet durant la concertation réglementaire qui s'est déroulée entre le 16 novembre et le 11 décembre 2020 (plus de 200 contributions proviennent de cet outil), VINCI Autoroutes a décidé de laisser cet espace d'expression ouvert à tous les internautes pour qu'ils puissent continuer à vous exprimer et interroger le maître d'ouvrage tout au long du processus d'étude. Ainsi, vos avis continueront à être pris en compte et vous pourrez choisir de les rendre publics. Nous vous rappelons néanmoins que bien que chaque avis sera pris en compte, seuls ceux qui ont été soumis pendant la concertation réglementaire seront intégrés dans l'analyse de bilan officiel de la concertation.

Nom * Prénom *

Email * Téléphone

Commune *

Votre avis *

Les objectifs du projet
L'insertion du projet
Les éléments à prendre en compte, les modalités d'information et d'expression
Autres

Je souhaite que ma contribution soit *

Sélectionner

- Contribution publique : elle sera publiée sur le site Internet en précisant mon prénom, la première lettre de mon nom et ma commune de résidence.
- Contribution publique mais anonyme : elle sera publiée sur le site Internet mais sans aucune précision sur votre identité.
- Contribution privée : elle ne sera pas publiée sur le site Internet.

J'accepte la charte de modération.*

En cas de non respect de la présente charte, votre avis ne sera pas publié sur le site Internet, quelque soit le mode de publication choisi. En revanche, votre avis sera bien pris en compte dans le bilan de la concertation publique.

Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.

EXPRIMEZ-VOUS

Je donne mon avis !

Les réponses du Maître d'Ouvrage par thématique

Le module d'expression disponible sur le site Internet dédié au projet.

Toutes les contributions reçues étaient lues dès réception par le Maître d'ouvrage, analysées pour vérifier leur conformité à la charte de modération puis publiées sur le site Internet du projet en respectant le mode de publication sélectionné par le contributeur.

Le traitement des données personnelles est conforme au RGPD.

→ **Le numéro vert** : mis en place spécifiquement pour renforcer les moyens d'expression dans le contexte d'urgence sanitaire (deuxième confinement), le numéro vert, communiqué sur l'ensemble des supports de concertation permettait aux personnes qui le souhaitaient, de contacter l'équipe en charge du projet, entre 8h et 20h, tous les jours de la semaine. La personne de permanence téléphonique proposait à l'appelant de recueillir sa contribution par écrit, la relisait pour validation et la conservait au même titre que les contributions reçues via d'autres supports.

→ **L'adresse e-mail dédiée** : a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com pouvait aussi être utilisée pour formuler sa contribution.

→ **L'adresse postale du Maître d'ouvrage** : (VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur A641/RD817 - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac) pouvait également être utilisée pour transmettre, par courrier, sa contribution.

→ **Les formulaires d'expression disponibles sur les lieux d'exposition** à remplir et à remettre dans l'urne disponible sur le lieu de la permanence.

→ **Les moments d'accueil du public** : 4 permanences ont été organisées, 2 dans les locaux de la mairie de Peyrehorade et 2 dans les locaux de la mairie d'Orthevielle (lieux d'accueil de l'exposition permanente). Malgré le contexte sanitaire, le Maître d'ouvrage a souhaité les maintenir pour permettre un échange direct avec le public, dans le respect des consignes sanitaires. Pour se rendre à ces moments d'accueil en période de confinement, il suffisait de renseigner l'attestation de déplacement en cochant la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ». Le public était accueilli par 2 personnes de l'équipe en charge du projet qui étaient là pour échanger et proposer aux visiteurs de formuler leurs contributions.

Mairie Peyrehorade 14 rue Alsace Lorraine 40300 Peyrehorade	Mercredi 18 novembre 10h > 13h Judi 10 décembre 15h30 > 18h30
Mairie Orthevielle 6 place Montgaillard 40300 Orthevielle	Vendredi 27 novembre 10h > 13h Mercredi 2 décembre 15h > 19h

Le calendrier des permanences.

Une permanence dans les locaux de la mairie de Peyrehorade.



3. Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage.

Toutes les contributions recueillies durant la concertation via l'ensemble des canaux d'expression (module d'expression, Lettre « T », courrier, adresse Internet du projet, adresse postale, urne projet, numéro vert et moments d'accueil) ont été consignées dans un tableau permettant d'effectuer l'analyse quantitative de la participation et de l'expression du public sur le projet.

Le bilan quantitatif de la participation

Ce chapitre du bilan est dédié à l'analyse de la participation et permet de quantifier le nombre de participants, les moyens qu'ils ont utilisés pour contribuer, et lorsque que cela est possible leur lieu de résidence.

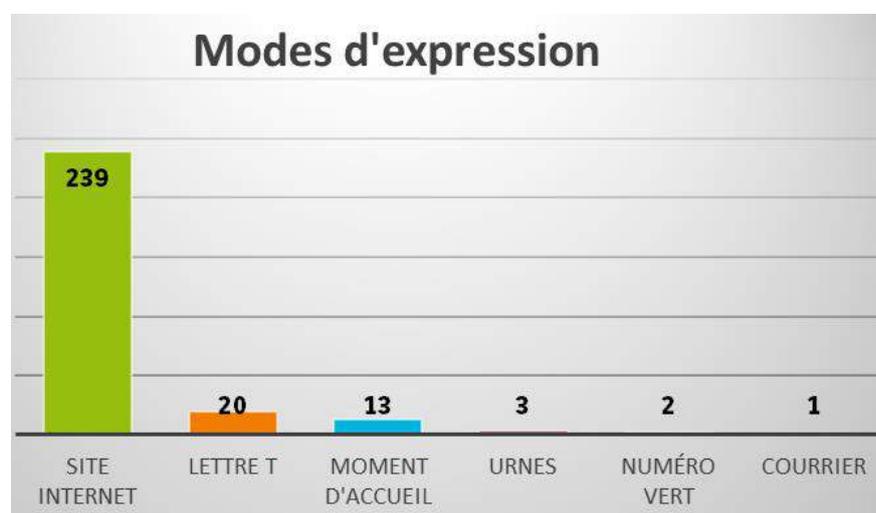
UNE FORTE MOBILISATION

Au total, 3 133 personnes ont participé à la concertation publique :

- 3 094 visiteurs uniques enregistrés sur le site Internet dédié à l'opération, dont 239 ont formulé une contribution via le module d'expression ;
- 39 personnes ont contribué via les autres canaux d'expression disponibles (Lettre « T », numéro vert, moments d'accueil du public...).

Sur l'ensemble des participants, 278 ont formulé une contribution via les différents moyens mis à la disposition du public pour donner son avis :

- le module d'expression du site Internet – 239 contributions ;
- les Lettres « T » – 20 contributions ;
- les moments d'accueil du public – 13 contributions ;
- l'urne de recueil des avis de Peyrehorade – 2 contributions ;
- l'urne de recueil des avis d'Orthevielle – 1 contribution ;
- le numéro vert – 2 contributions ;
- l'adresse postale – 1 contribution.



Le site Internet : un outil central :

- 3 094 visiteurs uniques
- 6 417 pages vues
- 1 982 téléchargements

Les autres outils : une garantie dans le contexte sanitaire

Les 278 contributions ont donné lieu à la formulation de 442 avis, répartis selon les différents thèmes abordés (voir chapitre « Bilan qualitatif »).

POUR MIEUX COMPRENDRE

Un **participant** est une personne qui a pris part à la concertation publique, en faisant la démarche de visiter le site Internet du projet, en se rendant aux moments d'accueil du public ou en laissant une contribution via les différents moyens à disposition. Pour autant, tous les participants à la concertation n'ont pas nécessairement émis une contribution.

Un **contributeur** est une personne ou un groupe de personnes (famille, couple, association...) qui a émis une contribution.

Une **contribution** est émise par un contributeur et peut contenir un ou plusieurs **avis**.

Un **avis** est une expression sur un thème précis. Ainsi, un contributeur peut émettre une contribution contenant plusieurs avis sur différents thèmes.

Il est donc logique que le nombre d'avis soit supérieur au nombre de contributions.

Par exemple, lorsque Monsieur et Madame X contribuent en remplissant la Lettre « T » en donnant leur avis sur le thème environnement et sur le thème trafic, leur contribution est comptabilisée comme suit :

- Monsieur et Madame X = 1 contributeur
- 1 Lettre « T » = 1 contribution
- Expression sur le thème environnement et sur le thème trafic = 2 avis.

Sur les 278 contributeurs qui se sont exprimés durant la concertation, 134 ont choisi de recevoir des informations sur le projet, en cochant la case proposée sur le module d'expression ou la Lettre « T » associée au dépliant d'information.

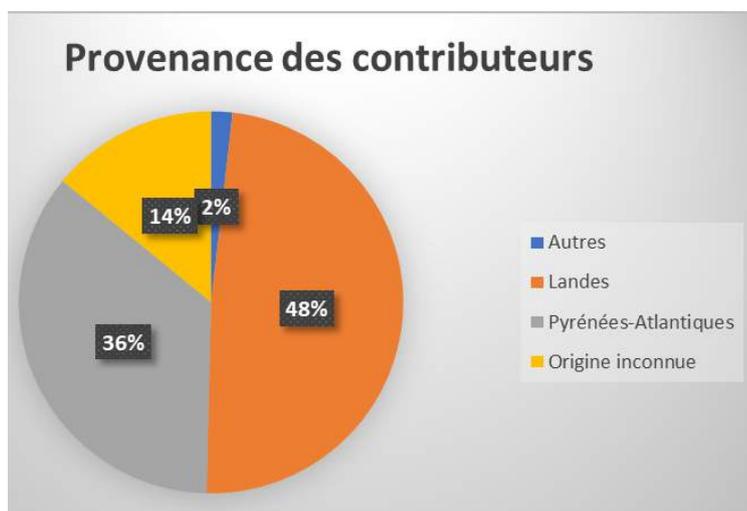
Notons que parmi les 134 personnes qui ont manifesté le souhait de rester informées, 2 personnes n'ont pas formulé de contribution.

UNE MOBILISATION MAJORITAIREMENT LOCALE

Sur tous les moyens d'expression, il était possible d'indiquer son adresse postale.

L'analyse de ces informations met en évidence que les contributeurs résident majoritairement dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

En outre, les 14% de contributions « Origine inconnue » sont probablement pour la grande majorité des contributions formulées par des personnes habitant à proximité du projet. En effet, la plupart ont indiqué le nom et le numéro de la voie de leur lieu de résidence sans préciser le nom de la commune, comme s'il était évident qu'ils résidaient sur les communes concernées par le projet. De plus, la lecture de ces contributions montre que la majorité des personnes qui s'expriment connaissent parfaitement l'environnement du projet, ce qui vient renforcer cette supposition.



LA QUALITÉ DES CONTRIBUTEURS

Lorsque cela s'est avéré possible, la qualité en laquelle un contributeur s'est exprimé a été identifiée.

Ainsi, sur les 278 personnes qui ont contribué :

- 56 personnes se sont exprimées en qualité de riverain du projet ;
- 38 en tant qu'usagers ;
- 3 en qualité d'acteur du territoire :
 - la mairie de Peyrehorade,
 - la mairie d'Orthevielle,
 - la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes ;
- La qualité de 181 personnes n'a pas pu être identifiée.

LA FRÉQUENTATION DU SITE WWW.A641-ECHANGEUR-PEYREHORADE.FR

Entre le 16 novembre et le 11 décembre 2020, le site Internet dédié au projet, **outil central de la concertation publique**, a été visité par de nombreux visiteurs :

3 094 visiteurs uniques
ont consulté 6 417 pages
sont restés actifs sur le site 2 mn (moyenne)
et ont téléchargé 1 982 documents*

* 4 documents été disponibles en consultation directe et en téléchargement, ils ont tous été téléchargés 500 fois en moyenne :

- Le dépliant d'information : 597 fois
- La charte de modération : 528 fois
- Le dossier concertation publique : 442 fois
- Les panneaux d'exposition : 415 fois

L'analyse de la fréquentation a permis de réaliser le « Top 5 » des pages les plus vues :

- La page dédiée au projet www.a64-amenagement.com/.../echangeur-A641-RD817 : 1 775 vues
- La page « Je donne mon avis » www.a64-amenagement.com/mon-avis : 1 727 vues
- La page « Voir tous les avis » www.a64-amenagement.com/tous-les-avis : 1 086 vues
- L'actualité « Participez à la concertation publique ! » : 936 vues
- L'actualité « Les mots de Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Landes » : 389 vues

Synthèse du bilan quantitatif

Le bilan quantitatif démontre que les modalités mises en œuvre ont permis de susciter une large participation du public à la concertation et que les moyens d'information et d'expression, renforcés et adaptés au contexte sanitaire selon les recommandations de la Commission Nationale du Débat Public (Réf : Document de positionnement – Octobre 2020 / Principes, formes et modalités du débat public pendant l'épidémie Covid-19) ont permis de recueillir de nombreuses contributions (278), formulées par une majorité de personnes résidant sur le territoire concerné par le projet.

Le bilan qualitatif et l'analyse de l'expression

Le bilan qualitatif présente la synthèse des contributions qui ont toutes été analysées. Il permet de mieux cerner l'expression du public sur l'opportunité du projet, sa perception de l'aménagement soumis à la concertation ainsi que ses principales attentes.

L'OPPORTUNITÉ DU PROJET AU CŒUR DES DÉBATS

La grande majorité des contributeurs s'est directement exprimé sur la solution d'aménagement présentée.

177 contributeurs, soit 64% ont donné leur avis sur cette solution.

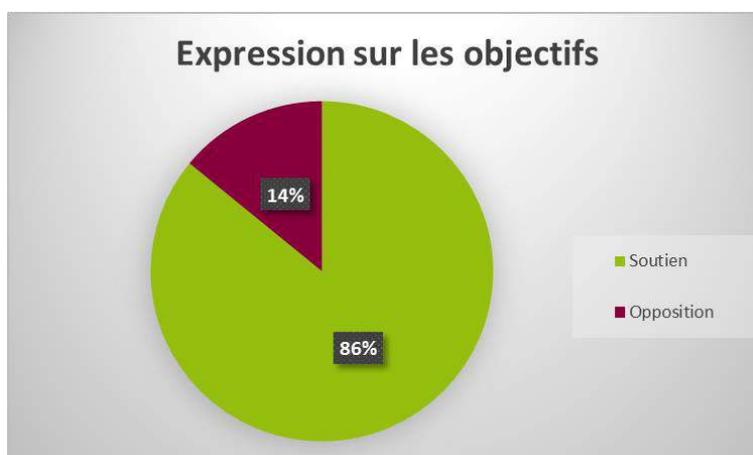
Parmi eux, 77% sont « pour » ce projet-là, versus 23% « contre » ce projet-là.



D'autres contributeurs soutiennent et questionnent les enjeux et fonctionnalités du projet sans qu'il ne soit identifié comme la solution d'aménagement qu'il faut réaliser.

64 contributeurs, soit 23% ont donné leur avis sur les objectifs du projet

Parmi eux, 86% soutiennent les objectifs, 14% s'y opposent.



Un projet largement soutenu.

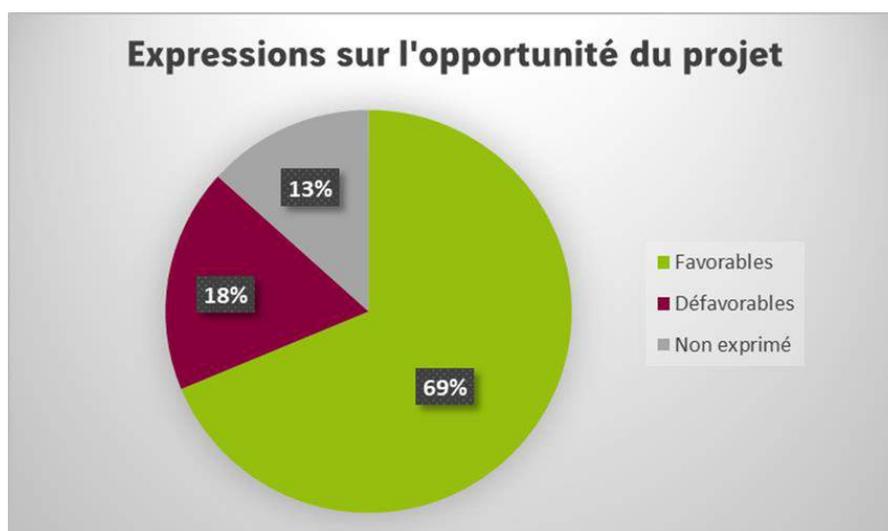
Au total, 241 contributeurs, soit plus de 86% se sont positionnés sur **l'opportunité du projet, question centrale de la concertation.**

En cumulant les expressions sur la solution d'aménagement présentée et sur les objectifs et fonctionnalités de l'opération, on obtient :

191 contributeurs **favorables**

50 contributeurs **défavorables**

37 contributeurs **sans expression**



POUR MIEUX COMPRENDRE

Un contributeur considéré « **favorable** » est une personne dont l'avis exprime clairement son adhésion à la solution présentée ou/et aux objectifs du projet.

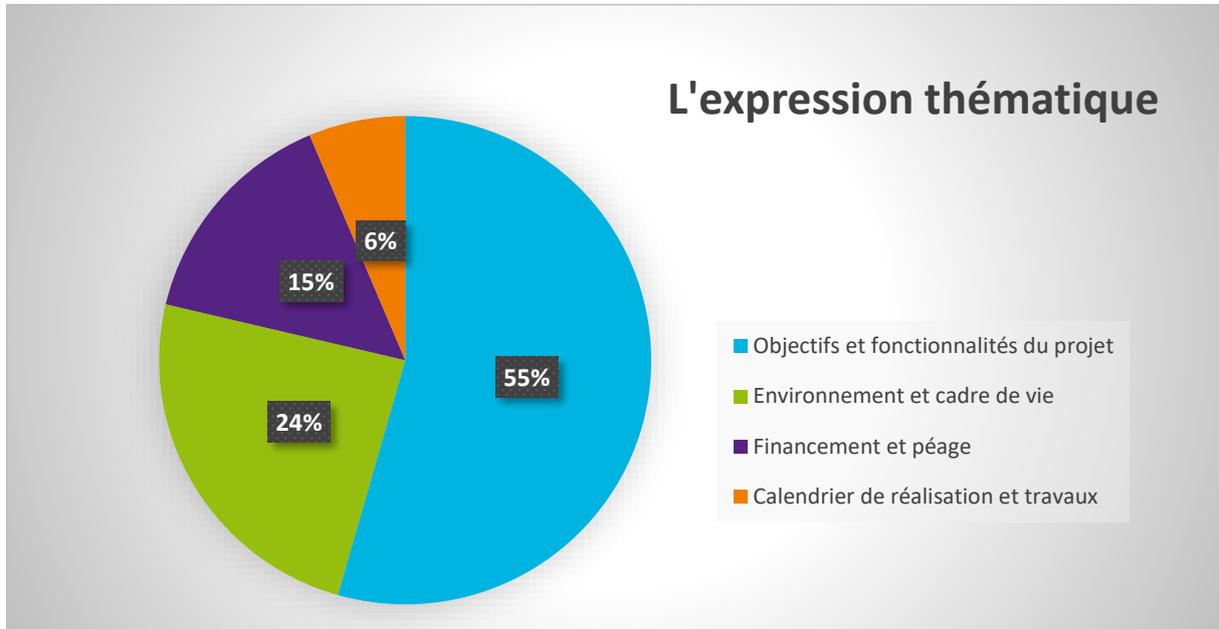
Un contributeur considéré « **défavorable** » est une personne dont l'avis exprime sans équivoque son opposition au projet présenté ou/et aux objectifs de l'opération.

Un contributeur considéré « **sans expression** » est une personne dont l'avis ne permet pas de connaître sa position vis-à-vis du projet présenté ou de l'opération. Elle peut par exemple poser une question, s'exprimer sur un autre sujet que le projet ou tout simplement cocher la case « Je souhaite rester informé ».

LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

En complément de leur positionnement sur l'opportunité du projet, l'analyse thématique des contributions a fait émerger différents sujets qui peuvent être regroupés en quatre thèmes principaux.

Au total, 442 avis ont été formulés sur les différents thèmes.



Thème 1 : Objectifs et fonctionnalités du projet (trafic, sécurité, desserte du territoire, développement économique) – 241 avis

Thème 2 : Environnement et cadre de vie (agriculture, bruit, biodiversité, air, paysage, eau) - 107 avis

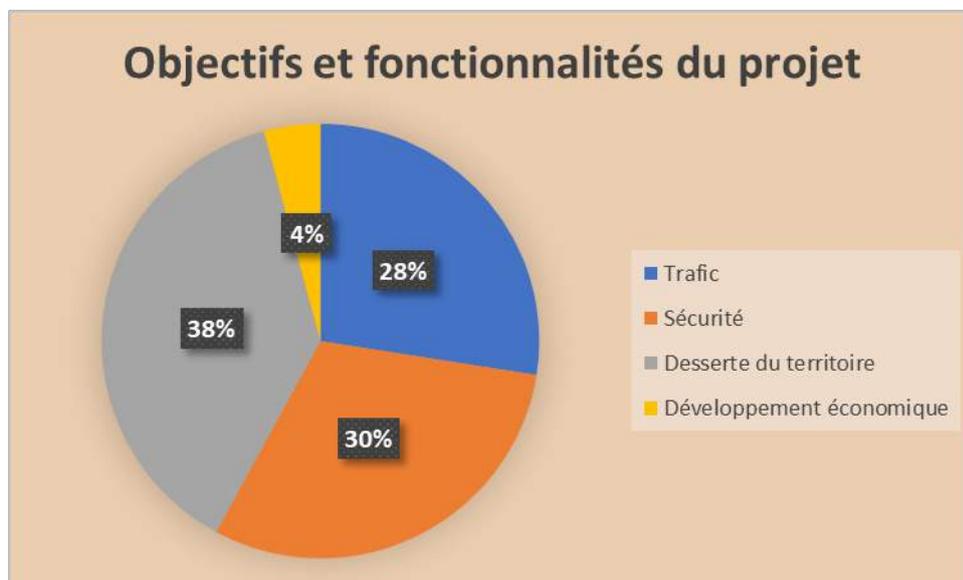
Thème 3 : Financement et péage – 66 avis

Thème 4 : Calendrier de réalisation et travaux – 28 avis

L'ANALYSE DE L'EXPRESSION PAR THÈMES

Thème 1 : Objectifs et fonctionnalités du projet – 241 avis pouvant être classés en 4 sous-thèmes :

- Sous-thème 1-a : la desserte du territoire – 91 avis
- Sous-thème 1-b : la sécurité – 73 avis
- Sous-thème 1-c : le trafic – 66 avis
- Sous-thème 1-d : le développement économique – 11 avis



Ce premier thème regroupe la majorité des avis émis, plus de la moitié au total.

Le trafic, la sécurité, la desserte du territoire, le développement économique qui sont les principaux objectifs poursuivis par le projet sont largement évoqués et partagés par les contributeurs.

→ Sous-thème 1-a : la desserte du territoire (91 avis)

De nombreux contributeurs (70%) estiment que ce nouvel aménagement va leur permettre de gagner du temps au quotidien, faciliter leurs déplacements, particulièrement pour accéder à la côte landaise et à l'A63 et, plus généralement, pour effectuer les trajets Nord/Sud.

Parmi eux, nombreux souhaitent que l'A641 soit prolongée jusqu'à l'A63.

Quelques contributeurs considèrent que l'aménagement n'est pas utile, au regard du faible gain de temps qu'ils estiment gagner à terme.

D'autres indiquent que si le projet n'est pas accompagné par le complément de l'échangeur A641/RD19 ou le prolongement de l'A641 vers le nord du département, il sera insuffisant pour atteindre tous les objectifs recherchés.

Extraits des contributions :

« Projet très satisfaisant pour désenclaver les communes de la côte Sud des Landes par rapport à cette belle autoroute qui relie l'Atlantique à la Méditerranée. »

« Super projet ! dommage que cette bretelle ne puisse pas aller jusqu'à Tyrosse pour connecter des milliers de voiture avec les plages ! »

« Je trouve ce projet très bien, cela va permettre de circuler, tranquille. (...) Moi qui vais à Pau, cela va me faciliter l'accès à la A64 ».

« Indispensable pour améliorer la fluidité du trafic et créer de nouvelles dessertes ».

« 2,4 millions d'euros pour faire gagner 30 secondes maximum (...) alors qu'un aménagement de l'a641 depuis le péage permettrait aux automobilistes arrivant de Bidache d'éviter Peyrehorade entièrement ».

« En outre, les autres projets Sorde et Bidache sont davantage utiles ».

→ **Sous-thème 1-b : la sécurité (73 avis)**

88% des contributeurs partagent les objectifs de renforcement de la sécurité poursuivis par le projet. La plupart des contributions émises sur la sécurité démontre que les contributeurs connaissent bien le secteur, notamment le carrefour en « T » qui relie la RD 817 à la RD33. La majorité indique que la création des deux nouvelles bretelles va permettre de sécuriser ce carrefour, mais également les traversées de Peyrehorade et d'Orthevielle. Parmi eux, certains estiment que pour aller plus loin en termes de sécurité routière, il serait souhaitable de prolonger l'A641 jusqu'à l'A63, au nord de Peyrehorade.

Là encore, certains contributeurs font référence à la complémentarité du projet avec les opérations de création d'un demi-échangeur sur l'A64 à hauteur des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye et de complément de l'échangeur A641/RD19. D'autres contributeurs souhaitent que le projet soit accompagné d'une interdiction de circulation des poids lourds dans les centres-villes. Un contributeur évoque la nécessité d'éclairer les ronds-points existants de raccordement à la BARO.

Ce sous-thème est aussi abordé par des riverains qui, résidant le long de la RD33, voient en cet aménagement la sécurisation de l'accès à leur habitation et des passages piétons.

Une minorité de contributeurs estiment que le projet ne permettra pas de résoudre le caractère accidentogène de ce carrefour, voire que d'autres routes, plus dangereuses, devraient être aménagées en priorité.

Extraits des contributions :

« Ce projet est une très bonne chose pour la sécurité des automobilistes, en leur évitant la traversée actuelle anormalement dangereuse du carrefour en T de la RD817. »

« Il y a régulièrement des accidents. Je suis très favorable au projet. »

« Excellent projet qui va éviter de circuler sur une route étroite avec pleins d'habitations des deux côtés. Sécurité avant tout. »

« l'emprunte régulièrement ce trajet et je ne vois pas en quoi cet ajout de 2 bretelles va améliorer la sécurité. Le carrefour (Rd817 et Rd33) restera dangereux pour les utilisateurs si aucun aménagement n'est fait pour le sécuriser. »

→ **Sous-thème 1-c : le trafic (66 avis)**

La grande majorité des contributeurs qui s'expriment sur le sous-thème trafic (64%), indique que le projet va améliorer les congestions observées quotidiennement dans la traversée de Peyrehorade. Certains d'entre eux abordent dans leurs contributions la complémentarité du projet avec 2 autres aménagements en projet dans le secteur: le ½ échangeur de Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye sur l'A64 et le complément de l'échangeur A641/RD19. Pour ceux qui s'expriment sur ce sujet, ce sont bien ces 3 aménagements qui permettront de désengorger le trafic de poids lourds dans le centre-ville de Peyrehorade.

D'autres contributeurs estiment que le projet ne va pas résoudre la gêne liée à la circulation des poids lourds dans Peyrehorade. Certains préféreraient un contournement de Peyrehorade, d'autres que la priorité soit donnée à l'amélioration du trafic sur d'autres secteurs du réseau secondaire, par exemple au niveau des ponts de La Marquèse et de Saubusse.

Extraits des contributions :

« Bonjour, Je pense que c'est une bonne idée, cela permettra de désengorger la N 817 surtout faciliter la traversée de Peyrehorade, et simplifier les accès et sorties de l'autoroute ! ».

« Projet qui n'est que la première étape et qui ne désengorgera Peyrehorade de ses camions que lorsque le 1/2 échangeur de Carresse et celui de RD 19 seront là. Bonne information à continuer ».

« Il serait préférable d'étudier un contournement de Peyrehorade afin d'éviter la circulation des poids lourds dans la ville. »

➔ **Sous-thème 1-d : le développement économique (11 avis)**

Quelques contributeurs s'expriment sur l'objectif « développement économique ».

Parmi eux, la plupart estime que le projet va contribuer à dynamiser l'économie locale. Certains indiquent qu'une fois complet, l'échangeur, permettra d'accompagner le développement d'un territoire en plein essor démographique.

Une minorité indique ne pas voir en quoi le projet peut contribuer à développer l'économie locale, notamment parce qu'il n'y a pas d'accès direct à l'A63.

Extraits des contributions :

« Je pense que cela correspond bien à l'évolution démographique du secteur. Cela peut dynamiser l'économie locale ».

« Ces investissements sont de nature à (...) favoriser l'attractivité économique et touristique des Landes et en particulier du territoire d'Orthe et d'Arrigans ».

« Accroître la communication nord-sud me paraît essentiel pour le développement économique du sud-ouest ».

« Je ne vois pas comment cela va contribuer à développer l'économie de la ZA de Peyrehorade. En effet, il n'y a pas de nouvel accès à l'A64 et encore moins un accès direct à l'A63 !!!! »

D'autres projets sont mentionnés dans les contributions formulées sur le thème

Certains contributeurs saisissent la concertation pour évoquer d'autres aménagement ou projets :

- une aire de covoiturage sur la zone du projet ;
- un éclairage du rond-point situé à l'entrée de la bretelle autoroutière au Nord du projet (raccordement RD33 direction Saint-Geours-de-Maremne /Saint-Vincent-de Tyrosse) ;
- un projet de contournement de la ville de Peyrehorade ;
- un échangeur sur la commune de Léren ;
- une sortie/entrée à Labenne ;
- un aménagement de l'A63 sortie Bayonne ;
- une liaison jusqu'à Tyrosse et Capbreton ;
- une sortie et entrée d'autoroute à hauteur de St Vincent-de-Tyrosse ;
- une liaison entre l'autoroute A64 et l'autoroute A63 ;
- un nouvel échangeur à la ZI de Berlanne à Morlaàs ;

- une bretelle de sortie de la A641 (au niveau de l'échangeur avec l'A64), vers la D19 pour rejoindre Bidache ;
- une bretelle à Agen Nord.

Réponses du Maître d'ouvrage sur le thème 1, objectifs et fonctionnalités du projet

Les études de faisabilité engagées préalablement à la concertation ont consisté à examiner plusieurs solutions et à comparer leur pertinence en fonction des objectifs recherchés par le Département des Landes, en particulier :

- *faciliter les déplacements Nord/Sud ;*
- *améliorer la desserte locale ;*
- *alléger le trafic de transit et de poids lourds sur le réseau local ;*
- *renforcer la sécurité sur les RD33 et RD817 ;*
- *améliorer le cadre de vie et la sécurité des riverains résidant le long de la RD33 sud.*

Parmi ces solutions, celle de laisser la situation en l'état, c'est-à-dire de ne rien faire, et celle de créer un giratoire en lieu et place du carrefour RD33/RD817 ont été envisagées. La première ne permet pas d'atteindre les objectifs recherchés. La deuxième permet uniquement d'améliorer les conditions de sécurité au niveau du carrefour RD33/RD817, mais ne répond aux objectifs de faciliter les déplacements et améliorer la desserte locale car elle ne résout pas la problématique d'inadéquation entre le trafic de transit supporté par la RD33 et ses fonctionnalités de desserte locale. Ces deux solutions ont donc été écartées.

La solution présentée dans le cadre de la concertation répond à tous les objectifs : elle permet de délester les infrastructures routières locales du trafic de transit vers l'A641, une infrastructure autoroutière existante plus adaptée, et ainsi d'améliorer la desserte locale et la sécurité routière sur cette section. De plus, cette solution répond aux problématiques d'insécurité du carrefour RD33/RD817.

En outre, le territoire accueille de nombreuses entreprises au rayonnement national ou international dans les secteurs de l'agro-alimentaire (spécialisées dans les semences, les céréales, la volaille...) ; du génie civil ; du voyage (autocaristes de tourisme) ou encore de l'automobile (vente de pièces détachées automobiles, agricoles).

Les zones d'activités de Peyrehorade et d'Orthevielle se développent avec l'installation de nouvelles entreprises, séduites par des commerces et des services de proximité et par l'accès rapide aux autoroutes A63 et A64.

Compléter le demi-échangeur existant va contribuer à mieux desservir les zones d'activités et à renforcer leur attractivité. Ainsi, les entreprises bénéficieront d'un accès plus direct à l'autoroute, un axe stratégique pour le développement économique.

Sur les autres projets mentionnés

Si la présente concertation concerne exclusivement le projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817, elle est aussi l'occasion de porter à la connaissance de l'État et des collectivités territoriales l'expression de nouveaux besoins formulés par le territoire, en particulier par les utilisateurs quotidiens des réseaux routiers et autoroutiers.

Pour ce qui concerne les projets autoroutiers, on distinguera les projets aujourd'hui programmés de ceux qui ne le sont pas :

1. Les projets programmés

Dans le département des Landes, la création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade est l'un des 3 projets programmés. Deux autres projets sont actuellement en cours d'étude et feront, tout comme le projet de l'échangeur A641/RD817, l'objet d'une concertation publique :

- la transformation de l'échangeur A641/RD19 ;
- la création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye sur l'A64.

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, 2 projets sont également programmés :

- le demi-échangeur de La Virginie, sur le territoire de la commune d'Orthez ;
- l'échangeur de Pau Berlanne.

Ces cinq projets, souhaités par les collectivités territoriales et dont les mises en service vont s'échelonner entre 2024 et 2026, poursuivent 3 objectifs essentiels :

- renforcer l'accessibilité des territoires ;
- sécuriser la traversée des centres-villes et zones d'habitations en orientant le trafic de transit et les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
- accompagner le développement économique.

Engagés en partenariat avec les collectivités territoriales, l'État et VINCI Autoroutes qui assure la maîtrise d'ouvrage des opérations, ils ont tous fait l'objet de la signature d'une convention définissant le cadre de leur mise en œuvre et de leur financement.

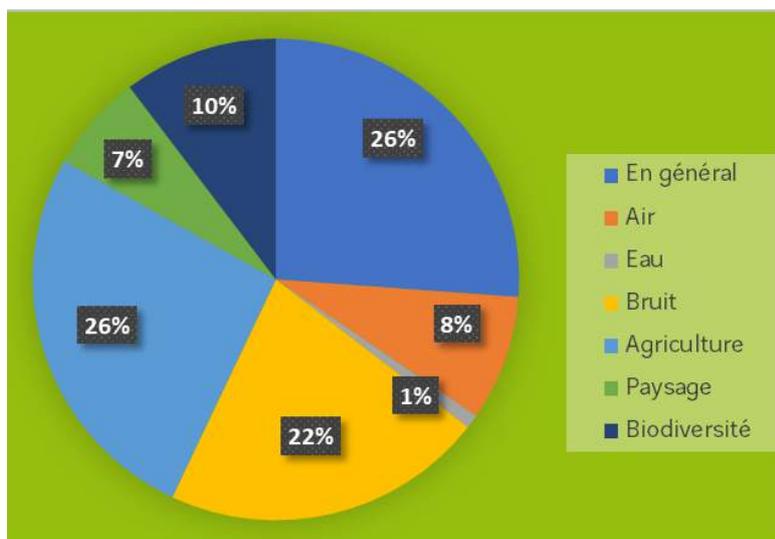
Comme celui de la création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817, ils feront l'objet d'une concertation publique.

2. Les aménagements non programmés

Il est important de préciser que la création de nouveaux aménagements sur le réseau autoroutier concédé peut être décidé par l'État, sur la base notamment de demandes formulées par les collectivités territoriales, et à partir de premières études confirmant l'opportunité d'un nouvel aménagement et sa faisabilité. Ce processus est présenté dans la réponse au thème n°4 (Calendrier de réalisation et travaux) en page 37 en page 37.

Thème 2 : Environnement et cadre de vie - 107 avis dont 79 peuvent être classés en 7 sous-thèmes distincts :

- Sous-thème 2-a : environnement et cadre de vie en général – 28 avis
- Sous-thème 2-b : agriculture – 28 avis
- Sous-thème 2-c : bruit – 23 avis
- Sous-thème 2-d : biodiversité – 11 avis
- Sous-thème 2-e : air – 9 avis
- Sous-thème 2-f : paysage – 7 avis
- Sous-thème 2-g : eau – 1 avis



Ce deuxième thème totalise quasiment 25% des avis recueillis sur l'ensemble des thèmes.

La lecture des contributions met en évidence une différence d'opinion entre ceux qui identifient les bénéfices directs du projet sur leur quotidien (riverains du centre de Peyrehorade et de la RD33) et ceux qui, situés à proximité immédiate des futures bretelles, s'inquiètent de leurs conséquences sur leur cadre de vie.

➔ **Sous-thème 2-a : environnement et cadre de vie en général (28 avis)**

50% des contributeurs qui s'expriment d'une manière générale sur l'environnement et le cadre de vie estiment que le projet va contribuer à améliorer le cadre de vie des riverains, notamment celui de ceux qui résident le long de la RD33. La plupart demande au maître d'ouvrage de tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et le cadre de vie des riverains situés à proximité des futures bretelles.

Les 50% restant estiment que le projet est préjudiciable à l'environnement et au cadre de vie en général.

Extraits des contributions :

« Très bon projet pour la tranquillité des riverains de la rd 33 ».

« L'implantation est en lien avec l'existant ce qui limite les incidences néfastes sur l'environnement et les riverains ».

« Avec la crise écologique actuelle, la future crise économique qui va nous frapper en conséquence de la crise sanitaire, vous trouvez judicieux d'investir autant d'argent (...) ».

« Pourquoi encore sacrifier l'environnement naturel pour quelques minutes de gagner ? »

→ Sous-thème 2-b : l'agriculture (28 avis)

Parmi les 28 avis recueillis sur l'agriculture, la grande majorité des contributeurs déplore l'impact sur les terres agricoles. La plupart s'oppose à la disparition des terres agricoles en général. D'autres, souhaitent que l'impact sur l'agriculture soit limité au maximum et que les exploitants soient indemnisés.

Extraits des contributions :

- « Pourquoi encore et toujours sacrifier des terres agricoles alors qu'une route existe déjà ? »
- « J'attendrais cependant que des garanties soient portées aux agriculteurs privés de leurs terres ».
- « Pensez à l'indemnisation des propriétaires des terres agricole qui seront privés à jamais de leur revenu ».

→ Sous-thème 2-b : les nuisances sonores (23 avis)

La plupart des contributeurs qui expriment un avis sur le bruit évoquent les bénéfices du projet en termes de diminution des nuisances sonores, actuellement subies par les riverains de la RD33 et ceux de la RD817 dans le centre de Peyrehorade. Parmi eux, certains indiquent que la diminution des nuisances côté RD33 aura pour conséquence l'augmentation des nuisances côté nouvelles bretelles et souhaitent que le Maître d'ouvrage en tienne compte.

Les riverains qui se situent à proximité immédiate des futures bretelles, s'inquiètent de l'augmentation des nuisances sonores et demande au Maître d'ouvrage de prévoir la mise en place de protections sonores.

Extraits des contributions :

- « Habitant dans une petite impasse longeant la voie concernait par ce changement, je suis tout à fait pour, car il y a beaucoup de nuisance sonore ».
- « Très important pour nous de sécuriser la RD33 qui est aujourd'hui très bruyante par les allers/retours des camions et très dangereuse ».
- « Je comprends vos objectifs mais si vous allez améliorer le cadre de vie de certains riverains, vous apportez nuisances sonores et pollution à d'autres dont nous. Nous sommes quelques riverains directement concernés par ce bouleversement et nous sommes en colère (...) Accordez-nous, s'il vous plaît, ce talus végétalisé avec des arbres à naissance rapide, de préférence ».

→ Sous-thème 2-c : la biodiversité (11 avis)

Parmi les contributeurs qui s'expriment sur ce thème, la plupart déplore l'impact du projet sur la biodiversité. D'autres demandent au Maître d'ouvrage de prendre en compte la biodiversité et de mettre en place des mesures visant à préserver la nature

Extraits des contributions :

- « (...) Je ne suis pas favorable au développement de nouvelles voies d'accès : 1- l'empreinte écologique de ces voies est importantes sur l'écosystème (...) ».
- « Il y a déjà trop de bretelles ...n'abîmons pas plus la nature ».
- « Je suis totalement pour ces travaux en préservant l'écologie ».

→ Sous-thème 2-d : la qualité de l'air (9 avis)

La plupart des contributeurs qui s'expriment sur ce sujet déplorent et s'inquiètent des nuisances que le projet va générer pour les riverains proches de l'infrastructure. Une minorité indique qu'avec moins de poids lourds dans le centre-ville de Peyrehorade, la qualité de l'air sera améliorée.

Extraits des contributions :

« Très peu d'usagers empruntent cette route - Pollution en augmentation ».

« Qu'en est-il des personnes qui vivent à 50 m de ce rond-point et qui devront supporter les nuisances sonores et olfactives de ce projet ? »

« Enfin le centre de Peyrehorade va retrouver une vie normale, moins de bruit et moins de pollution ouf ».

→ Sous-thème 2-f : le paysage (7 avis)

La plupart des contributeurs qui s'expriment sur ce thème souhaitent que l'intégration du projet soit prise en compte, particulièrement au niveau des habitations qui seront au contact visuel des futures bretelles. L'un d'entre eux estime que le projet tel qu'il est prévu s'intègre déjà bien au paysage actuel. Lors d'un moment d'accueil, un contributeur demande des précisions sur le type de mesures qui seront mises en œuvre pour l'insertion paysagère.

Extraits des contributions :

« (...) une décision qui va radicalement changer leur mode de vie (pollution sonore, pollution particules fine, pollution visuelle...) »

« Ce projet s'intègre bien au paysage actuel sans porter de graves préjudices aux habitants des alentours ».

→ Sous-thème 2-g : la ressource en eau (1 avis)

L'unique contributeur qui s'exprime sur le thème de l'eau, fait mention du « respect des eaux pluviales qui coulent le long de l'A641 ».

Réponses du Maître d'ouvrage sur le thème 2, environnement et cadre de vie

Pour tout projet, les études comprennent un volet répondant à la réglementation environnementale qui consiste, pour la définition et la réalisation d'un projet, à mettre en œuvre la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) ». Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction. Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers.

Concrètement, dans le cas du projet de création de ces deux nouvelles bretelles, les conditions d'insertion du projet dans l'environnement seront précisées durant les études approfondies qui seront engagées après la concertation publique.

- [Les impacts sur l'activité agricole](#)

Les parcelles agricoles situées à proximité immédiate des bretelles sont destinées à l'élevage de volailles et à la culture de céréales. Une discussion est d'ores et déjà engagée avec les exploitants concernés pour apprécier l'impact sur leur activité et les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre.

- *Les impacts sur le cadre de vie*

Plusieurs bâtis sont situés à proximité des futures bretelles : il s'agit principalement d'une exploitation agricole, de maisons d'habitation individuelles, d'un camping et de bâtiments commerciaux.

Les études engagées détaillées qui se poursuivront après la concertation permettront d'examiner précisément les impacts du projet sur le cadre de vie, plus particulièrement sur les thématiques du bruit et de la qualité de l'air en tenant compte des niveaux de trafic attendus.

Des dispositions seront prises en fonction de la réglementation en vigueur qui définit les mesures éventuelles de protection ou de limitation des impacts à mettre en œuvre.

Une étude paysagère sera menée pour intégrer dans les meilleures conditions possibles les bretelles dans leur environnement.

- *Les impacts sur le milieu naturel*

○ *La ressource en eau :*

Afin de protéger la ressource en eau d'une éventuelle pollution accidentelle, le projet comprendra la construction d'un dispositif d'assainissement tel qu'un bassin, dédié à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel.

○ *La biodiversité :*

Les inventaires déjà menés par des spécialistes sur une année complète ont mis en évidence un site aux enjeux de biodiversité modérés. L'Agrion de Mercure, une espèce de libellule à enjeux de conservation, a été identifiée dans les fossés humides présents le long de l'A641. De même, des oiseaux présents dans les boisements et fourrés le long de l'A641 ont été inventoriés. Des mesures visant à assurer leur préservation seront étudiées (débroussaillage hors période de nidification, protection des habitats...).

Thème 3 : Financement et péage – 66 avis

Ce troisième thème représente un peu moins de 15% de la totalité des avis émis sur les différents thèmes.

75% des avis sont formulés sur le financement, les 25% restant sur le péage.

Parmi les contributeurs qui s'expriment sur le financement, la grande majorité indique que le coût du projet leur semble trop élevé et injustifié au regard des objectifs recherchés et/ou compte-tenu du contexte économique actuel et des impacts sur l'environnement et le cadre de vie. Le contexte sanitaire renforce cette position et certains contributeurs indiquent que cette dépense n'est pas prioritaire. D'autres préféreraient que l'investissement soit reporté sur d'autres aménagements, y compris des aménagements en faveur des nouveaux modes de déplacement alternatifs (covoiturage, transports en commun).

Le financement de l'opération est abordé par une minorité de contributeurs. Certains souhaitent que la part cofinancée par chaque acteur soit précisée ou désapprouvent le mode de financement des deux bretelles.

Extraits des contributions (financement) :

« Ce projet est incompatible avec l'époque dans laquelle nous vivons. Il est trop coûteux pour le gain réellement apporté ».

« Pas d'intérêt majeur au vu de tant de dépenses. Le développement des transports collectifs est à mon avis un enjeu majeur ».

« Les 2,4M€ serait bien plus utile à d'autres projets par les temps qui courent (...). Par exemple la création de parking de co-voiturages à toutes les sorties ».

« Pour plus de transparence, la quote-part de financement du conseil départemental dans le coût global aurait mérité d'être indiquée ».

La plupart des contributeurs qui s'expriment sur le péage souhaite que le projet n'entraîne pas d'augmentation du coût du péage. Parmi eux, certains estiment que le prix du péage (y compris sur d'autres autoroutes) est trop élevé. D'autres préféreraient que le prix du péage soit revu à la baisse, voire que certaines sections d'autoroute deviennent gratuites. Enfin, certains contributeurs souhaitent que l'actuelle gare de péage de Peyrehorade soit aménagée pour supporter le trafic estival et éviter « les demi-tours interdits » effectués par certains conducteurs.

Extraits des contributions :

« Oui, améliorer l'accès, même temps si vous pouvez de réduire les frais sur le A64 ».

« Je trouve cela très bien en espérant que les prix ne vont pas trop augmenter ».

« La priorité est la baisse du tarif prohibitif de l'autoroute Pau/Bordeaux ! ».

« Plutôt que d'investir des sommes astronomiques dans ce projet, il eut été plus intéressant de baisser les prix des péages ».

Réponses du Maître d'ouvrage sur le thème 3, financement du projet et péage

→ Sur le financement du projet

Le financement de l'opération est assuré, dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), pour les deux tiers par le Département des Landes et pour le tiers restant par VINCI Autoroutes.

Le Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 432 millions d'euros a été signé par VINCI Autoroutes avec l'État, le 26 janvier 2017. Ce Plan prévoit, pour le réseau VINCI Autoroutes, la réalisation de 25 opérations d'investissement dans les territoires, dont l'aménagement de 19 échangeurs, la création de 3 000 places supplémentaires de covoiturage. Répondant aux demandes exprimées par les collectivités territoriales, étroitement associées au processus d'élaboration des projets, ces investissements doivent contribuer au développement économique des collectivités locales concernées, et permettent d'améliorer les dessertes urbaines et péri-urbaines, tout en favorisant l'essor des mobilités partagées.

Ces projets seront cofinancés par les collectivités territoriales concernées et par VINCI Autoroutes. Chaque opération fait l'objet d'une convention entre les collectivités concernées et VINCI Autoroutes permettant de définir les conditions de mise en œuvre et de cofinancement.

Dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, 3 opérations ont été intégrées au PIA :

- *la création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade, objet de la présente concertation ;*
- *la création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye sur l'A64 ;*
- *le demi-échangeur La Virginie, sur le territoire de la commune d'Orthez ;*

À ces opérations, s'ajoutent 2 autres projets d'échangeurs en cours d'études dans ces départements. Ils font l'objet de conventions de financement spécifiques en dehors du Plan d'Investissement Autoroutier :

- *la transformation de l'échangeur A641/RD19 ;*
- *l'échangeur de Pau Berlanne.*

Tous ces projets poursuivent 3 objectifs essentiels :

- *renforcer l'accessibilité des territoires ;*
- *sécuriser la traversée des centres-villes et zones d'habitations en orientant le trafic de transit et les poids lourds vers le réseau autoroutier ;*
- *accompagner le développement économique.*

Le coût d'une opération comprend toutes les dépenses liées à sa réalisation, en particulier :

- *les frais d'études et nécessaire à la conduite du projet : investigations sur le terrain (inventaires biodiversité, sondages géotechniques...), conception des projets, élaboration des dossiers réglementaires... qui mobilisent les équipes du maître d'ouvrage mais également de nombreux prestataires extérieurs (bureaux d'études généralistes et/ou spécialisés comme des acousticiens, hydrauliciens, opérateurs fonciers, ...);*
- *les dépenses mises en œuvre pour l'intégration environnementale du projet ;*
- *les frais de construction des ouvrages : terrassements, enrobés, ouvrages d'assainissement et de génie civil, équipements de sécurité, aménagements paysagers, etc ;*

➔ Sur le péage

Comment sont calculés les tarifs de péage ? Existe-t-il des autoroutes "gratuites" ? L'État se prive-t-il des revenus du péage ? Pour démêler le vrai du faux et trouver les réponses aux principales interrogations autour du péage et de ses tarifs, voir l'infographie disponible sur <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/tarifs-peage-explications>

Concernant plus spécifiquement les remarques sur le coût du péage des autoroutes A65 et A63 (entre Salles et Saint-Geours-de-Maremne).

Ces autoroutes ne sont pas gérées par VINCI Autoroutes, qui, dans ce secteur sud-ouest de la région Nouvelle Aquitaine, est concessionnaire de l'autoroute A64, de l'autoroute A63 entre Saint-Geours-de-Maremne et Biriadou (frontière espagnole) et de l'A641, appelée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest.

L'autoroute A63 entre Salles et Saint-Geours-de-Maremne est quant à elle concédée à ATLANDES et l'autoroute A65 (Langon/Pau) est concédée à ALIENOR.

Thème 4 : Calendrier de réalisation et travaux – 28 avis

La majorité des contributeurs qui s'expriment sur le sujet souhaite que le projet soit réalisé rapidement. Parmi eux, certains indiquent ne pas comprendre pourquoi les bretelles n'ont pas été construites dès la construction de l'A641. D'autres s'étonnent des délais de réalisation mentionnés dans le dossier de concertation.

Les deux contributeurs qui s'expriment sur les travaux, évoquent leurs craintes de voir leur quotidien perturbé par le chantier.

Extraits des contributions :

« Je n'ai jamais compris que cela n'ait pas été fait depuis la création de l'autoroute ».

« Je m'étonne du délai nécessaire, en cas de validation de toutes les instances impliquées, pour sa réalisation : 4 ans à partir d'aujourd'hui pour un projet de quelques millions d'euros ? ».

« Tout à fait d'accord avec ce projet, même si cela est très long (4 ans !!!) ».

« J'espère que le chantier ne perturbera pas trop la circulation, en particulier sur l'A64 ».

Réponses du Maître d'ouvrage sur le thème 4, calendrier et réalisation des travaux

Le planning d'un projet d'aménagement autoroutier tel que celui du demi-échangeur A641/RD817 s'articule autour de grandes étapes indispensables à l'engagement des travaux de celui-ci.

La mise au point du projet requiert un partenariat étroit, tant dans sa définition que de son financement, entre l'Etat concédant, VINCI Autoroutes et toutes les parties prenantes du projet, parmi lesquelles les collectivités territoriales à l'origine de la demande de l'aménagement autoroutier.

- *La **première étape** consiste en la réalisation d'études préliminaires qui permettent à VINCI Autoroutes et ses partenaires d'étudier, dans un premier temps, l'opportunité du projet et sa faisabilité. Réalisées après l'accord de l'Etat concédant, ces études ont pour but d'exposer les enjeux d'aménagement du territoire, les perspectives socio-économiques du secteur, ainsi que l'impact du projet sur l'environnement. Elles présentent et comparent les solutions envisageables pour répondre à l'aménagement à réaliser.*

Ce dossier, validé par les partenaires du projet, est présenté aux services de l'Etat, qui, s'il le juge opportun, peut décider d'engager une nouvelle phase d'étude (le Dossier de Demande de Principe) dont l'objectif est de définir plus finement le programme des scénarios privilégiés. Les modalités de financement du projet sont alors à définir entre VINCI Autoroutes et les co-financeurs du projet, sous l'égide de l'Etat.

Parallèlement, VINCI Autoroutes, à travers la concertation, porte à la connaissance du public les différentes variantes étudiées, l'informe du coût et du calendrier, ...

Après l'instruction du Dossier de Demande de Principe, l'Etat peut décider de poursuivre le projet au travers d'une Décision Ministérielle qui établit le scénario à réaliser.

- *La **deuxième étape** consiste en la réalisation des études d'avant-projet, au cours desquelles l'implantation du projet est définie ainsi que la plupart de ses composants (altimétrie, équipements de sécurité, système, d'assainissement, etc). Pour cela, des données complémentaires de terrain sont à acquérir :*

- *des relevés topographiques, des investigations sur les infrastructures existantes, des sondages géotechniques, des levées hydrauliques, etc.*
- *des inventaires faune/flore réalisés sur une période d'un 1 pour disposer d'un cycle biologique complet,*

Ces données vont permettre d'étudier plus précisément la solution retenue en tenant compte des enjeux du site (environnement humain, naturel), des contraintes techniques (par exemple la présence de réseaux, relief

vallonné, nappe d'eau...) afin de proposer la solution qui s'intègre le mieux dans le territoire dans le cadre de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) »¹.

- Sur la base du projet défini à l'avant-projet, la **troisième étape** s'attache à la réalisation des dossiers réglementaires, nécessaires pour obtenir les autorisations de réaliser les travaux (autorisation vis-à-vis de la réglementation environnementale, autorisation d'acquiescer les emprises foncières...). Ces dossiers sont ensuite instruits par les différentes administrations (Préfecture, DDTM², etc.) qui vérifient la conformité du projet aux règlements en vigueur (Code de l'environnement par exemple) avant de prendre les arrêtés associés. Cette étape obligatoire est gage de la réalisation d'un projet le plus respectueux possible du territoire dans lequel il s'inscrit.

Parallèlement à l'instruction des dossiers réglementaires, VINCI Autoroutes poursuit les études dans une dernière phase dite « Projet » pour définir les modalités de réalisation des travaux, et élabore les dossiers de consultation des entreprises qui réaliseront les travaux.

- La **quatrième étape** est celle de la consultation des entreprises de travaux. Elle comprend un temps de réponse permettant aux entreprises de préparer leurs offres, un temps d'analyse des offres par le maître d'ouvrage et une passation en commission de contrôle préalable à l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues. Ce processus réglementé garantit un accès équitable aux marchés de travaux et une égalité de traitement des candidats.

C'est à l'issue de ces quatre grandes étapes que les travaux peuvent débuter. Préalablement au démarrage effectif des travaux, les entreprises se préparent : elles élaborent leur organisation de chantier, commandent tous les matériaux et matériels nécessaires aux travaux, et s'installent à proximité du site des travaux.

Le chantier peut ensuite débuter et va, dans le cas de la construction des 2 bretelles de l'échangeur A641/RD817, durer 1 an environ avec plusieurs étapes de réalisation :

- Le dégagement des emprises (débranchement, déplacement éventuels des réseaux, etc)
- Les terrassements (déblais, remblais) des nouvelles bretelles
- Le système d'assainissement (création de fossés de recueil des eaux le long des bretelles menant à un bassin de traitement)
- La chaussée (sur laquelle les véhicules circulent)
- Les équipements de sécurité (glissières de sécurité, clôtures)
- La signalisation (peinture au sol, marquages spéciaux, panneaux de signalisation et de police)
- Les aménagements paysagers
- Les mesures compensatoires éventuelles en faveur de l'environnement

Ces travaux se déroulent sous circulation afin de limiter au maximum la gêne aux usagers. Cela nécessite la mise en œuvre de dispositions particulières pour protéger les automobilistes qui passent à proximité du chantier et les personnes qui travaillent sur le chantier (séparateurs de voies, panneaux de signalisation jaune temporaires, déviations, réduction de voies...).

Pour rappel, le calendrier de l'opération est donné ci-dessous, l'objectif est de mettre en service les nouvelles bretelles mi-2024.

¹ La démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) » établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps. En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction. Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers.

² DDTM : Direction départemental des territoires et de la mer



Échanges avec les partenaires et le territoire

🔍 Études et procédures

⚙️ Travaux



Études préliminaires menées en partenariat Département des Landes / VINCI Autoroutes / État

Signature du décret PIA

Concertation publique du lundi 16 novembre au vendredi 11 décembre

Enquête Publique
(*le cas échéant)

Autorisations réglementaires
Déclaration d'Utilité Publique *
(*le cas échéant)

Mise en service prévisionnelle

4. Conclusion

La concertation publique relative à la création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 a été engagée après une large information du public.

Elle s'est déroulée entre le 16 novembre et le 11 décembre 2020.

Le dispositif mis en œuvre pour informer et recueillir l'avis du public, notamment le site Internet du projet a mobilisé le public.

Parmi les 3 133 participants, 278 contributeurs se sont exprimés via les différents canaux mis à disposition (module d'expression disponible sur le site Internet dédié, lettres « T », moments d'accueil du public, urnes de recueil des avis, numéro vert et adresse postale).

DES OBJECTIFS PARTAGÉS

La concertation publique qui s'est déroulée a suscité une forte mobilisation du territoire, aussi bien de la part des habitants des communes desservies que des utilisateurs des autoroutes A64 et A641 et ceux du réseau secondaire (RD33, RD817).

Plus de 86% des participants se sont positionnés sur **l'opportunité du projet, question centrale de la concertation.**

En cumulant les expressions sur la solution d'aménagement présentée et sur les objectifs et fonctionnalités de l'opération, **près de 70 % des contributeurs sont favorables au projet.**

Un projet qui est attendu depuis longtemps par les riverains des voiries qui subissent aujourd'hui les nuisances engendrées par le trafic, notamment celui des poids lourds qui traversent le centre-ville de Peyrehorade et aussi par de nombreux usagers pour qui le projet va renforcer la sécurité et faciliter les échanges avec le nord du département des Landes, en particulier l'accès à l'A63.

DES SATISFACTIONS ET DES INQUIÉTUDES SUR LE CADRE DE VIE

Parmi les contributeurs qui se sont exprimés sur le thème du cadre de vie, la majorité sont les bénéficiaires directs de l'aménagement, principalement ceux qui verront leur cadre de vie amélioré lorsque le trafic sera capté par l'A641. Pour eux, le projet aura des conséquences positives sur leur quotidien, en particulier sur les nuisances sonores, et certains l'attendent avec impatience.

En revanche, les riverains dont l'habitation est aujourd'hui située à proximité de l'A641 et donc des futures bretelles (moins d'une dizaine de bâtiments concernée) sont inquiets même si la plupart des personnes qui se sont exprimées ne remet pas en cause l'opportunité du projet.

Leurs craintes concernent essentiellement l'augmentation de la circulation et ses conséquences sur les nuisances associées comme l'augmentation du bruit et l'altération de la qualité de l'air.

Certains riverains demandent la mise en place de mesures de protection des habitations.

Les incidences sur l'exploitation agricole concernée par la création des 2 bretelles est également un sujet de préoccupations.

LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Après approbation du bilan de la concertation publique par la Préfète des Landes, en appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va poursuivre les études détaillées du projet qui permettront de déterminer l'implantation exacte des bretelles et des constituants de l'infrastructure.

Des investigations supplémentaires vont être réalisées pour compléter les premiers diagnostics effectués, afin d'alimenter les études détaillées pour prendre en compte toutes les composantes de l'environnement du projet, dont font parti les habitations riveraines du projet et l'insertion du projet dans le site.

En lien avec la réglementation en vigueur, le Maître d'ouvrage mettra en œuvre des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts du projet sur le cadre de vie et le milieu naturel.

En particulier, VINCI Autoroutes et les partenaires cofinanceurs s'engagent à :

- poursuivre les études de conception du projet en tenant compte des expressions locales ;
- étudier et mettre en œuvre toutes les solutions permettant de favoriser l'intégration du projet et préserver la qualité de vie des riverains dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- continuer les discussions déjà engagées avec l'exploitant agricole concerné afin de définir les mesures d'évitement ou de compensation à mettre en œuvre.

5. Les annexes

Annexe 1 - Arrêté préfectoral	page 43
Annexe 2 - Communiqué de presse	page 47
Annexe 3 - Articles de presse, parutions Web et réseaux sociaux	page 49
Annexe 4 - Liste des parties prenantes destinataires du courrier	page 61
Annexe 5 - Publipostage électronique	page 62
Annexe 6 - Supports de concertation	page 63
Annexe 7 - Contributions	page 88

Annexe 1 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



Arrêté DCPAT-BDLIT n°2020-497

fixant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec le public sur le projet de création de nouvelles bretelles sur le demi-échangeur de Peyrehorade entre l'autoroute A641 et la route départementale 817

La préfète,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles L.103-2 et R.103-1 ;

VU le code de l'environnement, notamment l'article L.110-1 ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2018-959 du 6 novembre 2018 approuvant des avenants aux conventions passées entre l'État et la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF) ;

VU le décret du 5 février 2020 portant nomination de Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Landes ;

VU le dossier de concertation se rapportant au projet ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au préfet de fixer les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ;

CONSIDÉRANT que les modalités de concertation doivent permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions ;

SUR PROPOSITION des Autoroutes du Sud de la France, maître d'ouvrage du projet,

ARRÊTE :

Article 1 : Le projet consiste en la création de deux nouvelles bretelles sur le demi-échangeur de Peyrehorade entre l'autoroute A641 et la route départementale 817.

Le projet a pour objectifs :

- d'améliorer la desserte du territoire ;
- de renforcer la sécurité et le cadre de vie autour des routes départementales 33 et 817 ;
- de soutenir le développement économique en facilitant les déplacements à l'échelle de tout un territoire.

Article 2 : La concertation publique, relative au projet de création de deux nouvelles bretelles sur le demi-échangeur de Peyrehorade entre l'autoroute A641 et la route départementale 817, se déroulera sur la période du 16 novembre au 11 décembre 2020.

Article 3 : Durant cette période, le dossier de concertation sera consultable :

- aux heures d'ouverture du public dans les locaux de :

- mairie de Peyrehorade : 14 rue Alsace Lorraine 40300 Peyrehorade ;
- mairie d'Orthevielle : 6 place Montgaillard 40300 Orthevielle ;
- communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans : 156 route de Malhoumic 40300 Peyrehorade ;

- sur le site internet du projet : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

Article 4 : Des permanences seront organisées en présence des représentants de VINCI Autoroutes :

- en mairie de Peyrehorade : 14 rue Alsace Lorraine 40300 Peyrehorade :
 - le mercredi 18 novembre 2020 de 10h00 à 13h00,
 - le jeudi 10 décembre 2020 de 15h30 à 18h30,
- en mairie d'Orthevielle : 6 place Montgaillard 40300 Orthevielle :
 - le vendredi 27 novembre 2020 de 10h00 à 13h00,
 - le mercredi 2 décembre 2020 de 15h00 à 19h00,

Des réunions d'information du public pourront également se dérouler par téléphone ou par visioconférence en prenant rendez-vous au 08 82 95 09 30 (appel gratuit).

Article 5 : Le public pourra s'exprimer de différentes manières :

- via le formulaire d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- en ligne sur le site internet du projet : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr ;
- par messagerie à l'adresse : a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com ;
- via la lettre T disponible dans les lieux d'accueil de la concertation et distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle, à retourner par voie postale ;
- par courrier à l'adresse :

Autoroutes du Sud de la France
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur A641/RD817
22, avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC

- lors des permanences organisées dans les mairies de Peyrehorade et Orthevielle en présence des représentants de VINCI autoroutes.

Article 6 : Les modalités de concertation seront communiquées au public par le maître d'ouvrage par voie de presse et par affichage dans les lieux mentionnés à l'article 3 ainsi que dans les mairies des communes concernées. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Landes.

Article 7 : À l'issue de la concertation, un bilan sera arrêté par la préfète des Landes. Il présentera le déroulement de la concertation, restituera les échanges ayant eu lieu avec le public, en dressera la synthèse et présentera les suites données par le maître d'ouvrage aux observations du public et leur intégration dans les études détaillées préalables à l'enquête publique, le cas échéant. Ce bilan sera rendu public sur le site internet du projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr.

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (Villa Noulibos – 50 cours Lyautey – 64010 PAU cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 9 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes, la sous-préfète de l'arrondissement de Dax, le directeur général de Vinci autoroutes, la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine, le président du conseil départemental des Landes, le directeur départemental des territoires et de la mer des Landes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan, le 12 NOV. 2020



Cécile BIGOT-DEKEYZER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 novembre 2020

**Création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade :
lancement de la concertation publique**

VINCI Autoroutes (réseau ASF), maître d'ouvrage du projet, organise entre le lundi 16 novembre 2020 et le vendredi 11 décembre 2020 une concertation publique portant sur le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817.

Conduite sous l'égide de la Préfète des Landes et conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, cette concertation doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités ont été fixées par arrêté préfectoral, compte-tenu du contexte sanitaire, ont été adaptées pour permettre à chacun de s'exprimer sur les objectifs du projet et ses conditions d'insertion dans l'environnement.

Les partenaires et cofinanceurs (l'État, le Département des Landes, VINCI autoroutes) de cette opération proposent ainsi des modalités visant à assurer une large participation du public pour aboutir à un projet partagé par le plus grand nombre.

Le projet

Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Breteille Autoroutière de Raccordement Ouest, et la route départementale 817.

Il poursuit quatre objectifs essentiels, partagés par l'État, VINCI Autoroutes et le Département des Landes à l'initiative du projet et partenaire de l'opération :

- faciliter les déplacements nord/sud ;
- renforcer la sécurité sur les RD33 et RD817 ;
- améliorer le cadre de vie des riverains le long de la RD33 ;
- contribuer au développement économique du territoire.

L'État, le Département des Landes et VINCI Autoroutes cofinancent le projet (2,4 M€ d'investissement, dont 2/3 pour le Département et 1/3 pour VINCI Autoroutes et l'État) dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, validé par l'État par décret du 6 novembre 2018.



Les objectifs de la concertation publique

Les études du projet sont menées dans le cadre d'un processus d'information et de dialogue continu qui implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

La présente concertation menée au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme représente un temps fort de ce processus continu de dialogue. Il doit permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage, dont le bilan validé par la Préfète des Landes, sera rendu public.

Un dispositif de concertation adapté à l'état d'urgence sanitaire

Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Le dispositif a été adapté et renforcé pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire :

- **Un document d'information** avec un coupon-réponse pré-affranchi sera distribué, dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Peyrehorade et d'Orthevielle.
- **Des expositions** sont visitables en mairies de Peyrehorade et d'Orthevielle ainsi qu'au siège de la Communauté de communes d'Orthe et Arrigans et des permanences s'y dérouleront, dans le strict respect des gestes barrières et de la capacité des locaux. Elles s'inscrivent dans l'engagement du maintien de l'accès aux services publics. Chacun pourra s'y rendre en renseignant l'attestation de déplacement et cochant la case correspondante « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ». *L'exposition initialement prévue dans les locaux du Département des Landes à Mont-de-Marsan (annoncée dans les documents de la concertation) a été annulée pour limiter les déplacements au territoire proche du projet.*
- Les équipes de VINCI Autoroutes ont ouvert un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études du projet : 05 82 95 09 30.
- Un module interactif d'expression est ouvert sur le site internet du projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr
- Chacun pourra également écrire au maître d'ouvrage par courrier ou e-mail

VINCI Autoroutes Concertation publique
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac

a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com

- **Les dossiers de concertation** peuvent être envoyés par courrier sur simple demande via la lettre T ou le module d'expression du site internet.

Tous les détails du dispositif d'information et de participation sont disponibles sur **le site Internet**

www.a641-echangeur-peyrehorade.fr ou en scannant ce QR Code:



Dans le département des Landes, le Plan d'Investissement Autoroutier avance à grands pas

Après la signature des conventions de financement fin 2019, les études (sous maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes) des projets inscrits au Plan d'Investissement Autoroutier dans le Département des Landes se sont poursuivies activement dans l'objectif d'aboutir à la réalisation de ces opérations d'ici 2024 à 2025.

Ainsi, selon le calendrier prévisionnel suivant, et grâce à la dynamique de tous les partenaires cofinanceurs, 3 échangeurs ou demi-échangeurs devraient être construits sur l'autoroute A64 ces prochaines années :

- Création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641 / RD817 – 2,4 M€ cofinancés par le Département des Landes, VINCI Autoroutes et l'État - Objectif de mise en service : mi 2024
- Complément de l'échangeur A641 / RD19 – 6 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans, la Communauté d'Agglomération Pays basque, VINCI Autoroutes et l'État - Objectif de mise en service : mi 2025
- Création du demi-échangeur dit de Carresse-Cassaber sur A64 – 13,5 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de Communes Béarn des Gaves, les groupes Daniel et Cemex, VINCI Autoroutes et l'État - Objectif de mise en service : 2025

Ces aménagements visent à répondre aux besoins des territoires et des usagers de la route. Dans le secteur ouest du Département des Landes, leur réalisation va permettre de :

- Renforcer l'accessibilité
- Sécuriser le réseau local et les traversées des centres-villes
- Accompagner le développement économique

Contacts presse

VINCI Autoroutes : 06 44 36 60 47 - pierre.descamps@vinci-autoroutes.com

Préfecture des Landes : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82 - pref-communication@landes.gouv.fr

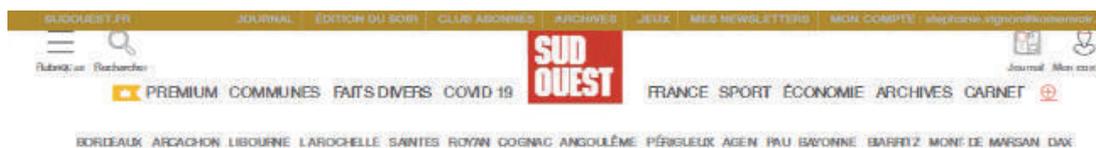
Département des Landes : 06 72 56 12 82 - presse@landes.fr

Annexe 3 - ARTICLES DE PRESSE, PARUTIONS WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Par ordre chronologique et support

Presse quotidienne régionale - Sud-Ouest :

- 14 novembre 2020 – « Peyrehorade (40) : une concertation publique concernant de nouvelles bretelles sur l'échangeur de l'A641 »
- 16 novembre 2020 – « De nouvelles bretelles sur l'échangeur de l'A 641 en concertation »
- 18 novembre 2020 – « ÉCHO DE PEYREHORADE - Concertation publique »



Peyrehorade (40) : une concertation publique concernant de nouvelles bretelles sur l'échangeur de l'A 641

🕒 Lecture 3 min

A La Une • Landes • Peyrehorade



📌 Le projet concerne l'échangeur entre l'autoroute A 641 et la RD 817. © Crédit photo : illustration archives

Par Maxime Klein
Publié le 14/11/2020



Vinci Autoroutes (réseau ASF), maître d'ouvrage du projet, organise, entre ce lundi 16 novembre et vendredi 11 décembre, une concertation publique portant sur le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur entre l'autoroute A 641 et la RD 817

Deux nouvelles bretelles doivent être créées d'ici 2024 sur l'échangeur entre l'autoroute A 641 et la route départementale 817. Une concertation du public est prévue à partir de ce lundi 16 novembre, durant près d'un mois, dans des conditions particulières, en raison des restrictions sanitaires.

Le projet

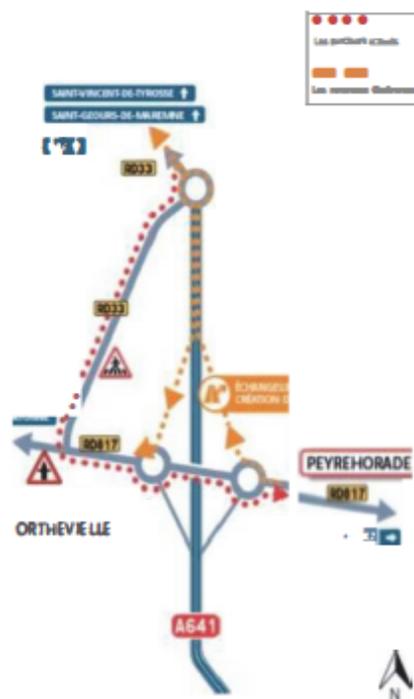
Il se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant, qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A 641, dénommée la Baro (Bretelle autoroutière de raccordement ouest), et la route départementale 817.

Il poursuit **quatre objectifs essentiels**, partagés par l'État, Vinci Autoroutes et le Département des Landes, à l'initiative du projet et partenaire de l'opération : faciliter les déplacements nord-sud ; renforcer la sécurité sur les RD 33 et RD 817 ; améliorer le cadre de vie des riverains le long de la RD 33 ; contribuer au développement économique du territoire.

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE

- **Vidéo. Mont-de-Marsan : à 21 ans, il fabrique des potions abracadabrantiques (et bio)**
- **Landes. « S'il faut passer par la justice, on le fera » : ils s'opposent au masque pour les enfants**

L'État, le Département des Landes et Vinci Autoroutes cofinancent le projet (2,4 millions d'euros d'investissement, dont deux tiers pour le Département et un tiers pour Vinci Autoroutes et l'État) dans le cadre du Plan d'investissement autoroutier, validé par l'État le 6 novembre 2018. L'objectif est la mise en service de ce projet mi-2024.



© Crédit photo : Préfecture des Landes

Les objectifs de la concertation publique

Les études du projet sont menées dans le cadre d'un processus d'information et de dialogue continu, qui implique les **acteurs institutionnels du territoire** (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations) et les **personnes directement concernées** (riverains, exploitants agricoles, propriétaires).

La présente concertation, menée au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, doit **permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet** et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage, dont le bilan validé par la Préfète des Landes, sera rendu public.

Un dispositif de concertation adapté à l'état d'urgence sanitaire

Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Le dispositif a été adapté et renforcé pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire.

Un document d'information avec un coupon-réponse pré-affranchi sera distribué, dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Peyrehorade et d'Orthevielle.

Des expositions sont visitables en mairies de Peyrehorade et d'Orthevielle ainsi qu'au siège de la Communauté de communes d'Orthe et Arigans et des permanences s'y dérouleront, dans le strict respect des gestes barrières et de la capacité des locaux. Elles s'inscrivent dans l'engagement du maintien de l'accès aux services publics.

Chacun pourra s'y rendre en renseignant l'attestation de déplacement et **cochant la case correspondante « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »**. L'exposition, initialement prévue dans les locaux du Département, à Mont-de-Marsan, a été **annulée pour limiter les déplacements** au territoire proche du projet.

Les équipes de Vinci Autoroutes ont également ouvert **un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger** à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études du projet : 05 82 95 09 30.

Un module interactif d'expression est ouvert sur le site internet du projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

Trois projets en cours

Après la signature des conventions de financement fin 2019, les études des projets inscrits au Plan d'investissement autoroutier dans le Département des Landes se sont poursuivies dans l'objectif d'aboutir à la réalisation de ces opérations d'ici 2024 à 2025.

Ainsi, selon le calendrier prévisionnel suivant, trois échangeurs ou demi-échangeurs devraient être construits sur l'autoroute A64 ces prochaines années :

- Création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A 641 - RD 817 (lire ci-dessus).
- Complément de l'échangeur A 641 / RD 19 : 6 millions d'euros, cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans, la Communauté d'Agglomération Pays basque, Vinci Autoroutes et l'État. Objectif de mise en service : mi 2025.
- Création du demi-échangeur dit de Carresse-Cassaber sur A 64 : 13,5 millions d'euros, cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes Béarn des Gaves, les groupes Daniel et Cemex, Vinci Autoroutes et l'État. Objectif de mise en service : 2025.

18

Béarn et Soule

Lundi 16 novembre 2020 **SUD OUEST**

ON EN PARLE

De nouvelles bretelles sur l'échangeur de l'A 641 en concertation

LANDES Deux nouvelles bretelles doivent être créées d'ici 2024 sur l'échangeur entre l'autoroute A 641 et la route départementale 817. Une concertation du public est prévue à partir de ce lundi 16 novembre, durant près d'un mois, dans des conditions particulières, en raison des restrictions sanitaires. Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant, qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A 641, dénommée la Baro (Bretelle autoroutière de raccordement ouest), et la route départementale 817.

La Direction prévention et sécurité publique dans la tour République

PRÉCISION La Direction départementale de la sécurité publique (DDSP64) n'ira pas dans la tour République, comme écrit par erreur dans « Sud Ouest » vendredi dans son article intitulé « La toursans complexes ». Une confusion s'est opérée entre DDSP et DPSP, soit la Direction prévention et sécurité publique. C'est bien ce service de la Ville et de l'Agglo qui ira s'installer dans le bâtiment.

L'acte IV du procès du double parricide doit débiter jeudi

LABASTIDE-CLAIRENCE Deux ans que le procès de Kévin Rouxel et Sofiya Bodnarchuk est marqué d'incertitudes. Jamais mené à son terme, émaillé d'incidents. Et cette quatrième tentative n'a jamais été aussi fragile. À partir de ce jeudi 19 novembre, la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques devrait tenter, une nouvelle fois, de pénétrer le drame d'un repas de famille, qui a viré au double parricide à Labastide-Clairence, au Pays basque. Si la présence et la coopération des deux prévenus ne semblent pas poser de problème, à en croire leurs avocats respectifs, le contexte sanitaire pourrait en décider autrement. La décision reviendra in fine à la présidente de la cour d'assises, Dominique Coquizar.

Nous Toutes 64 confinés mais mobilisés

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES Malgré le confinement, le collectif Nous Toutes continue de se mobiliser. Le die-in mensuel (lois duquel les participants simulent la mort) a donc eu lieu samedi sous forme de mail. Depuis le 7^e janvier, en France, 82 femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon, et la situation de confinement est le pire qui pouvait arriver à toutes les femmes victimes de violences au sein du couple.

FAITS DIVERS

ORTHEZ

L'un des braqueurs présumés de la bijouterie en détention

Le principal suspect dans la tentative de braquage d'une bijouterie à Orthez a été interpellé fin octobre comme révélé par « La République des Pyrénées » hier soir. Le 23 septembre, un homme non cagoulé est entré dans le magasin de Philippe Marinèche et l'a menacé avec un pistolet d'amorce. Mais il avait été désarmé et avait pris la fuite tout comme son complice qui faisait le guet à l'extérieur. D'importants moyens avaient été déployés sur le moment. Et l'enquête, qui s'est notamment appuyée sur des traces ADN, a donc abouti le 23 octobre à l'interpellation du principal suspect. Il a été présenté deux jours après à un juge d'instruction et mis en examen pour tentative de vol à main armée. Il a été placé depuis en détention provi-

soire confirme le parquet de Pau. Ce dernier indique également que ce trentenaire est originaire de la région parisienne et qu'il est connu défavorablement de la justice pour des faits de même nature.

BERNADETS

Les gendarmes démantèlent une production de cannabis

La production de cannabis paraît conséquente, au vu des photographies publiées par la gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques sur son compte Facebook. Mardi 10 novembre, les gendarmes de la compagnie de Pau, notamment ceux de la communauté de brigade de Morlaàs, ont découvert un lieu de culture de cannabis indoor à Bernadets. Ce hangar, qui serait situé en face de la salle des fêtes de la commune, présente une installation d'envergure avec au moins une quaran-

taine de pots. Mais la gendarmerie n'a pas communiqué sur les quantités saisies. Le particulier, qualifié d'« apprenti bricoleur » et d'« agriculteur en sous-sol », a été conduit en garde à vue. L'enquête se poursuit pour déterminer si revendait ou non ses produits illicites.

BÉOST

Un cycliste fait une chute de 15 mètres

Les sapeurs-pompiers ont été appelés pour un secours de montagne hier en fin de matinée. Un homme de 59 ans qui faisait du VTT a chuté de 15 mètres à Béost, près de Laruns. Il souffrirait du dos. L'hélicoptère Dragon 64 a été dépêché sur place. L'homme a été évacué vers le centre hospitalier de Pau.

PAU

Jugé aujourd'hui pour des violences conjugales

Un homme d'une trentaine d'années comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Pau pour violences conjugales. Les faits récents se sont déroulés vendredi soir à Pau. La police est intervenue au domicile du couple où la femme dit avoir reçu des coups de la part du trentenaire. Ils sont tous deux défavorablement connus des services de police.



Quarante pots servant à la plantation de cannabis sont visibles sur la photo. - R427 GENDARMERIE



Projet de liaison entre Orthevielle et Peyrehorade sur la RD 817.

PHOTO MAÏTÉ LABEYRIOTTE

Concertation publique

À partir de ce jour et jusqu'au vendredi 11 décembre, Vinci Autoroutes, maître d'ouvrage du projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD 817, organise une concertation publique sur le territoire d'Orthe-et-Arri-gans, première phase de l'élaboration du projet qui doit voir son aboutissement en 2024. Dans ce cadre, plusieurs moyens sont mis en œuvre : un document d'information, avec coupon-réponse pré-affranchi distribué dans les boîtes aux lettres de Peyrehorade et Orthevielle, notamment, et des expositions en mairies des deux communes, ainsi qu'au siège communautaire. Des permanences seront assurées en mairie

de Peyrehorade, aujourd'hui, mercredi 18 novembre, et jeudi 10 décembre, de 10 à 13 heures et de 15 h 30 à 18 h 30, ainsi qu'en mairie d'Orthevielle, vendredi 27 novembre et mercredi 2 décembre, de 10 à 13 heures et de 15 à 19 heures. Pour ces déplacements, cocher la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public » de l'attestation de déplacement. Un numéro vert (05 82 95 09 30) est actif pour permettre à chacun de s'exprimer et échanger avec les équipes qui conduisent les études du projet. Un module interactif d'expression est consultable sur le site Internet de Vinci. On peut également y trouver les dossiers de concertation.

- 20 novembre 2020 – « Ouverture de la concertation publique sur la création de l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade »

14 / Landes

Une décreue de l'épidémie, mais encore insuffisante

Covid-19 - À partir du 12 novembre, les Landes ont enregistré une baisse du nombre de nouveaux cas, mais les chiffres ont stagné à un niveau encore élevé ce début de semaine.

Après trois semaines de confinement, la préfète et le délégué départemental de l'Agence régionale de santé (ARS) ont fait un point de situation ce mercredi. En préambule, Didier Coutouaud a souhaité mettre en avant « une bonne nouvelle », avec la baisse des nouveaux cas de contamination observés dans le département depuis le 12 novembre. « On attendait une décreue. Elle est intervenue deux semaines après le confinement... Mais cette baisse est encore trop faible car les indicateurs stagnent depuis quelques jours » a tempéré le délégué de l'ARS.

Le taux d'incidence annoncé mercredi se situe à 217 cas pour 100 000 habitants. Il était monté jusqu'à 347 une dizaine de jours auparavant. « On reste à un niveau de circulation élevé du virus », a poursuivi Didier Coutouaud. En pratique, un tel taux signifie qu'environ 140 personnes sont testées positives chaque jour dans le département, soit près de mille par semaine.

La dynamique de contamination parmi les générations les plus âgées demeure également inquiétante (237 chez les + de 65 ans). Ces différentes données départementales



La préfète et le délégué départemental de l'Agence régionale de santé ont organisé un leur point presse régulier ce mercredi. // Archive - Le Sillon

se révèlent assez similaires aux tendances observées au niveau national et régional.

L'état des lieux dans les Ehpad et autres structures d'accueil de personnes âgées ou handicapées est lui aussi contrasté. La dynamique de l'épidémie y reste très forte. 38 établissements présentaient au moins un cas de Covid-19 cette semaine, dont 8 constituant de gros clusters (plus de 10 cas chez les résidents). « Au regard de ce niveau de contamination, le nombre de décès reste contenu, constate Didier Coutouaud. Surtout, on voit que certaines situations parviennent à être maîtrisées... Jusqu'à 23 dossiers ont été considérés comme clos depuis le début ».

18 patients en réanimation

Du côté du système hospitalier, 18 patients étaient placés en réanimation en milieu de semaine et 68 étaient hospitalisés en médecine Covid. 34 lits de réanimation sont désormais ouverts dans le départe-

ment (18 à Mont-de-Marsan et 16 à Dax). « Il faut rappeler que ces lits ne sont pas occupés que par des patients Covid », précise le délégué de l'ARS, qui évoque seulement « quelques disponibilités ». Depuis septembre, 74 personnes sont décédées de Covid-19 dans les Landes, dont 41 à l'hôpital et 33 en Ehpad.

Au regard de ces différents éléments, la préfète, Cécile Bilgot-Dekeyser, rappelle la nécessité de poursuivre la vigilance au niveau du respect des gestes barrières et des mesures de confinement. Celle-ci a d'ailleurs brossé un rapide bilan d'étape des contrôles inhérents aux restrictions en vigueur. Depuis fin octobre, les forces de l'ordre ont dressé 750 verbalisations pour absence d'attestation de déplacement ou attestation inadaptée et « seulement » une vingtaine de verbalisations pour non-port du masque. Un restaurant a fait l'objet d'une fermeture administrative et un PV a été dressé auprès d'une grande surface. F. B.

Au fil de l'actualité

Le conseil départemental vote la seconde décision modificative du budget 2020

Une session de l'assemblée départementale s'est tenue ce lundi 16 novembre pour le vote de la seconde décision modificative du budget 2020. De nombreux dossiers à l'ordre du jour étaient en lien avec les crises sanitaire et économique. Les débats sont revenus également sur certains dossiers agricoles. L'un d'eux a concerné la filière palmipèdes et celle des volailles. Dans son discours introductif, le président Xavier Fortinon a évoqué le lancement, avec le comité départemental du tourisme et en lien avec les trois chambres consulaires, d'une campagne « Achetez 100 % Landes », afin de donner « de la visibilité aux producteurs locaux en circuits courts dans cette période cruciale de vente, de soutenir aussi nos artisans et entreprises ». Cette campagne « fera la promotion d'un site internet dédié, qui recensera les bonnes adresses proposant de la vente en ligne ou de la vente à emporter de produits de qualité et 100 % Landes ». Par ailleurs, le conseil départemental a voté sa participation au financement d'une campagne spécifique de communication menée en accord avec les filières locales (palmipèdes et volailles). Dominique Degos, en charge du dossier agricole, a précisé que cette campagne était vouée à promouvoir les produits de ces filières dans les supermarchés des Landes, de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que sur le marché de Rungis, et via les ondes de la radio Sud Radio.

Les avancées du plan alimentaire territorial figuraient également à l'ordre du jour. Un des objectifs poursuivis par le Département est de relocaliser l'alimentation. Cette démarche englobe notamment les dispositifs AgriLocal et Etal40 (Espace Test Agricole Landes), déployés dès 2015. Depuis octobre 2019, la collectivité a installé sa feuille de route en formalisant un Plan alimentaire départemental territorial (PADT). « Les orientations de ce PADT doivent désormais être validées, qui visent essentiellement à renforcer les circuits courts », explique Dominique Degos. Un comité de pilotage doit se réunir en décembre afin de proposer un programme d'action opérationnel qui sera examiné au budget 2021. Parmi les pistes, figurent par exemple la mise en place de plateformes logistiques de conditionnement et de distribution de produits, la création d'une légumerie solidaire, le soutien aux achats chez des producteurs fermiers... F. B.

Ouverture de la concertation publique sur la création de l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade

Vinci Autoroutes (niveau ASE), maître d'ouvrage du projet, organise entre le lundi 16 novembre et le vendredi 11 décembre une concertation publique portant sur le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817. Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'exprimer sur le projet :

- Un document d'information avec un coupon-réponse pré-affranchi a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Peyrehorade et d'Orthevielle.
- Des expositions sont visibles en mairies de Peyrehorade et d'Orthevielle ainsi qu'au siège de la communauté de communes d'Orthe et Armagnac. Des permanences vont s'y dérouler.
- Les équipes de Vinci Autoroutes ont ouvert un numéro vert pour échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence au 05 82 95 09 30.
- Un module interactif d'expression est ouvert sur le site internet du projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr
- Chacun peut également écrire au maître d'ouvrage par courrier (Vinci Autoroutes concertation publique, Direction de la maîtrise d'ouvrage Ouest, 22 avenue Léonard de Vinci, 33600 Pessac) ou par e-mail à a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com
- Les dossiers de concertation peuvent être envoyés par courrier sur demande de lettre T ou via le module d'expression du site internet.

Voir le site internet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

Création d'une piste cyclable Mont-de-Marsan/Saint-Sever/Hagetmau

Le tracé de cette future piste cyclable va épouser l'ancienne section ferroviaire et devrait permettre de desservir la technopôle AgriGrandes à Haut-Mauco. L'investissement se situe autour de 4 millions d'euros, dont 1,80 M€ pour le Département. Démarrage des travaux prévu en 2021 pour un achèvement fin 2023.

Une nouvelle chronique vidéo sur Medialandes.fr

Depuis septembre, le portail de la médiathèque départementale propose une chronique vidéo baptisée « Rendez-vous avec un livre ». Le journaliste Jean-Antoine Loiseau présente ses coups de cœur : roman, essai, grand classique ou encore BD.

Les Etarf mettent en place une convention collective nationale

Social - Cette démarche offre une couverture conventionnelle aux salariés des entreprises de travaux et services agricoles, ruraux et forestiers.

Après plus de trois années de travail et de négociations, les partenaires sociaux de l'agriculture et la FNEDT (Fédération nationale des entrepreneurs des territoires) ont signé la convention collective nationale Etarf (Entreprise de travaux agricoles, ruraux et forestiers). Celle-ci offre une couverture conventionnelle aux 107 613 salariés de ces entreprises, recensés en France. La FNEDT a publié un communiqué en début de semaine pour annoncer cette démarche.

Ce processus a débuté en juillet 2017 avec la mise en place de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation Etarf, composée des organisations syndicales de salariés représenta-

tives et de la FNEDT. « Cette concertation a renforcé le dialogue avec nos partenaires sociaux et ouvert des perspectives pour l'avenir. Nous nous félicitons de cette grande avancée concrétisée par cette signature avec les organisations syndicales de salariés » se réjouit Philippe Largeau, président de la commission affaires sociales, emploi, formation au sein de la FNEDT. Les organisations syndicales de salariés concernés sont : FGA/CFDT, FGTA/FO, CFTC/AGRI et SNCEA/CFE/CGC.

107 613 salariés concernés

Les représentants de la FNEDT indiquent que les négociations ont été constructives et ont permis d'élaborer collectivement des propositions qui répondent aux attentes des entreprises et salariés de la branche Etarf. Le président Gérard Naglas a confirmé cet état d'esprit positif par ces propos : « Construire ensemble un consensus qui tient compte des points de vue de chacun reste une priorité capitale pour la FNEDT et les organisations syndicales ».



L'aboutissement de 3 ans de négociations // Photo Le Sillon

La nouvelle convention collective nationale Etarf (CCN Etarf) s'applique sur l'ensemble du territoire national et s'articule avec les dispositifs conventionnels territoriaux et présente la spécificité des secteurs concernés : les travaux et services agricoles et ruraux, les travaux et services forestiers en sylviculture, les travaux et services forestiers en exploitations forestières et les travaux et services agricoles.

- 15 novembre 2020- « Une concertation publique pour de nouvelles bretelles sur l'A641 »

PODCASTS | ÉCOUTER | TRAC | RELAY | RETROUVER UN SITE | LA RADIO | CONTACT

ACCUEIL | À LA UNE | SITE ET MOBILE | ACTUALITÉ | UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR DE NOUVELLES BRETelles SUR L'A641

UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR DE NOUVELLES BRETelles SUR L'A641

Orléans - 107.7 | N la radio

Dans les Landes, une concertation publique a lieu du 15 novembre au 11 décembre dans le cadre de la création de 2 nouvelles bretelles autoroutières sur l'autoroute A641, sur les sections entre les Peyrehorade et Orléansville. Ces bretelles doivent raccourcir les trajets autoroutiers, diminuer le poids du DARD pour l'Etat et l'Association de Raccordement Orléans, et la route départementale 817 pour faciliter les déplacements et donc améliorer le niveau de performance.



LE PROJET

CLARIN CHESTRE DE VINCI AUTOROUTES

0:00 / 0:11

Ces 2 nouvelles bretelles, une entrée et une sortie, vont ainsi compléter, en partie nord, le dispositif d'échange constant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, le DARD, la bretelle Autoroutière de Raccordement Orléans et la Route Départementale le 817. Le projet se situe sur les constructions de Peyrehorade et d'Orléansville et va faciliter les déplacements (notamment depuis et vers le lycée) et donc améliorer le niveau de performance.

C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, avec VINCI Autoroutes, l'Etat et le Conseil Départemental qui a pour objectif de :

- faciliter les déplacements routiers
- améliorer la sécurité sur les routes départementales 817 et 817
- améliorer le cadre de vie des riverains
- contribuer au développement économique du territoire

A QUOI SERT CETTE CONCERTATION PUBLIQUE ?

CLARIN CHESTRE DE VINCI AUTOROUTES

0:00 / 0:00

Du 15 novembre au 11 décembre, par le biais d'une concertation publique. Ce temps fort de dialogue autour du projet vise, sur la base des propositions des participants, à recueillir l'avis des usagers, sur les aspects techniques et relations d'intégration dans le territoire.

COMMENT PARTICIPER A LA CONCERTATION PUBLIQUE ?

CLARIN CHESTRE DE VINCI AUTOROUTES

0:00 / 0:00

Plusieurs outils sont disponibles pour s'exprimer et donner son avis sur le projet :

- un dispositif interactif dans les zones les plus sensibles du Peyrehorade et d'Orléansville (Puy d'Orléans Rd...)
- des expositions dans les mairies de Peyrehorade et d'Orléansville ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes,
- un numéro vert : 01 82 95 00 30,
- un site internet : www.a641-échangeur-peyrehorade.fr

AVOIR AUSSI

✉ Pour participer à la concertation publique :

- 19 novembre 2020 – « Une concertation publique pour l'échangeur d'Ortheville »

19/11/2020

Une concertation publique pour l'échangeur d'Ortheville | Detail d'une actualité | Département des Landes

Une concertation publique pour l'échangeur d'Ortheville

16-11-2020



Lancée aujourd'hui sous l'égide de la Préfète des Landes, elle est un préalable à la réalisation de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817.

Le Département des Landes gère et exploite un réseau routier de 4 300 km avec un souci permanent d'en améliorer la sécurité et de faciliter les déplacements. À ce titre, le dossier des dessertes routières liées à l'autoroute A64 mobilise son attention depuis plusieurs années.

Les agglomérations de Sordé-l'Abbaye et Peyrehorade sont en effet traversées quotidiennement par de nombreux poids lourds. Rachel Durquety, vice-présidente du Département pour le canton Pays d'Orthe et Arrigans témoigne que « l'atteste du territoire est très forte pour des raisons de sécurité en priorité, mais également pour diminuer les nuisances liées aux camions qui circulent sur les routes du secteur ». À titre d'exemple, les services du Département ont dénombré parfois jusqu'à 1 000 camions en une journée au rond-point de la mairie de Peyrehorade.

C'est pourquoi le Département des Landes a saisi officiellement l'État et son concessionnaire VINCI Autoroutes pour la réalisation d'un ensemble d'opérations visant à améliorer et sécuriser la circulation dans ce secteur et s'est engagé dès 2018 à participer à son financement.



Transformer le demi-échangeur A641/RD817

La première opération qui fait l'objet d'une consultation publique aujourd'hui consiste en la transformation du demi-échangeur A641/RD817. Se déployant sur les communes de Peyrehorade et d'Ortheville, deux nouvelles bretelles, une sortie et une entrée, vont être créées. Elles viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest), et la route départementale 817.

Cet aménagement fait partie d'une plus large démarche inscrite au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA). « Dans les prochaines années, deux autres opérations viendront compléter celle-ci : le complément de l'échangeur A641/RD19 et la création d'un demi-échangeur à Garresse-Cassabex. C'est vraiment une démarche globale qui est menée », conclut l'Élu départementale.



Donnez votre avis !

- 16 novembre 2020 – Information Panneau Pocket « AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE »

Orthevielle
au cœur du Pays d'Orthe

8 Place Montgalland, 46300 Orthevielle
du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Une question, une info?
Contactez-nous au
05 58 73 05 90
mairie@orthevielle.fr

LA MAIRIE VIE PRATIQUE ACTION SOCIALE LOISIRS & HÉBERGEMENT ENFANCE CONTACT

Les dernières infos
Actualités & Infos

DANS L'AGENDA
Annonces, commémorations, expositions... Retrouvez les événements à ne pas rater!

Orthevielle
Information Panneau Pocket

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE
Du lundi 16 novembre au vendredi 11 décembre 2020, VINCI Autoroutes organise une concertation publique sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles en complément du demi-échangeur qui assure aujourd'hui les échanges entre l'Autoroute A641 et la Route Départementale 817.
Notre commune

Mardi le 16/11/2020
1 sur 9

INSCRIPTION NEWSLETTER

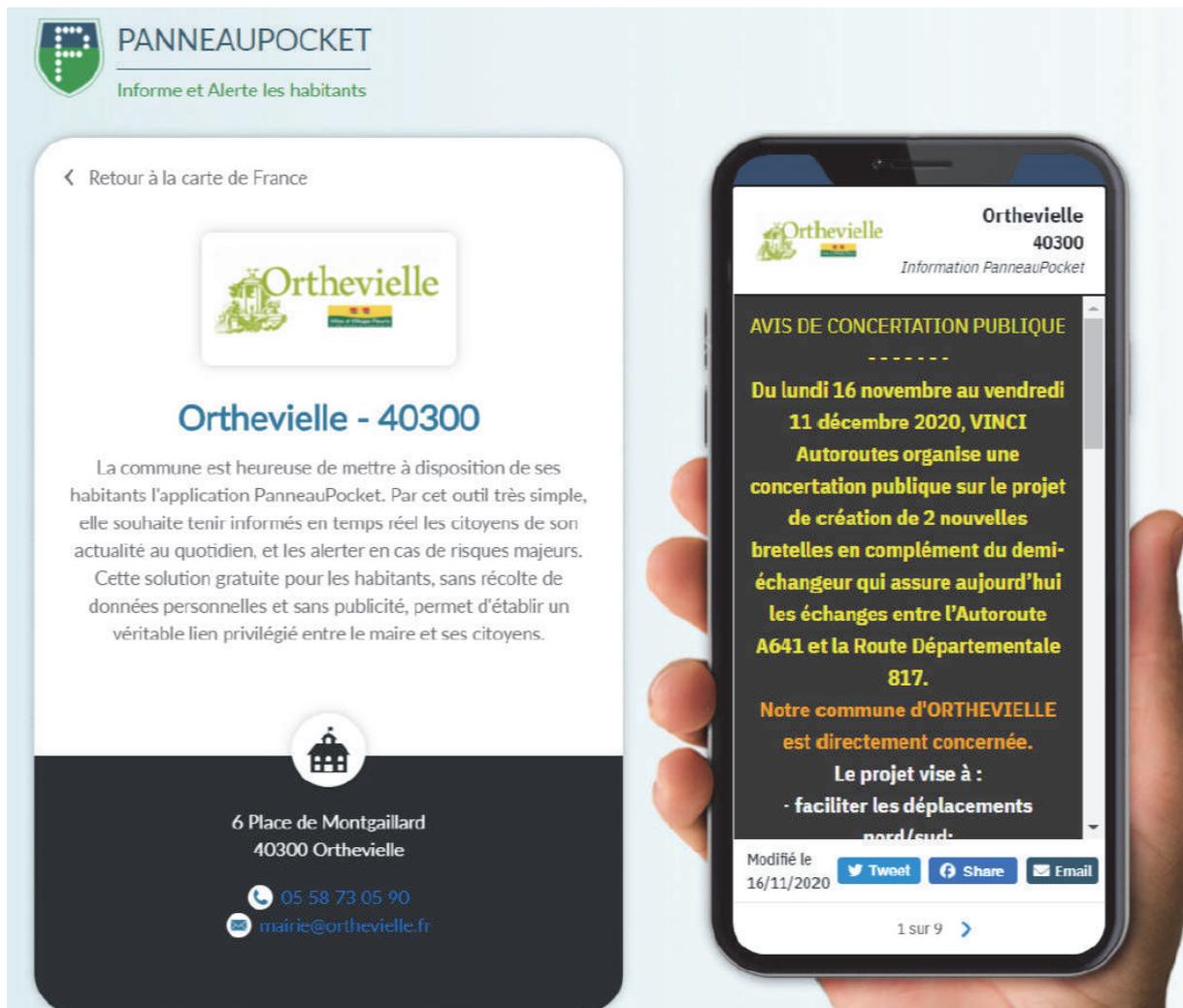
Bienvenue sur le site de la Commune d'Orthevielle

SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Orthevielle, village de 949 habitants (source INSEE au 01/01/2019), étendu sur 1394 hectares est situé au cœur du Pays d'Orthe, bordé au sud par les Gaves Réunis, traversé d'est en ouest par la route départementale 817 (ancienne nationale 117, axe Bayonne-Pau), et du sud au nord par la route départementale 33 (dite de Dax).

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LE VILLAGE
Au carrefour des Landes et du Pays Basque, Orthevielle possède de nombreux atouts architecturaux, économiques et touristiques.
Au fil des pages vous découvrirez un village qui a su prendre le virage de la modernité, tout en gardant son identité rurale.
Zone d'activité, lotissement communal, école numérique rurale, tissu associatif actif, village fleuri primé de 2 fleurs au concours régional d'Aquitaine, locations saisonnières, chambres d'hôtes, restaurant de tradition, autant d'éléments qui vous donneront l'envie de venir nous rencontrer.

Le Maire, Didier Moustié.



Site internet - Mairie d'Estigarde

14 novembre 2020 – « Peyrehorade (40) : une concertation publique concernant de nouvelles bretelles sur l'échangeur de l'A 641 »

HOME / SUD OUEST / PEYREHORADE (40) : UNE CONCERTATION PUBLIQUE CONCERNAIT DE NOUVELLES BRETELLES SUR L'ÉCHANGEUR DE LA 641

Actualités

Peyrehorade (40) : une concertation publique concernant de nouvelles bretelles sur l'échangeur de l'A 641

03 novembre 2023

SUD OUEST

Deux nouvelles bretelles doivent être créées d'ici 2024 sur l'échangeur entre l'autoroute A 641 et l'actuelle départementale D17. Une concertation du public est prévue à partir de ce lundi 10 novembre, durant deux mois, dans des conditions particulières, en raison des restrictions sanitaires.

Le projet

Les études sur les communes de Peyrehorade et d'Ortheville ont permis la création de deux nouvelles bretelles (une sens et une entrée), qui vont ainsi compléter un partenariat de demi-échangeur existant, qui assure aujourd'hui l'échangeur entre l'autoroute A 641, anciennement la D90 (bretelle autoroutière de raccordement ouest), et la route départementale D17.

Il s'agit de quatre objectifs essentiels, partagés par l'Etat, l'Amont, le Département des Landes, à l'initiative du projet et générale de circulation, tout en les déplaçant de manière à améliorer la sécurité sur les RD 17 et RD 617, à améliorer le cadre de vie des riverains le long de la RD 17, contribuer au développement économique du territoire.

Le projet de concertation

L'Etat, le Département des Landes et l'Amont Amont ont financé le projet (2,4 millions d'euros d'investissement, dont deux tiers pour le Département des Landes pour l'Etat, l'Amont et l'Etat) dans le cadre du Plan d'Investissement autoroutier, validé par l'Etat le 6 novembre 2018. L'objectif est la mise en service de ce projet en 2024.

2023 (photo : Peyrehorade - Landes)

Les objectifs de la concertation publique

Les études du projet sont menées dans le cadre d'un processus d'information et de dialogue continu, qui implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, professionnels).

La présente concertation, menée au titre de l'article 11-31-3 du code de l'urbanisme, doit permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et prises en compte par le Service d'ouvrage, dont la finalité est la Préfecture des Landes, sera rendu public.

Un dispositif de concertation adapté à l'état d'urgence sanitaire

Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour assurer la concertation sur le projet. Le dispositif est adapté et adapté pour faciliter la participation de tous dans le cadre sanitaire.

Un document d'informations avec un questionnaire simplifié sera distribué, de la manière suivante, dans toutes les communes concernées par le projet de concertation : Peyrehorade et d'Ortheville.

Des expositions sont organisées au sein des communes de Peyrehorade et d'Ortheville ainsi qu'au siège de la Communauté de communes d'Orthe et Angars et des personnes s'y inscrivent, toute en respectant les gestes barrières et de la capacité des locaux. Elles s'inscrivent dans l'organisation des activités de l'Etat et des services publics.

Chaque semaine y répondent notamment l'information et d'expliquer, en tant que service public, « consultation publique ou administrative et pour se rendre dans un service public ». L'objectif est, évidemment, de limiter les déplacements au minimum possible.

Le équipe de l'Etat autoroutier ont également ouvert un numéro vert pour permettre à chacun de s'inscrire et d'échanger à tout moment, sur par téléphone et en direct, avec les équipes qui mènent les études du projet : 05 52 45 09 30.

Un module interactif d'expression est ouvert sur le site internet du projet : www.a641.echangeur-peyrehorade.fr

Trois projets en cours

Après la signature des conventions de financement fin 2019, les études des projets inscrits au Plan d'Investissement autoroutier dans le Département des Landes se sont poursuivies dans l'objectif d'aboutir à la réalisation de ces opérations d'ici 2024-2025.

Ainsi, après le calendrier prévu initialement, trois échangeurs de demi-échangeurs doivent être construits sur l'autoroute A641 ces prochains années :

- Création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641 - RD 617 (lire ci-dessus)
- Complément de l'échangeur A641 - RD 17 (8 millions d'euros, financés par le Département des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes d'Orthe et d'Angars, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, l'Amont Amont et l'Etat. Objectif de mise en service en 2025.
- Création d'un demi-échangeur de Cambo-Clairac sur l'A 641 : 13,5 millions d'euros, financés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Angars, la Communauté de communes Béarn des Gaves, les groupes Banquet Cambo, Amont Amont et l'Etat. Objectif de mise en service : 2025.

Rechercher...

Pages

- Accueil
- Actualités
- Partenaires
- Thèmes
- Associations
- Médias Partenaires
- Services Associatifs
- Partenaires
- Conseil Municipal
- Associations de la Région
- Partenaires
- Partenaires de la Région

Catégories

- Actualités
- Partenaires
- Thèmes
- Associatifs
- Partenaires
- Partenaires

Archives

- janvier 2024
- décembre 2023
- novembre 2023
- octobre 2023
- septembre 2023
- août 2023
- juillet 2023
- juin 2023
- mai 2023
- avril 2023
- mars 2023
- février 2023
- janvier 2023
- décembre 2022
- novembre 2022
- octobre 2022
- septembre 2022
- août 2022
- juillet 2022
- juin 2022
- mai 2022
- avril 2022
- mars 2022
- février 2022
- janvier 2022
- décembre 2021
- novembre 2021
- octobre 2021
- septembre 2021
- août 2021
- juillet 2021
- juin 2021
- mai 2021
- avril 2021
- mars 2021
- février 2021
- janvier 2021
- décembre 2020
- novembre 2020
- octobre 2020
- septembre 2020
- août 2020
- juillet 2020
- juin 2020
- mai 2020
- avril 2020
- mars 2020
- février 2020
- janvier 2020
- décembre 2019
- novembre 2019
- octobre 2019
- septembre 2019
- août 2019
- juillet 2019
- juin 2019
- mai 2019
- avril 2019
- mars 2019
- février 2019
- janvier 2019
- décembre 2018
- novembre 2018
- octobre 2018
- septembre 2018
- août 2018
- juillet 2018
- juin 2018
- mai 2018
- avril 2018
- mars 2018
- février 2018
- janvier 2018
- décembre 2017
- novembre 2017
- octobre 2017
- septembre 2017
- août 2017
- juillet 2017
- juin 2017
- mai 2017
- avril 2017
- mars 2017
- février 2017
- janvier 2017
- décembre 2016
- novembre 2016

Compte Facebook - Commune de Peyrehorade

- 14 novembre 2020 – Partage de l’article paru dans le journal Sud-Ouest

Compte Twitter - Département des Landes

- 16 novembre 2020 – « [#AMENAGEMENT](#) ► Le Département [#Landes](#) est mobilisé pour améliorer les dessertes routières liées à l’[#A64](#). Du 16/11 au 11/12 participez à la concertation publique du projet [@VINCIAutoroutes](#) de 2 bretelles sur l’échangeur A641/RD817 <http://a641-echangeur-peyrehorade.fr> »
- 17 novembre 2020 – « Concertation publique - échangeur [#Orthevielle](#) / [#Peyrehorade](#) Venez rencontrer les équipes [@VINCIAutoroutes](#) pour échanger sur le projet de création de 2 bretelles sur l’échangeur A641/RD817, mercredi 18 nov. de 10 à 13h à la mairie de Peyrehorade [#Landes](#) »
- 26 novembre 2020 – « Concertation publique - échangeur [#Orthevielle](#) / [#Peyrehorade](#) Venez rencontrer les équipes [@VINCIAutoroutes](#) pour échanger sur le projet de création de 2 bretelles sur l’échangeur A641/RD817, vendredi 27 nov. de 10 à 13h à la mairie d’Orthevielle [#Landes](#) <https://a64amenagement.com/amenager-l-autoroute/echangeur-A641-RD817> »
- 1^{er} décembre 2020 – « Concertation publique - échangeur [#Orthevielle](#) / [#Peyrehorade](#) Venez rencontrer les équipes [@VINCIAutoroutes](#) pour échanger sur le projet de création de 2 bretelles sur l’échangeur A641/RD817, mercredi 2 déc. de 15 à 19h à la mairie d’Orthevielle [#Landes](#) <https://a64-amenagement.com/amenager-l-autoroute/echangeur-A641-RD817> »
- 9 décembre 2020 – « Concertation publique - échangeur [#Orthevielle](#) / [#Peyrehorade](#) Venez rencontrer les équipes [@VINCIAutoroutes](#) pour échanger sur le projet de création de 2 bretelles sur l’échangeur A641/RD817 jeudi 10 déc. de 15h30 à 18h30 à la mairie de Peyrehorade [#Landes](#) <https://a64-amenagement.com/amenager-l-autoroute/echangeur-A641-RD817> »
- 14 décembre 2020 – « Fin de la concertation publique pour l’échangeur d’[#Orthevielle](#) / [#Peyrehorade](#) [#Landes](#) »

Annexe 4 - LISTE DES PARTIES PRENANTES DESTINATAIRES DU COURRIER

Les parlementaires

- Sénateurs Landes : Eric KERROUCHE et Monique LUBIN
- Député de la troisième circonscription des Landes : Boris VALLAUD
- Député de la cinquième circonscription des Pyrénées-Atlantiques : Florence LASSERRE

Les chambres consulaires et acteurs économiques

- CCI des Landes : François LAFITTE, Président et Michel DUCASSÉ, Directeur Général
- CCI Pau Béarn : Didier LAPORTE, Président et Valérie DUBOUÉ, Directeur Général CCI Bayonne-Pays Basque : André GARRETA, Président et Frank LAVIEILLE, Directeur Général
- Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine : Dominique GRACIET, Président et Olivier DEGOS, Directeur Général
- Chambre d'Agriculture des Landes : Dominique GRACIET, Président et Eric LAFUENTE, Directeur
- Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques : Bernard LAYRE, Président et Serge FERREBOEUF, Directeur général

Annexe 5 - PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

Échangeur A641/RD817

La concertation publique sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles de l'échangeur débute : **Exprimez-vous !**



Cher Monsieur RAGAS,

VINCI Autoroutes organise une concertation publique portant sur le projet de création de deux nouvelles bretelles en complément du demi-échangeur qui assure aujourd'hui les échanges entre l'Autoroute A641 et la Route Départementale 817.



Du 18 novembre au 11 décembre 2020, chacun est invité à s'informer et s'exprimer sur l'opportunité du projet et ses conditions de réalisation.

DONNEZ VOTRE AVIS

Pour en savoir plus...

En offrant un accès plus direct à l'A641, le projet vise 4 objectifs :

- faciliter les déplacements nord/sud
- renforcer la sécurité sur les routes départementales 33 et 817
- améliorer le cadre de vie des riverains
- contribuer au développement économique du territoire.

À l'origine du projet et partenaire de VINCI Autoroutes, le Département des Landes contribue à son financement dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier validé par l'État (décret du 6 novembre 2018).

[En savoir plus sur ce projet](#)

À bientôt sur vos autoroutes.

Le Service Clients VINCI Autoroutes



D'autres questions ?

N'hésitez pas à consulter notre rubrique [AIDE & CONTACT](#) ou à nous contacter sur vinci-autoroutes.com

Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, veuillez ajouter "info@email.vinci-autoroutes.com" à votre carnet d'adresses. Message envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre directement.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Service Clients VINCI Autoroutes CS 40001 - 13558 SALON DE PROVENCE CEDEX.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Annexe 5 - SUPPORTS DE CONCERTATION

**ÉCHANGEUR | A641/RD817
PROJET DE CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles**

NOVEMBRE 2020



DOSSIER DE
CONCERTATION PUBLIQUE
16 novembre - 11 décembre 2020



« Cet aménagement est un atout pour notre territoire. Il délestera les routes secondaires du trafic de passage, sécurisera les déplacements et améliorera le cadre de vie des riverains des routes départementales 33 et 817 ».

*Cécile BIGOT-DEKEYZER,
Préfète des Landes*

Répondre aux besoins de déplacement des usagers de la route en réalisant des projets en partenariat avec les collectivités locales et les sociétés concessionnaires d'autoroutes est l'un des objectifs majeurs du Plan d'investissement autoroutier validé par l'État le 6 novembre 2018.

Dans les Landes, ce vaste programme d'investissement comprend, entre autres, la modification de l'échangeur existant entre la route départementale 817 et l'autoroute A641, qui permet de rejoindre l'autoroute A64.

Cet échangeur sera complété par deux bretelles permettant ainsi l'ensemble des mouvements de circulation « Nord-Sud » et « Est-Ouest ».

Situé sur la commune de Peyrehorade, cet aménagement est un atout pour notre territoire. Il délestera les routes secondaires du trafic de passage,

sécurisera les déplacements et améliorera le cadre de vie des riverains des routes départementales 33 et 817 aujourd'hui fréquentées par de nombreux véhicules en transit.

À plus grande échelle, il facilitera les déplacements avec le nord du département des Landes et contribuera ainsi au dynamisme économique et touristique des territoires desservis.

Le plan de financement de cette opération étant désormais arrêté, s'ouvre aujourd'hui le temps de la concertation publique, une étape clé durant laquelle chacun peut s'informer et donner son avis sur le projet.

Je souhaite que vous soyez nombreuses et nombreux à participer à cette concertation afin d'aboutir, ensemble, à un projet partagé par le plus grand nombre.





Sommaire

P. 6 à 7

1. Le projet en un coup d'œil

P. 8 à 9

2. La genèse de l'opération

UNE VOLONTÉ DU DÉPARTEMENT DES LANDES...
...ACCOMPAGNÉE PAR L'ÉTAT ET VINCI AUTOROUTES
LE FINANCEMENT
LES ACTEURS

P. 10 À 13

3. Les objectifs du projet

FACILITER LES DÉPLACEMENTS NORD/SUD ET RENFORCER LA SÉCURITÉ
SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES 33 ET 817
AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

P.14 À 17

4. Le projet plus en détail

PRÉSENTATION ET ENJEUX DE CONCEPTION
LES CONDITIONS D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT
LA POURSUITE DES ÉTUDES

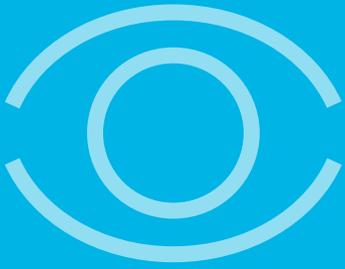
P. 18 À 19

5. Participez à la concertation

VOTRE AVIS COMPTE !
LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION
ET APRÈS LA CONCERTATION

Conception-Réalisation-Illustrations : Komenvoir
Crédits photos : Jean-Philippe MOULET





1. Le projet en un coup d'œil



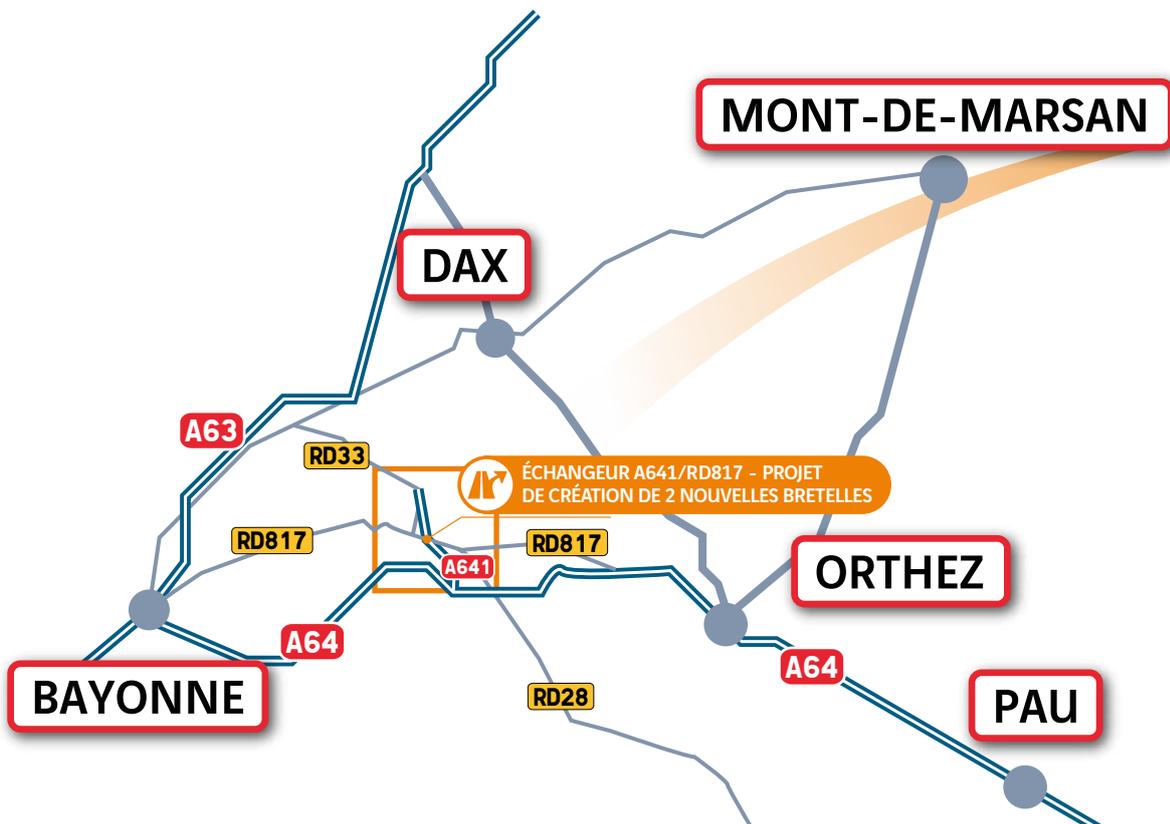
2 communes concernées par l'implantation du projet : Peyrehorade et Orthevielle



2 nouvelles bretelles pour compléter l'échangeur existant



2,4 M€ d'investissement (valeur 2016)





5 000

bénéficiaires du projet / jour
concernés par le projet

2

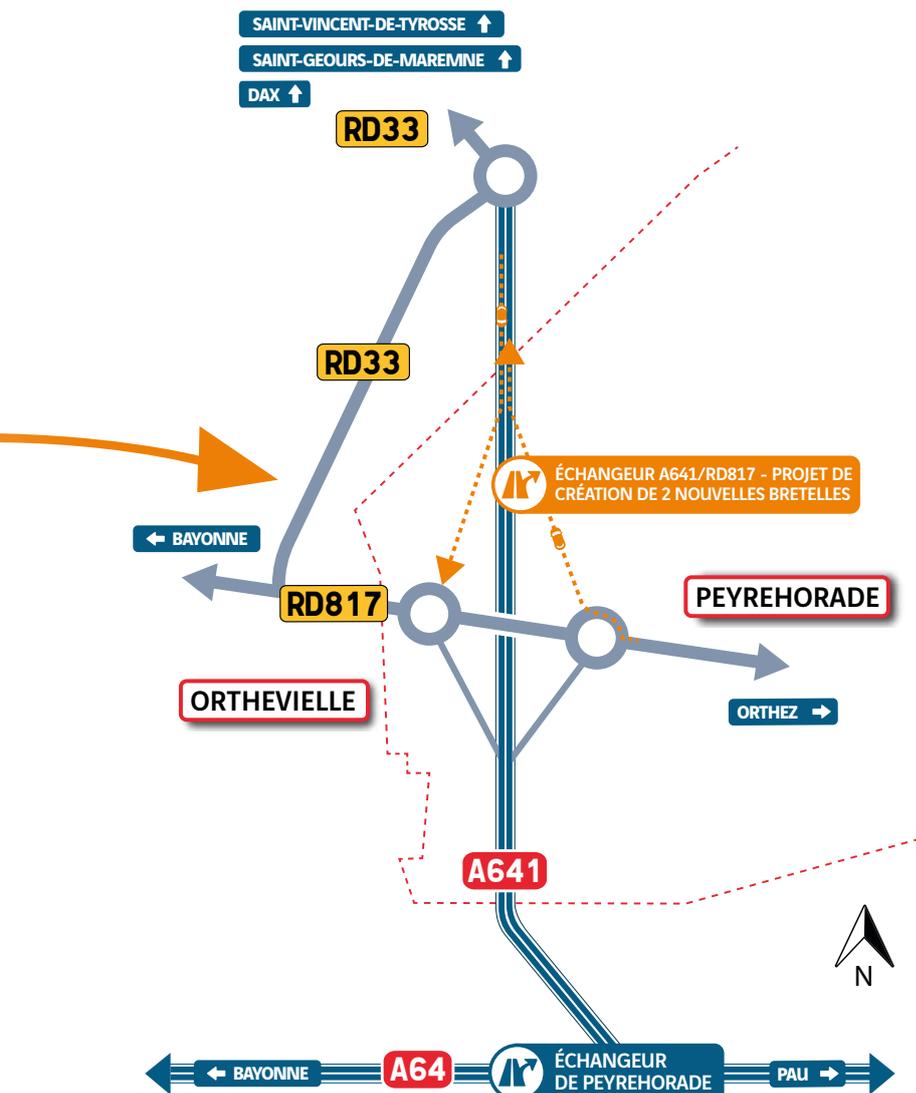
cofinanceurs



1

Maître
d'ouvrage*

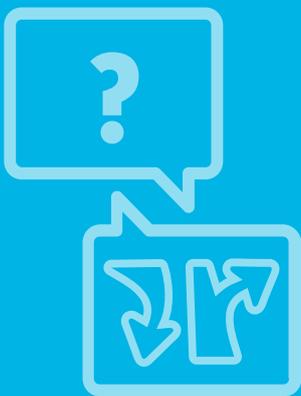
Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest, et la route départementale 817.



Préalablement étudié dans le cadre d'échanges réguliers avec les acteurs du territoire concernés, il fait actuellement l'objet d'une concertation publique au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Ce temps fort vise, sur la base de la présentation de l'opération, à recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs et ses conditions d'intégration dans le territoire. En tant que concessionnaire de l'A641, VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet, cofinancé par le Département des Landes.



*Le Maître d'ouvrage définit les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier. Il finance ou cofinance l'investissement, pilote techniquement et administrativement aussi bien les études que les travaux et assure l'entretien des aménagements réalisés dès la mise en service de l'infrastructure.



2. La genèse de l'opération



UNE VOLONTÉ DU DÉPARTEMENT DES LANDES...

Le Département des Landes gère et exploite un réseau routier de 4 300 km avec un souci permanent d'en améliorer la sécurité et d'y faciliter les déplacements locaux. Les agglomérations de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade sont traversées quotidiennement par de nombreux poids lourds (environ 1 000 poids lourds utilisent chaque jour le rond-point de la mairie de Peyrehorade) occasionnant de très nombreuses nuisances.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, le Département a saisi officiellement l'État et son concessionnaire VINCI Autoroutes pour la réalisation d'un ensemble d'opérations visant à améliorer et sécuriser la circulation dans ce secteur et s'est engagé dès 2018 à participer à son financement.

Ces aménagements consistent en la construction d'un demi-échangeur autoroutier dit de Carresse-Cassaber, entre l'A64 et la RD29, et la transformation des demi-échangeurs

A641/RD817 et A641/RD19 sur la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest).

... ACCOMPAGNÉE PAR L'ÉTAT ET VINCI AUTOROUTES

En réponse à cette attente, l'État a demandé à VINCI Autoroutes d'engager en partenariat avec le Département une étude d'opportunité visant à valider la faisabilité technique et financière du projet puis, une étude plus complète pour définir les caractéristiques techniques des deux nouvelles bretelles, estimer leur coût et les conditions de financement et de planification.

LE FINANCEMENT

En 2016, le Département des Landes et l'État au travers du concessionnaire VINCI Autoroutes se sont mobilisés pour intégrer cette opération au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires (décret publié le 8 novembre 2018). La convention signée le 5 novembre 2019, confirme le cofinancement du projet pour les deux tiers par le Département des Landes et pour le tiers restant par VINCI Autoroutes.



Le carrefour RD33/RD817

La création de 2 nouvelles bretelles permettra d'assurer les échanges entre le réseau local et le réseau autoroutier sans avoir à emprunter le carrefour situé au croisement des routes départementales 33 et 817, à l'ouest du demi-échangeur existant.

LES ACTEURS

■ Le Département des Landes

À l'origine du projet et partenaire de VINCI Autoroutes, le Département des Landes cofinance le projet de création des deux nouvelles bretelles sur l'échangeur situé entre la RD817 et la BARO. Dans ce cadre, il s'assure que le projet répondra bien aux impératifs de sécurisation du carrefour actuel entre la RD33 et la RD817 à Orthevielle et des riverains de la RD33 en favorisant le transfert du trafic non local qui l'emprunte vers ce nouvel échangeur.

■ L'ÉTAT

L'État est l'autorité concédante à laquelle VINCI Autoroutes est liée par un contrat de concession. Il veille au respect des engagements pris par VINCI Autoroutes dans le cadre de ce contrat, en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du réseau routier national concédé. Les services de l'État veillent au respect des normes techniques, engagements en faveur de l'environnement, délais de réalisation des travaux...

Ils délivrent les différentes autorisations réglementaires préalables au démarrage des travaux et relatives, notamment, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de la biodiversité et à l'archéologie. À l'issue des travaux, c'est également l'État qui valide la mise en service.

■ VINCI Autoroutes

Constitué des sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcos et Arcour, VINCI Autoroutes totalise en France 4 443 kilomètres de réseau, 187 aires de services, 266 aires de repos, 323 gares de péage ainsi que 31 parkings dédiés au covoiturage, soit 2 541 places.

VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assurera la sécurité et l'entretien du futur aménagement.



3. Les objectifs du projet

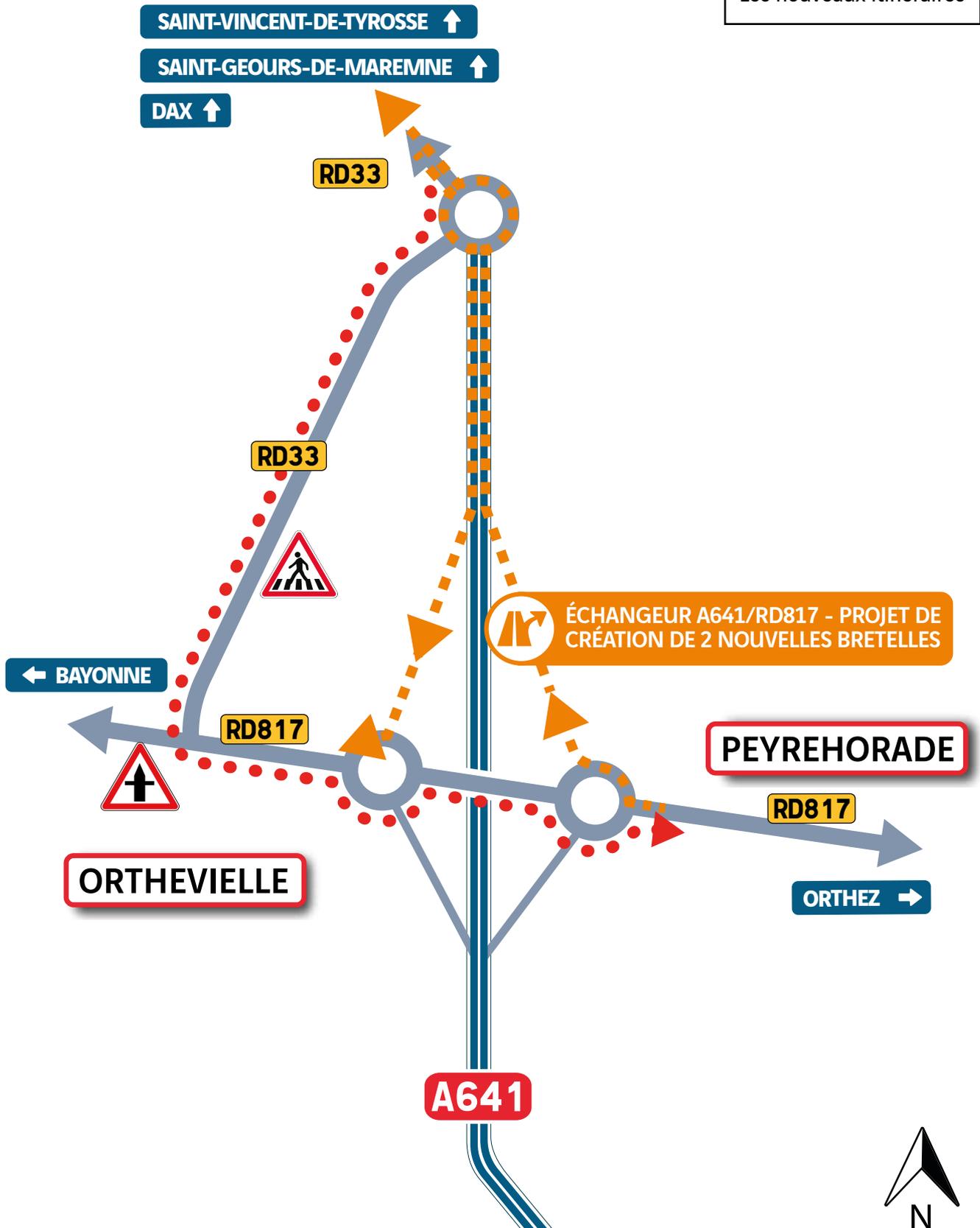
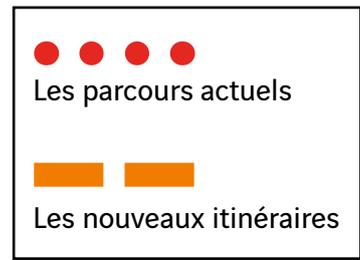
FACILITER LES DÉPLACEMENTS NORD/SUD ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES 33 ET 817

Aujourd'hui, de nombreux véhicules et poids lourds venant du nord du département (Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saint-Geours-de-Maremne...) empruntent la RD33 (route de Dax) pour rejoindre le carrefour avec la RD817 et accéder à l'A641 vers le Sud ou continuer vers l'Ouest (en direction de Bayonne) ou vers l'Est (en direction de Peyrehorade). En sens inverse, les conducteurs en provenance de l'Ouest ou de l'Est et souhaitant rejoindre les communes du nord du département empruntent le même itinéraire, mais dans l'autre sens.

Le carrefour actuel RD33/RD817 est un carrefour dit en « T » c'est-à-dire que les véhicules doivent marquer l'arrêt pour passer d'une RD à l'autre. **Régulièrement encombré, il génère des situations accidentogènes et d'insécurité routière.**

Le projet va permettre aux véhicules circulant actuellement sur la RD33 de bénéficier de meilleures conditions de déplacement. Alternatives au trajet nord/sud via la RD33, les deux nouvelles bretelles vont fiabiliser les temps de parcours et renforcer la sécurité.





AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Délestant la RD33 et RD817 du trafic de transit, le projet va également contribuer à renforcer la sécurité des riverains qui résident de part et d'autre de ces axes. Les accès et sorties de voies privées, les passages piétons et les arrêts de bus seront plus sûrs. Les nuisances liées à ce trafic seront diminuées, améliorant ainsi le cadre de vie des riverains concernés.



Entre la fin de l'A641 au nord et le carrefour avec la RD817, la RD33 est jalonnée d'accès riverains, d'arrêts de bus et passages piétons. ▼





RD817 / ZI Du Beré

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le territoire accueille de nombreuses entreprises au rayonnement national ou international dans les secteurs de l'agro-alimentaire (spécialisées dans les semences, les céréales, la volaille...); du génie civil; du voyage (autocaristes de tourisme) ou encore de l'automobile (vente de pièces détachées automobiles, agricoles).

Les zones d'activités de Peyrehorade et d'Orthevielle se développent avec l'installation de nouvelles entreprises, séduites par des commerces et des services de proximité et par l'accès rapide aux autoroutes A63 et A64.

Compléter le demi-échangeur existant va contribuer à mieux desservir les zones d'activités et à renforcer leur attractivité. Ainsi, les entreprises bénéficieront d'un accès plus direct à l'autoroute, un axe stratégique pour le développement économique.





4. Le projet plus en détail

La présentation du projet exposée dans ce chapitre est une synthèse des études préliminaires. Les caractéristiques précises du projet seront définies après la phase de concertation.

PRÉSENTATION ET ENJEUX DE CONCEPTION

Le projet, situé sur la commune de Peyrehorade, consiste en la création de deux nouvelles bretelles qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest, et la route départementale 817.

Ainsi,

- ▶ les automobilistes en provenance du Nord et souhaitant rejoindre Bayonne ou Peyrehorade depuis l'A641, emprunteront la nouvelle bretelle de sortie pour retrouver l'actuel rond-point de raccordement à la RD817, sans passer par la RD33 ;
- ▶ les automobilistes en provenance de l'Ouest ou de l'Est et à destination du Nord accéderont directement à l'A641 sans passer par la RD33. Pour cela, il leur suffira d'emprunter la nouvelle bretelle d'entrée qui sera raccordée au rond-point de la RD817.

Pour définir le tracé de ces bretelles et leurs conditions d'insertion dans l'environnement, VINCI Autoroutes doit tenir compte principalement de normes techniques et de l'état initial de l'environnement.

A. DES CONTRAINTES TECHNIQUES ET GÉOMÉTRIQUES

Pour respecter les normes de conception géométrique et de sécurité*, le raccordement de la bretelle d'entrée sur l'A641 doit être le plus perpendiculaire possible à la RD817 au niveau du giratoire Est existant. Le but est de ralentir les véhicules qui s'insèrent sur la bretelle d'entrée et garantir ainsi leur sécurité. D'autre part, la bretelle d'entrée doit se raccorder à l'A641 avec des rayons suffisamment grands pour assurer la visibilité et la sécurité des automobilistes qui l'empruntent. Afin de limiter les emprises foncières du projet, le bassin de traitement des eaux de chaussée est situé dans le délaissé de l'inter-bretelle.



*Les deux nouvelles bretelles devront être conçues dans le strict respect de la réglementation applicable aux infrastructures autoroutières. L'ICTAAL (Instruction sur les conditions techniques d'aménagement des autoroutes de liaison) et son complément dédié aux échangeurs sur route de type autoroute (version mai 2015) impose des normes de conception géométrique spécifiques pour répondre aux exigences de confort et de sécurité de ce type d'infrastructure.

B. LA NÉCESSAIRE LIMITATION DES IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des contraintes techniques et de sécurité, VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage, va veiller à concevoir des bretelles de raccordement à l'A641 qui limitent les impacts potentiels du projet sur son environnement humain, agricole, physique et naturel.

Des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître très précisément l'environnement direct et de concevoir un projet qui permet d'« Éviter, Réduire, Compenser* » ses impacts. Un premier diagnostic de cet environnement est proposé dans la partie suivante.



* Éviter, Réduire, Compenser

Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction (par exemple, l'installation de clôtures à maille fine autour du chantier empêchant la petite faune de pénétrer dans les zones en travaux). Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers (par exemple, la construction de mares à batraciens).





LES CONDITIONS D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

A. LE CADRE DE VIE

Plusieurs bâtis sont situés à proximité des futures bretelles :

il s'agit essentiellement d'une exploitation agricole, de maisons d'habitation individuelles, d'un camping et de bâtiments commerciaux.

Les études engagées après la concertation permettront d'examiner précisément les incidences du projet sur le cadre de vie, plus particulièrement sur les thématiques du bruit et de la qualité de l'air en tenant compte des niveaux de trafic attendus.

Des dispositions seront prises en fonction de la réglementation en vigueur qui définit les mesures

éventuelles de protection ou de limitation des impacts que le Maître d'ouvrage se devra de mettre en œuvre.

D'autres bâtiments, plus éloignés, sont aussi concernés par le projet : il s'agit des maisons d'habitation qui bordent la route départementale 33, précisément celle qui est aujourd'hui empruntée par des véhicules qui utiliseront les nouvelles bretelles lorsqu'elles seront en service.

Le projet va engendrer une baisse significative du trafic sur cette portion de route départementale et les riverains verront les nuisances liées à la circulation sensiblement diminuer.

B. L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Les parcelles agricoles situées à proximité immédiate du projet sont destinées à l'élevage de volailles et à la culture de céréales.

Une discussion est d'ores et déjà engagée avec l'exploitant concerné pour apprécier l'impact sur son activité et les mesures d'évitement ou de compensation à mettre en œuvre.



C. L'ENVIRONNEMENT NATUREL

La ressource en eau

La zone du projet n'est pas concernée par le périmètre du champ d'expansion des crues du cours d'eau des Gaves Réunis. Afin de protéger la ressource en eau d'une éventuelle pollution accidentelle, le projet comprendra la construction d'un dispositif d'assainissement tel qu'un bassin, dédié à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel.

La faune et la flore

Les inventaires déjà menés par des spécialistes sur une année complète ont mis en évidence un site aux enjeux de biodiversité dits modérés. L'Agrion de Mercure, une espèce de libellule à enjeux de conservation, a été identifiée dans les fossés humides présents le long de l'A641. De même, le Lotier grêle, une espèce végétale protégée très répandue en Nouvelle Aquitaine a été identifiée pour la flore. Des mesures visant à assurer leur préservation seront étudiées dans le projet (débroussaillage hors période de nidification, protection des habitats...).



L'Agrion de Mercure



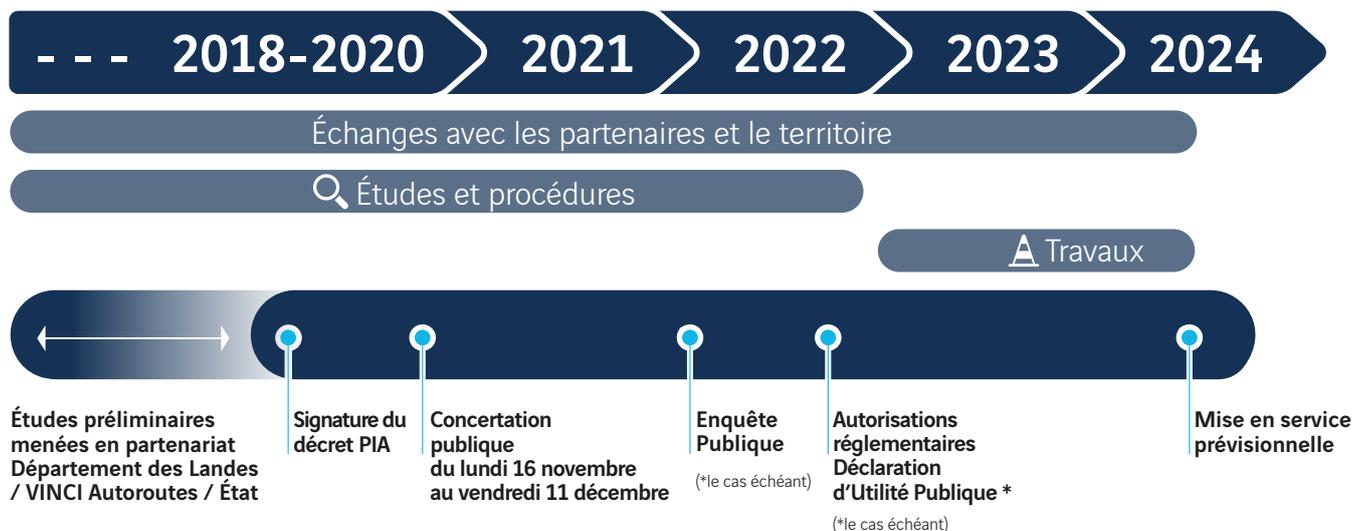
Le Lotier grêle

LA POURSUITE DES ÉTUDES

Les études du projet vont se poursuivre au-delà de la concertation publique afin de mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués dans le cadre des études préliminaires et de déterminer précisément l'implantation des bretelles et des constituants de l'infrastructure à créer (assainissement équipements...).

Les dossiers constitués durant la phase d'études détaillées seront soumis à l'instruction des services de l'État et des collectivités avant, le cas échéant, de mener une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'objectif est de mettre en service les deux nouvelles bretelles mi-2024.





5. Participez à la concertation



VOTRE AVIS COMPTE !

La concertation est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

Il est marqué par deux temps forts et réglementaires qui engagent le Maître d'ouvrage à informer et permettre l'expression de tous sur le projet : **la concertation publique**, phase actuelle de concertation puis, le cas échéant, l'enquête publique. La présente concertation publique, menée au titre de Code de l'urbanisme doit permettre au public (tout citoyen, du territoire ou non) d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet.

La concertation publique au titre de l'article L. 103-2 s'organise entre le **lundi 16 novembre et le vendredi 11 décembre 2020**.

Les modalités de concertation ont été fixées par arrêté préfectoral après échanges entre le Département des Landes, l'État et VINCI Autoroutes.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Du **lundi 16 novembre au vendredi 11 décembre 2020** tout le monde est invité à participer à la concertation publique. **Exprimez-vous** sur : l'opportunité du projet, ses caractéristiques techniques et ses conditions d'insertion dans l'environnement, les modalités d'information du public actuelles et à venir.

S'informer

- **le présent dossier de concertation** également disponible sur le site Internet, dans les lieux d'exposition ou adressé par courrier sur demande écrite formulée via la lettre T ou le formulaire du site Internet ;
- **le document d'information** distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle ;
- **l'exposition permanente** installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie de Peyrehorade
14 rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
 - Mairie d'Orthevielle
6 place Montgaillard - 40300 Orthevielle ;
 - Département des Landes
23 rue Victor Hugo - 40000 Mont-de-Marsan ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic
40300 Peyrehorade ;
- **la page Internet** dédiée au projet :
www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

S'exprimer

- **en ligne** : **www.a641-echangeur-peyrehorade.fr**
- **par e-mail** :
a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com
- **la lettre T** associée au document d'information disponible dans les lieux d'accueil de la concertation à retourner par voie postale (affranchissement gratuit) ;
- **les formulaires d'expression** à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- **par courrier** : VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur A641/RD817
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac ;
- **lors des moments d'accueil du public** en présence des représentants de VINCI Autoroutes.

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence :
prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30 (appel gratuit).

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences* de l'équipe projet :

Mairie Peyrehorade	▶ Mercredi 18/11 ▶ Jeudi 10/12	10h > 13h 15h30 > 18h30
Mairie Orthevielle	▶ Vendredi 27/11 ▶ Mercredi 2/12	10h > 13h 15h > 19h

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

ET APRÈS LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage.

C'est sur la base de ce bilan que les études détaillées seront engagées afin de définir toutes les caractéristiques du projet.

À l'issue de la concertation, le bilan validé par la Préfète des Landes sera publié sur la page Internet dédiée au projet.



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

Novembre 2020 - Conception / Réalisation / Illustrations :  **KOMENVOIR** - Crédits photos : Jean-Philippe MOULET.





PRIO

20 g
Valable jusqu'au
11/12/2020

ÉCHANGEUR A641/RD817
CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles

CONCERTATION PUBLIQUE
AUTORISATION 17702
33609 PESSAC CEDEX

LES ACTEURS

L'État

Propriétaire du réseau, l'État décide de l'engagement de nouveaux projets sur les autoroutes. Avec le Plan d'Investissement Autoroutier, il a fixé un cadre favorisant le cofinancement de cette opération. Dans la conduite des études, les services de l'État veillent au respect des normes techniques, des engagements en faveur de l'environnement, des délais de réalisation des travaux et assurent l'instruction des autorisations qui permettront de décider du démarrage des travaux puis de la mise en service.

Le Département des Landes

À l'origine du projet et partenaire de VINCI Autoroutes, le Département des Landes cofinance le projet de création des deux nouvelles bretelles de l'échangeur de Peyrehorade.

VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assurera la sécurité et l'entretien du futur aménagement.

ET APRÈS LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation

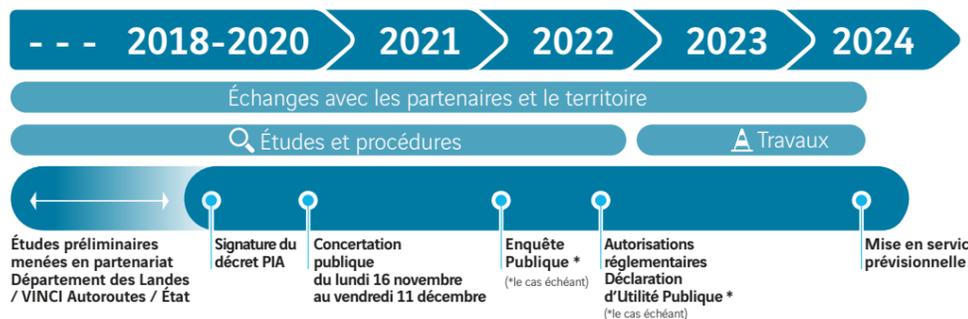
Ce document officiel présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage.

Validé par la Préfète des Landes à l'issue de la concertation, il sera notamment mis en ligne sur la page Internet dédiée au projet.

La poursuite des études

En appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués et déterminer l'implantation exacte des bretelles et constituants de l'infrastructure.

L'objectif est de mettre en service les deux nouvelles bretelles mi-2024.



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac



ÉCHANGEUR | A641/RD817
PROJET DE CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles



PARTICIPEZ À LA
CONCERTATION PUBLIQUE
16 novembre - 11 décembre 2020

Novembre 2020 - Conception / réalisation : Kovero - Crédits photos : Jean-Philippe MOULET

Depuis son intégration au Plan d'Investissement Autoroutier et la confirmation en 2019 de ses modalités de cofinancement, le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 est entré dans une nouvelle étape d'études visant à approfondir ses conditions de réalisation.

Durant 4 semaines, chacun est invité à découvrir le projet, à s'exprimer sur son opportunité et ses conditions d'insertion dans l'environnement avant que ne s'engagent les études détaillées et la préparation des dossiers réglementaires.

LE PROJET

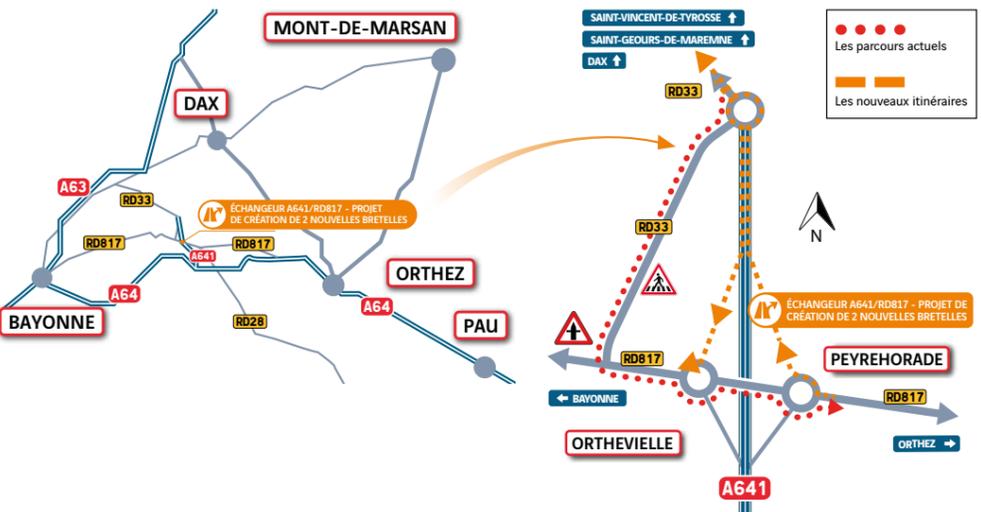
Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest et la route départementale 817.

Il va faciliter les échanges nord ↔ est (depuis et vers Bayonne) et nord ↔ ouest (depuis et vers Orthez) et décongestionner le réseau départemental.

4 Objectifs

Étudié à la demande du Département des Landes, le projet vise à :

- faciliter les déplacements nord/sud ;
- renforcer la sécurité sur les routes départementales 33 et 817 ;
- améliorer le cadre de vie des riverains ;
- contribuer au développement économique du territoire.



Le projet en chiffres

- 2,4 M€ d'investissement** (valeur 2016)
- 5 000 bénéficiaires** du projet / jour
- 2 nouvelles bretelles** pour compléter l'échangeur existant
- 2 communes** concernées par l'implantation du projet : Peyrehorade et Orthevielle
- 2 cofinanceurs** Département des Landes et VINCI Autoroutes

Le tracé des bretelles à l'étude

Dans le cadre des contraintes techniques et de sécurité imposées par les normes autoroutières (voir encadré), VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, veille à concevoir des bretelles limitant les impacts sur l'environnement humain, agricole, physique et naturel. Des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître très précisément l'environnement direct du projet. À ce jour, nous ne disposons que d'un premier niveau de diagnostic environnemental qui doit être complété après la concertation et au regard notamment des avis exprimés. Le tracé des bretelles et l'emplacement des constituants de l'infrastructure (dispositif d'assainissement, équipements...) sont donc présentés dans une figuration de principe qui sera étudiée plus en détail après la concertation.



Pour respecter les normes de conception géométrique et de sécurité, le raccordement des bretelles sur l'A641 devra être le plus perpendiculaire possible à la RD817 en entrée et se raccorder à l'A641 avec des rayons suffisamment grands pour assurer la visibilité et la sécurité des automobilistes qui l'emprunteront.

Plus d'informations sur le site du projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr et dans le dossier de concertation (voir disponibilité ci-contre).

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

La présente concertation est menée sous l'égide de Madame la Préfète des Landes au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités sont fixées par arrêté préfectoral.

Du lundi 16 novembre au vendredi 11 décembre 2020

S'informer

- le dossier de concertation ;
- le présent document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle ;
- l'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie de Peyrehorade
14 rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
 - Mairie d'Orthevielle
6 place Montgaillard - 40300 Orthevielle ;
 - Département des Landes
23 rue Victor Hugo - 40000 Mont-de-Marsan ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic
40300 Peyrehorade.

S'exprimer

- en ligne : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr ;
- par e-mail : a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com
- la lettre T associée au présent document ;
- les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- par courrier :
VINCI Autoroutes
Concertation publique
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Tous les documents de la concertation sont disponibles sur les lieux d'exposition et en téléchargement via le site Internet du projet : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr
Recevez le dossier de concertation chez vous par simple retour de la **lettre T** ci-contre.

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences de l'équipe projet :

Mairie Peyrehorade	► Mercredi 18/11 ► Jeudi 10/12	10h > 13h 15h30 > 18h30
Mairie Orthevielle	► Vendredi 27/11 ► Mercredi 2/12	10h > 13h 15h > 19h

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30 (appel gratuit).**



Votre avis compte !

Entre le **16 novembre** et le **11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

.....

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817. Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

ÉCHANGEUR A641/RD817 : CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles

NOVEMBRE 2020

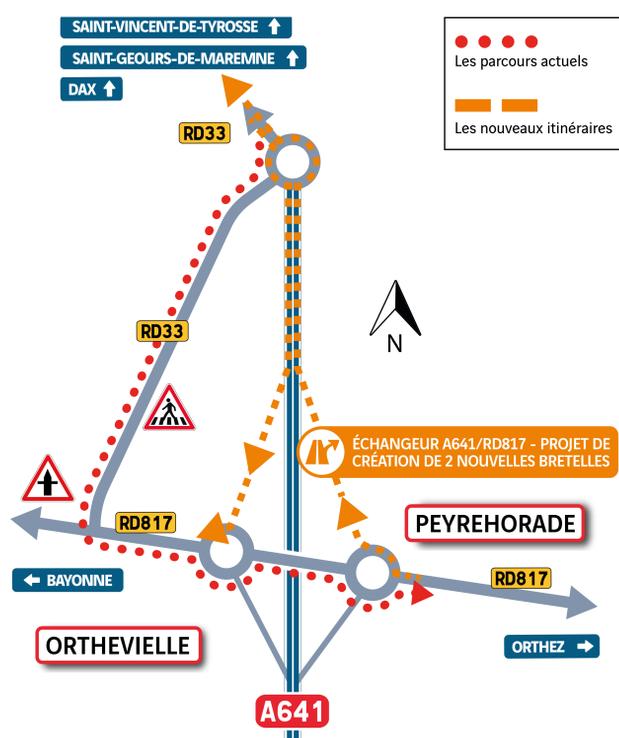


Depuis son intégration au Plan d'Investissement Autoroutier et la confirmation en 2019 de ses modalités de cofinancement, le projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817, est entré dans une nouvelle étape d'études visant à approfondir ses conditions de réalisation.

Durant 4 semaines, chacun est invité à découvrir le projet, à s'exprimer sur son opportunité et ses conditions d'insertion dans l'environnement avant que ne s'engagent les études détaillées et la préparation des dossiers réglementaires.

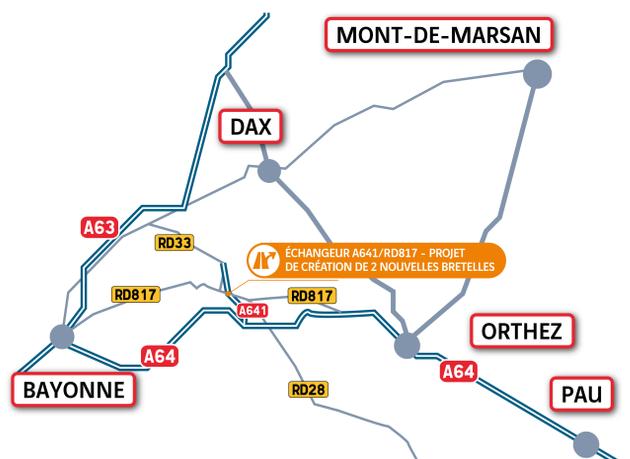
Le projet

Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest et la route départementale 817.

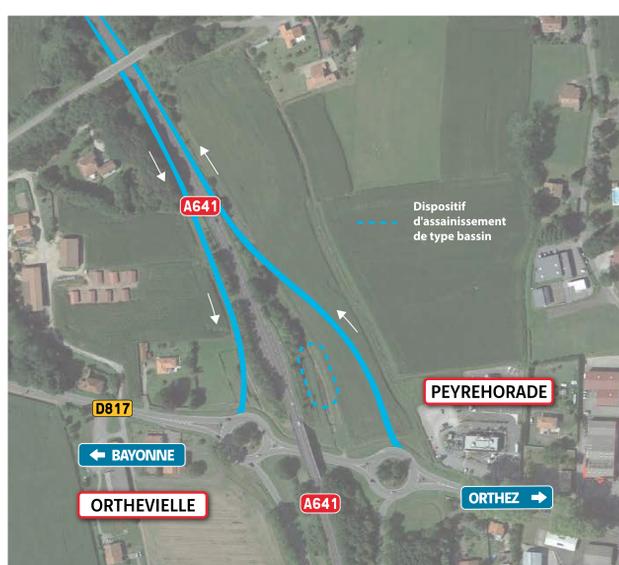


4 OBJECTIFS :

- faciliter les déplacements nord/sud ;
- renforcer la sécurité sur les RD33 et RD817 ;
- améliorer le cadre de vie des riverains ;
- contribuer au développement économique du territoire.



Le tracé des bretelles à l'étude



Dans le cadre des contraintes techniques et de sécurité imposées par les normes autoroutières, VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, va veiller à concevoir des bretelles limitant les impacts sur l'environnement humain, agricole, physique et naturel. Des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître très précisément l'environnement direct du projet.

À ce jour, nous ne disposons que d'un premier niveau de diagnostic environnemental qui doit être complété après la concertation et au regard des avis exprimés. Le tracé des bretelles et l'emplacement des constituants de l'infrastructure (dispositif d'assainissement, équipements...) sont donc présentés dans une figuration de principe qui sera étudiée plus en détail après la concertation.



2,4 M€ d'investissement
(valeur 2016)



5 000 bénéficiaires
du projet / jour



2 nouvelles bretelles
pour compléter l'échangeur
existant



2 communes
concernées par l'implantation du projet :
Peyrehorade et Orthevielle



2 cofinanceurs
Département des Landes
et VINCI Autoroutes

www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

ÉCHANGEUR A641/RD817 : CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles

NOVEMBRE 2020



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

La présente concertation est menée sous l'égide de Madame la Préfète des Landes au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités sont fixées par arrêté préfectoral.

Du lundi 16 novembre au vendredi 11 décembre 2020

Exprimez-vous sur : l'opportunité du projet, ses caractéristiques techniques et ses conditions d'insertion dans l'environnement ainsi que les modalités d'information du public actuelles et à venir.

S'informer

- le dossier de concertation ;
- le document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle ;
- la présente exposition installée dans les lieux d'accueil de la concertation :
 - Mairie de Peyrehorade
14 rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
 - Mairie d'Orthevielle
6 place Montgaillard - 40300 Orthevielle ;
 - Département des Landes
23 rue Victor Hugo - 40000 Mont-de-Marsan ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic
40300 Peyrehorade.

S'exprimer

- en ligne : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr ;
- par e-mail : a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com
- la lettre T associée au document d'information à retourner par voie postale (affranchissement gratuit) ;
- les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- par courrier :
VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur A641/RD817
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Tous les documents de la concertation sont disponibles sur les lieux d'exposition et en téléchargement via le site Internet du projet :
www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences* de l'équipe projet :

Mairie Peyrehorade	▶ Mercredi 18/11	10h > 13h
	▶ Jeudi 10/12	15h30 > 18h30
Mairie Orthevielle	▶ Vendredi 27/11	10h > 13h
	▶ Mercredi 2/12	15h > 19h

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

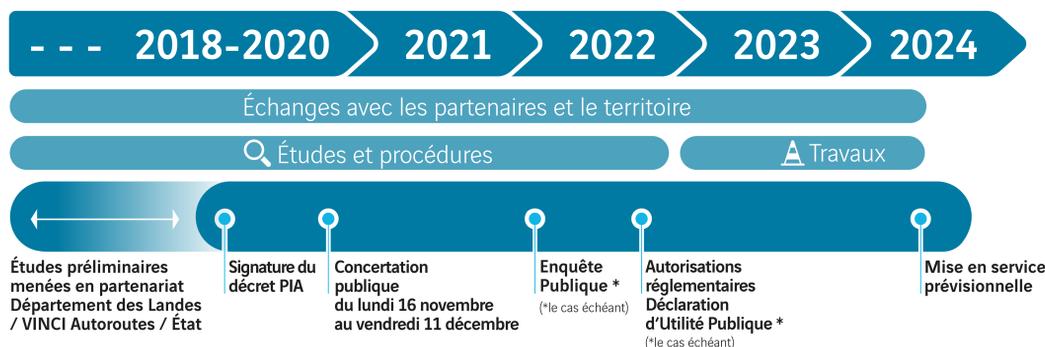
En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30 (appel gratuit).**

ET APRÈS LA CONCERTATION

La poursuite des études

En appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués et déterminer l'implantation exacte des bretelles et constituants de l'infrastructure.

L'objectif est de mettre en service les deux nouvelles bretelles mi-2024.



www.a641-echangeur-peyrehorade.fr

Annexe 7 – CONTRIBUTIONS

Contributions déposées sur le module d'expression

Les avis ont été intégralement repris et les noms ont été masqués pour préserver la confidentialité. Les mentions « Publique », « Anonyme » et « Privée » sont les choix de publication proposés aux internautes voulant déposer leur contribution sur le module d'expression.

Création	Nom	Commune	Votre avis	
16/11/2020	XXX	Lons	Pour l'extension et la création des bretelles.	Publique
16/11/2020	XXX	Anglet	NON	Anonyme
16/11/2020	XXX	Arcangues	Je ne suis pas concerné par ces destinations que je n'utilise pas. Merci	Anonyme
16/11/2020	XXX	Tarnos	Bonjour. Oui ca eviterez les bouchons a l'entrée de Peyrehorade en été. Sinon. Je vais vous donner mon avis sur l'A 63 à la sortie bayonne Intermarché, il faudrait faire une sortie et entré d'autoroute à tarnos au niveau du pont se la route des barthes. Il y a la place de le faire et cela désengorgerai la sortie qui est toujours bouché devant le ikea et cela est très dangereux. Pour tout ceux qui sortent là. Qui habite boucau tarnos . Ondres. Labenne. saint martin de seignanx voir plein d'autres communes du sud Landes. Ou faire la gratuité jusqu'à la sortie tarnos ondres	Publique
16/11/2020	XXX	Mourenx	Bonjour, je suis pour le projet. Cela sécurisera et facilitera l'accès aux plages landaises.	Anonyme
16/11/2020	XXX	Aire sur l'Adour	Avis favorable	Publique
16/11/2020	XXX	Benesse maremne	Bonjour, étant chauffeur routier empruntant cette route , je suis pour la création des 2 nouvelles bretelles et par la même occasion une bretelle au péage qui permettrait d'éviter Peyrehorade en camion pour se rendre à Bidache serait très bien. Cordialement	Anonyme
16/11/2020	XXX	Pau	Ce projet semble intéressant	Publique
16/11/2020	XXX	SAUBRIGUES	Trop cher ce projet qui ne me semble pas prioritaire.	Anonyme
16/11/2020	XXX	40220	Pour à 100%	Anonyme
16/11/2020	XXX	Tarnos	Tout ce qui peut améliorer la fluidité du trafic est positif.	Publique
16/11/2020	XXX	St Vincent de Tyrosse	Super projet ! dommage que cette bretelle ne puisse pas aller jusqu'à Tyrosse pour connecter des milliers de voiture avec les plages !	Anonyme
16/11/2020	XXX	40990 ST PAUL LES DAX	L'insertion du projet	Anonyme
16/11/2020	XXX	Pau	La priorité est la baisse du tarif prohibitif de l'autoroute Pau/Bordeaux ! Ce prix nous oblige à emprunter la nationale !! Pour la sécurité on a vu mieux.merci. DC	Publique
16/11/2020	XXX	xxx	Je suis favorable à ce projet	Publique
16/11/2020	XXX	Dax	Le projet est une très bonne idée. Il éviterait aux véhicules et surtout aux camions, le carrefour d'Orthevielle, en provenance de Tyrosse. Ce carrefour est très dangereux, et l'été pour le passer, il faut de la patience.	Publique

16/11/2020	XXX	Pau	Cela va permettre de désengorgé le fameux carrefour assez dangereux en pate d'oie au dessus du second rond point , par contre l'été surtout en fin de we le dimanche soir par exemple , il serait souhaitable de faire une entrée supplémentaire au péage de Peyrehorade avec télépéage+ passage normal ça réduirait les bouchons qui se forme sans cesse surtout qu'il y a de plus en plus de Toulousain venant sur les plages landaises ...	Publique
16/11/2020	XXX	Capbreton	Je suis favorable au projet	Publique
16/11/2020	XXX	CAPBRETON	Favorable	Publique
16/11/2020	XXX	Sainte Colombe	Favorable au projet	Anonyme
16/11/2020	XXX	NOUSTY	Je trouve que c'est un bon projet. Accroître la communication nord-sud me parait essentiel pour le développement économique du sud-ouest.	Publique
16/11/2020	XXX	ONESSE-LAHARIE	Je n'utilise jamais cet itinéraire vu mon lieu d'habitation. Je me rends régulièrement à Saint Paul les Dax ou Dax en empruntant l'autoroute sur une bonne partie du trajet. De ce fait je ne me rends presque jamais à Mont de Marsan faute de voie rapide. Je ne me risquerai donc pas à vous donner mon avis sur ces améliorations futures. En revanche je tiens à dire combien j'ai beaucoup apprécié la fin des travaux entre Labenne et St Jean de Luz où les énormes travaux induits par la création de ce tronçon d'autoroute ont duré très longtemps avec rétrécissement à une seule voie et limitation de vitesse sur près de 40 km (?) dans les deux sens. Ce qui rendait la circulation sur cette portion pénible et dangereuse...(je pense en particulier aux poids lourds et automobilistes prenant ce trajet souvent).	Publique
16/11/2020	XXX	DAX	Bjr, Axé prioritairement sur la sécurité et le délestage de trafic routier le projet doit être soutenu favorablement. J'attendrais cependant que des garanties soient portées aux agriculteurs privés de leurs terres ; de même je souhaite, eu égard des lourds investissements de l'Etat et du Conseil départemental, et donc des finances publiques, que le concessionnaire s'engage fermement à ne pas augmenter "le péage" pendant une bonne période couvrant, a minima, celle des études, des travaux et de plusieurs années après réalisation (2030 apparaît un délai raisonnable). De même une étude post-opération sera à présenter aux pouvoirs publics par le concessionnaire (et à ses frais) pour confirmer l'opportunité d'un tel aménagement.	Publique
16/11/2020	XXX	Saint geours de MAREMNE 40230	Très bonne initiative.. Ce projet permettrait de pouvoir rejoindre soit la autoroute soit peyrehorade d une manière plus fluide	Publique
16/11/2020	XXX	Saint Paul les dax	Je suis pour ce projet	Publique
16/11/2020	XXX	Pau	Je suis pour ce projet.	Privée
16/11/2020	XXX	Jurançon	Bonne initiative - Allant sur la côte landaise, je ne passe pas par cette bretelle car je trouve cet accès trop long et pas plaisant vers les routes landaises	Anonyme
16/11/2020	XXX	120 chemin Inta	Bonjour, Je comprends les objectifs, J'aimerais être tenue informée de l'évolution. Et si je peux participer à une réunion publique, je serais enchantée. Dans l'attente de vous lire, Cordialement	Privée
16/11/2020	XXX	Vielle Saint Girons	Favorable	Anonyme

16/11/2020	XXX	Biarritz	Projet forcément utile pour les riverains de la route départementale. Pour plus de transparence , la quote part de financement du conseil départemental dans le coût global aurait mérité d être indiqué Une aire de covoiturage est elle prévue ?	Anonyme
16/11/2020	XXX	Soustons	Bonjour , Je pense que c'est une bonne idée , cela permettra de dé engorger la N 817 surtout faciliter la traversée de Peyrehorade , et simplifier les accès et sorties de l'autoroute ! cordialement .	Publique
16/11/2020	XXX	Misson	Encore des travaux comme tout au long de l année en espérant que ça puisse améliorer le trafic	Publique
16/11/2020	XXX	Sainte colome	Facili	Anonyme
16/11/2020	XXX	Jurançon	.Toute bretelle nouvelle permet de fluidifier la circulation sur cette autoroute parfois saturée...donc NECESSAIRE	Privée
16/11/2020	XXX	Ustaritz	Il y'a déjà un échangeur un échangeur à Guiche et Peyrehorade. Je pense qu'il serait Beaucoup plus utile et urgentissime que soit refait l'échangeur de Bayonne Sud face au leroy merlin. Je propose qu'une entrée soit faite juste avant d'arriver au garage volswagen en venant de Ustaritz ou Bassussarry et qui passe par dessus le garage pour une entrée directement sur l'autoroute et ce dans les deux sens.	Privée
16/11/2020	XXX	Soorts-Hossegor	Projet intéressant. A priori favorable compte tenu du trafic de plus en plus important et du nombre exponentiel des poids lourds	Anonyme
16/11/2020	XXX	LALONQUETTE	Désengorger la RD 33 semble essentiel pour sécuriser les liaisons nord-sud, et améliorer le désagrément des riverains. L'implantation est en lien avec l'existant ce qui limite les incidences néfastes sur l'environnement et les riverains. N'empruntant cet axe que de temps en temps, je n'ai l'information qu'aujourd'hui. Par contre, l'information des abonnés du réseau me semble important (même pour moi) : chaque fois que je sors à Peyrehorade, effectivement, c'est compliqué de reprendre l'autoroute et j'ai fâcheusement tendance à me reporter sur la RD. Il semble d'ailleurs peu logique de ne l'avoir pas mis en place dès le départ ???	Publique
16/11/2020	XXX	Habas	C'est une bonne idée j'espere Que ça ce fera	Publique
16/11/2020	XXX	Angresse	Très favorable à ces bretelles évite des détours couteux une intersection dangereuse	Anonyme
16/11/2020	XXX	Anglet	Je trouve ce projet très intéressant, très belle idée et de nouvelles possibilités pour nous .	Publique
16/11/2020	XXX	BAYONNE	Bonjour Madame, Monsieur, Ce projet pourrait être une bonne idée, mais je pense que comme d'habitude les décideurs sont a coté des besoins. L'échangeur important qui manque sur ce tronçon se situe à hauteur de la D33-D28, sur la commune de Léren 64270 (voie entre Peyrehorade et Oloron-Sainte-Marie via la D33-D28-D936). Evite la traversée de Peyrehorade (gain 14 Km) pour rejoindre Bayonne, Bordeaux ou L'Espagne. Merci. Très cordialement. Prenez soin de vous et de vos proches. Laurent NIGLIS	Publique

16/11/2020	XXX	Jurançon	<p>ce projet permettrait de corriger la situation actuelle qui semble être le résultat d'un projet du père Ubu! A quoi bon construire des autoroutes si on ne peut pas les emprunter, sauf à faire de longs détours sur les routes secondaires ?</p> <p>Je ne comprends pas à quoi sert le délai d'un an (l'année 2021) prévu entre la fin de de la concertation interne de Vinci-autoroutes et le début de la consultation officielle ; le père Ubu ne doit pas encore être bien loin!</p> <p>"quel que soit le mode de publication" !!</p>	Publique
16/11/2020	XXX	Gotein libarrenx	Très bon projet qui permettra de désengorger Peyrehorade et créer peut être à l'avenir un bassin d'emploi du fait de la proximité autoroutière	Anonyme
16/11/2020	XXX	Bayonne	Je pense que c'est un très bon projet pour favoriser l'accès à l'autoroute et que c'est très pertinent dans ce secteur pour les habitants	Privée
16/11/2020	XXX	CAUNEILLE	Je pense que ces bretelles sont un beau début , mais il est urgent de créer une bretelle entre Labatut et Peyrehorade pour alléger la RD817 et la traversé de Labatut, Cauneille et Peyrehorade, au vu du grand nombre d'accident sur cette partie de route	Publique
16/11/2020	XXX	Pomarez	Très bon projet afin de faciliter le trafic et sa sécurité	Privée
16/11/2020	XXX	charre	<p>je suis d'accord sur le projet</p> <p>serait-il possible d'envisager sur la commune de st pee de Ieren une sortie et entrée version péage automatique pour désenclaver la soule, le pays basque intérieur et une parti du béarn</p>	Publique
16/11/2020	XXX	Ondres	Je vais déménager début d'année 2021 à Peyrehorade et je travaille à Bénesse Maremne, je trouve que ce projet est une très très bonne idée, tant sur le temps de trajet et la facilité d'accès à l'autoroute que sur la sécurité routière, concernant la difficulté et la dangerosité actuelle de l'insertion sur la nationale venant de Bayonne vers Peyrehorade avec le besoin de couper cette grand route pour tourner à gauche pour aller à Peyrehorade, notamment à cause du manque de visibilité sur la droite (difficile de voir les voitures arrivant de Bayonne) et de la vitesse moyenne accrue des véhicules venant de droite.	Publique
16/11/2020	XXX	Moliets-et-maa	Depuis le temps qu'il devrait y avoir une transversale entre l'autoroute A64 et l'autoroute A63. Dans l'avenir une jonction dans ce domaine serait précieux en gain de temps. Je suis favorable à ce développement . De plus la nationale D33 est très encombrée par les camions et les retours de week-end par les palois.	Publique
16/11/2020	XXX	Bidart	Favorable	Publique
16/11/2020	XXX	BIDART	Très bon projet qui va fluidifier le trafic .	Anonyme
16/11/2020	XXX	xxx	Je suis entièrement d'accord pour ce projet qui désengorge et sécurise Orthevielle et Peyrehorade	Privée
16/11/2020	XXX	Tosse	Je suis à fond pour !	Publique
16/11/2020	XXX	saubion	Très bon projet	Publique
16/11/2020	XXX	64520-BIDACHE-	Excellent projet qui va éviter de circuler sur une route étroite avec pleins d'habitations des deux cotés. Sécurité avant tout.	Publique
16/11/2020	XXX	40150	Une sortie et entrée d'autoroute à hauteur de St Vincent de Tyrosse afin d'éviter de traverser cette ville est indispensable voir même urgent .C'est une honte de nos jours de voir une bourgade avec un trafic aussi important de poids lourds .Douze ans que je traverse cette ville.C'est de pire en pire.Pauvre Tyrossais.	Anonyme
16/11/2020	XXX	64500	a fond pour ces deux nelle bretelles Merci	Anonyme

16/11/2020	XXX	Louvie-Juzon	Oui pour l'échangeur de Peyrehorade	Publique
16/11/2020	XXX	Habas	Je trouve ce projet très intéressant au niveau sécurité. La traversée de l'axe Bayonne vers Pau en arrivant de Tyrosse est assez dangereux, peu de visibilité et éblouissement en fin d'après midi par le soleil couchant.	Publique
16/11/2020	XXX	Ahetze	Tel que présenté, ce projet paraît justifié et de bon sens. Je m'étonne du délai nécessaire, en cas de validation de toutes les instances impliquées, pour sa réalisation. : 4 ans à partir d'aujourd'hui pour un projet de quelques millions d'euros ?	Privée
16/11/2020	XXX	Hasparren	L'idée n'est pas bête. Cela aura pour effet d'avoir un accès plus direct pour venir ou partir de Peyrehorade par le nord. Mais cela ne résoudra pas le problème que je constate trop régulièrement au niveau de votre barrière de péage de Peyrehorade. Il faudrait également envisager de prévoir le même projet sur ce secteur, afin que les gens ne fassent plus demi-tour. Alors que plusieurs panneaux leur indique l'interdiction de faire cette manœuvre, ou de prendre la voie à contre sens pour pouvoir en sortir(peyrehorade -> péage). Entre ces deux projets autant préfère la sécurité des usagers qui utilisent vos structures que le bien être de certains riverains qui ont toujours vécu avec ce passage de véhicules.	Publique
16/11/2020	XXX	Port de Lanne	Favorable. Sécurité améliorée	Privée
16/11/2020	XXX	Hossegor	Projet incomplet car: liaison incomplète et dangereuse incomplète car il faudrait il faut ne pas oublier dans le futur l'engorgement du pont de la Marqueze ni la continuité vers Tyrosse ou Capbreton ou tout point de raccordement vers la côte Agir à postérité n'est pas réfléchir. Bon courage!	Anonyme
16/11/2020	XXX	Saint pierre dirube	2,4m€ pour 5000personnes... J'espère que bientôt un projet visant à sécuriser la bretelle de sortie de bayonne sud et qui doit concerner au moins le même nombre de personnes si ce n'est plus, verra le jour au plus vite... Il est inconcevable de laisser les usagers stationner sur la bande d'arrêt d'urgence pendant de longues minutes et sur 300/400m tous les matins. Étant de généreux donateurs depuis de longues années à Vinci, io serait temps d'aménager un secteur où clairement le réseau routier est saturé et dépassé par le nombre d'habitants.	Anonyme
16/11/2020	XXX	Uza	Très intéressant	Anonyme
16/11/2020	XXX	Louvie-Juzon	Non je suis contre ces travaux. Je pense préférable de créer une autoroute ORTHEZ / DAX .	Anonyme
16/11/2020	XXX	Soustons	La création de ces deux bretelles me parait une évidence, d'ailleurs je ne comprends pas qu'elles n'ait pas été réalisées lors de la création du tronçon A641, cela aurait sûrement permis de faire des économies. En tous cas, il en va de la sécurité des usagers de la RD817 + RD33 ainsi que des riverains. En espérant qu'un jour la A641 remonte jusqu'à St Geours en connectant la A63.	Publique
16/11/2020	XXX	xxx	Aucun intérêt. Faites plutôt un échangeur a BIDART ou GUETHARY, pour désengorger Saint Jean de Luz. Et la gratuité entre Saint jean de luz et Urrugne.	Publique
16/11/2020	XXX	Louhossoa	Un échangeur bayonne nord ... Et à quand une solution à BAYONNE sud ???	Anonyme

16/11/2020	XXX	Peyrehorade	Je suis favorable à ce projet car toute la journée les voitures et camions circulent devant chez moi. Bruit assourdissant et pollution importante. Enfin le centre de Peyrehorade va retrouver une vie normale, moins de bruit et moins de pollution ouf??? Nous sommes en danger chaque fois que nous traversons la route pour se rendre à la pharmacie, risque d'accident à tout heure.	Anonyme
16/11/2020	XXX	saint jean de marsacq	cela serait un projet utile pour les usagers un bon équilibre pour tous	Anonyme
16/11/2020	XXX	Nassiet	Pourquoi encore sacrifier l'environnement naturel pour quelques minutes de gagner ? Si on se laissait le temps ? Si on arrêterait de se lancer toujours et encore dans de grands projets de construction ? Si cet argent était plutôt dédié aux plus démunis ? S'il finançait la santé avec par exemple la hausse des salaires de nos soignants ? Si cet argent servait plutôt à financer la recherche, sur notre bien-être à tous, sur la recherche de notre liberté, de notre sérénité, de l'amour de son prochain, en toute bienveillance et pour tous ? Ne serait-ce pas aussi bien que votre projet d'échangeur ou celui des aéroports ou autres centrales ?	Publique
16/11/2020	XXX	Orthez	Je ne vois pas l'intérêt de refaire un échangeur à ce niveau, vu qu'il y a déjà ceux d'Orthez, Salies de Béarn et Peyrehorade. C'est dépensé de l'argent pour rien qui serait mieux utilisé ailleurs	Publique
16/11/2020	XXX	Biarritz	la création de ces deux bretelles me paraissent non seulement judicieuse mais indispensable et j'ai peine à croire qu'elles n'aient pas été réalisées lors de la construction de l'A 641: sans doute un pb de financement à l'époque	Anonyme
16/11/2020	XXX	benquet	Il me semble qu'une opinion sur un projet éloigné territorialement est difficile. Ce genre de décision doit être le résultat des avis des locaux. Les seules choses primordiales pour moi ce sont: les intérêts sont-ils vraiment impérieux dans une zone qui n'est pas surpeuplée tout en pensant au contexte écologique c'est à dire à la préservation du paysage de la nature, et en tant que contribuable combien notre département va déboursé il y a peut-être d'autres investissements plus importants	Anonyme
16/11/2020	XXX	Assat	Bonjour, Je ne comprends pas bien l'intérêt d'un deuxième échangeur si proche de l'existant. Pour moi, le problème actuel réside plus dans la route permettant de rejoindre Saint Geours de Marenne qui devrait à minima être revue afin d'éviter les villages. La connexion de Saint Geours à l'A63 mériterait aussi d'être améliorée. Cordialement	Publique
16/11/2020	XXX	Capbreton	Avis favorable	Anonyme
16/11/2020	XXX	64110 Jurançon	Excellent ! Et SURTOUT, que l'A 641 rejoigne l'A 63 AU PLUS VITE !! Merci de consulter les clients potentiels de cette façon. Bien cordialement	Privée

xxx

16/11/2020	XXX	Arbouet sussaute	<p>Je trouve cela utile de créer ces deux bretelles car depuis longtemps nous pouvions aller que de peyrhorade "rond point macdo" vers lechangeur</p> <p>nous étions dans tout les cas obligée de rencontrer ce portique à péage et si nous voulions prendre cette fameuse voie mais en direction de capreton nous pouvions pas</p> <p>Cela serait donc un gain de temps extraordinaire</p> <p>De plus si cela se créer le carrefour plus haut sur la 817 qui mène à capbreton ...est hyper dangereux plusieurs foit en voulant sortir de la pour descendre vers peyrhorade il faut traverser la 817 et les gens arrive très vite derrière la bute cela surprend</p> <p>Donc si cela ce mets en place j'en serait ravit</p>	Privée
16/11/2020	XXX	ORTHEVIELLE	<p>Objet : Projet échangeur autoroute A641 et RD 817</p> <p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est attendu depuis plus de 25 ans par les riverains de la RD33 à Orthevielle. Compte tenu de l'augmentation du trafic routier et notamment celui des camions sur cet axe, ce projet doit prévoir que les camions empruntent obligatoirement le nouvel itinéraire par la bretelle autoroutière (BARO).</p> <p>De plus, il est indispensable de prévoir un éclairage du rond-point situé à l'entrée de la bretelle autoroutière au Nord du projet [raccordement RD33 direction Saint Geours de Maremne /Saint Vincent de Tyrosse]. En effet, depuis la réalisation de la BARO en 1994, l'éclairage de cette zone n'a jamais été prévu. Cet aménagement serait de nature à renforcer la sécurité, et ce sans attendre la réalisation du projet en 2024.</p> <p>Merci par avance pour l'attention que vous porterez à ce message.</p> <p>Bien cordialement.</p>	Privée
16/11/2020	XXX	Boucau	<p>Je n 'en vois pas l'interet</p> <p>Il m'arrive de la prendre et je ne vois jamais de grande circulation</p>	Anonyme
16/11/2020	XXX	Puyoo	<p>Très bon projet du moment ou les poids lourds utilisent bien cette bretelle cela désengorgerait la 817 mais bon la c'est un autre problème sinon il suffirait de mettre des interdictions sur pl.</p>	Anonyme
16/11/2020	XXX	Peyrehorade	<p>Je suis pour la creation de ces nouvelles bretelles, afin de diminuer le flux de véhicules sur Orthevielle, et par la même supprimer la dangerosité du stop d'intersection avec la 817.Lieu saturé, surtout l'été en sorties de plage.</p>	Publique
16/11/2020	XXX	Capbreton	<p>je trouve ce projet , tres, bien , cela va permettre de circuler , tranquille, Ce sera plus rapide, cela va desengorger les routes, a certains moments, Moi qui vais a Pau , cela va me faciliter l'accès a la A64,</p>	Publique
16/11/2020	XXX	Pau	<p>Très bonne initiative qui permettra de mieux drainer la circulation dans ce secteur et en renforcer la sécurité</p>	Anonyme
16/11/2020	XXX	-	<p>Je suis tout a fait favorable à cette initiative qui donne plus de sens au flux de véhicules existant et apportera un peu plus de quiétude à pas mal de riverains.</p>	Anonyme
16/11/2020	XXX	Hastingues	<p>Bonjour,</p> <p>Je trouve ce projet franchement incompréhensible.</p> <p>2,4 millions d'euros pour faire gagner 30 secondes maximum</p> <p>Je peux comprendre les riverains, mais le bruit qu'ils auront moins d'un côté, ils n'auront de l'autre....alors qu'un aménagement de l'a641 depuis le peage permettrait aux automobilistes arrivant de Bidache d'éviter Peyrehorade entièrement.</p>	Anonyme

16/11/2020	XXX	Peyrehorade	Je vote pour a 300% ... Cela épargnera la rd33 depuis trop longtemps suremployée . Ayant un commerce dans la zi attenante , je ne vois que des avantages . Toutefois, le planning me semble beaucoup trop long (2024) ... depuis le temps qu'on en parle ! Cordialement. Nicolas	Publique
16/11/2020	XXX	Saint Martin de Hinx	Très bon projet et surtout beaucoup plus de sécurité à l'avenir avec ce nouvel échangeur 👍	Anonyme
16/11/2020	XXX	Hasparren	Ce projet éviterais surtout quand on vient de Belux par la D33 d'accéder à la RD 817 sans à avoir à faire le stop à Orthevielle dont la sortie n'est pas toujours évidente dut à la visibilité, et bien sûre dans le sens inverse vue qu'il y a un premier rond point à la sortie de l'autoroute A641pourquoi aller jusqu'à l'nterssion de la RD 817 et la D33 alors que l'on passe sous l'autoroute qui va jusqu'à un autres rond point sur la D33	Anonyme
16/11/2020	XXX	Port de Lanne	Il serait beaucoup plus utile de permettre la sortie de l A 641 vers Bidachz, a hauteur du peage , pour eviter kes demi tours intempestifs	Publique
16/11/2020	XXX	Capbreton	Oui,améliorer l'access,meme temps si vous pouvez de réduire les frais sur le A64.	Publique
16/11/2020	XXX	Peyrehorade	Bonjour. Après avoir pris connaissance du projet à venir de bretelles (sur internet, toujours rien dans la boite aux lettres à aujourd'hui) plusieurs points m'interpellent. Étant un proche (voire le plus proche) riverain du chantier à venir, j'attends toujours une rencontre formelle avec l'entreprise en charge du projet. Certes, le cadre de vie des bénéficiaires de cette deviation en sera amélioré, mais celui de ma famille très fortement dégradé. Ayant bien compris que les travaux vont démarrer rapidement, il serait opportun de proposer un aménagement pour préserver mon cadre de vie. D'autant plus,que nous ne sommes que tres peu de riverains concernés négativement. Cordialement	Publique
16/11/2020	XXX	OEYRELUY	Ces liaisons auraient dû être réalisées plus tôt. Mon avis est favorable	Anonyme
16/11/2020	XXX	Pau	Ce projet est une incitation de plus à utiliser l'automobile pour ses déplacement personnel, facilitant l'usage de ce moyen de transport qui a pourtant un fort cout environnemental, et un impact sur la santé publique. La création de bretelle de bitume n'est pas souhaitable Quand sortira-t-on de la logique du tout-voiture? L'argent de ce projet devrait être investit dans les mobilités alternatives.	Publique
16/11/2020	XXX	Pau	Bonsoir je souhaite une sortie à LABENNE c'est ça qui est important c'est mon avis ce que vous proposez c'est pas mal	Publique
17/11/2020	XXX	Castelnau chalosse	très bon projet pour la tranquillité des riverains de la rd 33 et pour la sécurité du croisement rd33/rd 817	Anonyme
17/11/2020	XXX	Saint Ion les Mines	Très bon projetqui améliore la vie des riverains	Privée
17/11/2020	XXX	Esquiule	Utilisateur de l'A63 et A64, on ne peut qu'être satisfait de cette proposition. Cependant, si cela va améliorer incontestablement le confort des usagers et résidents, cela ne va pas supprimer le "goulot d'étranglement" du pont situé entre l'A63 et Peyrehorade, extrêmement dangereux, lorsque l'on quitte l'autoroute (ou qu'on l'a récupéré) à saint GEOURS de marennes. Un jour il y aura un grave accident, avec un poids lourd, ou deux véhicules légers qui se croiseront.	Privée

17/11/2020	XXX	Esquiule	Utilisateur de l'A63 et A64, on ne peut qu'être satisfait de cette proposition. Cependant, si cela va améliorer incontestablement le confort des usagers et résidents, cela ne va pas supprimer le "goulot d'étranglement" du pont situé entre l'A63 et Peyrehorade, extrêmement dangereux, lorsque l'on quitte l'autoroute (ou qu'on l'a récupéré) à saint GEOURS de marennes. Un jour il y aura un grave accident, avec un poids lourd, ou deux véhicules légers qui se croiseront.	Privée
17/11/2020	XXX	Esquiule	Utilisateur de l'A63 et A64, on ne peut qu'être satisfait de cette proposition. Cependant, si cela va améliorer incontestablement le confort des usagers et résidents, cela ne va pas supprimer le "goulot d'étranglement" du pont situé entre l'A63 et Peyrehorade, extrêmement dangereux, lorsque l'on quitte l'autoroute (ou qu'on l'a récupéré) à saint GEOURS de marennes. Un jour il y aura un grave accident, avec un poids lourd, ou deux véhicules légers qui se croiseront.	Privée
17/11/2020	XXX	Saint André de Seignanx	Un échangeur complet réduira le nombre de véhicules sortant de la d33 pour aller sur la d817. Accompagné d'une sécurisation du carrefour de ces deux routes il diminuera le risque sur cette zone dangereuse.	Publique
17/11/2020	XXX	St Paul les dax	Où c'est très bien allers y, ils faut fait des acces.	Publique
17/11/2020	XXX	Aste-Béon	Bien que circulant peu souvent dans ce secteur, j'avais trouvé l'existant inachevé. Ce projet va dans le bon sens.	Anonyme
17/11/2020	XXX	Tosse	Ce serait un chantier d'une extrême utilité, tant au niveau du confort des usagers de la route D33 et leur sécurité. Cette route est engorgée par de nombreux véhicules et surtout beaucoup de camions, voir beaucoup de tracteurs. Il y a régulièrement des accidents. Je suis très favorable au projet.	Anonyme
17/11/2020	XXX	St Vincent de Tyrosse	Très bon projet, nous avons besoin de pouvoir circuler plus aisément	Anonyme
17/11/2020	XXX	-	je prends souvent cet autoroute, je me disais souvent : pourquoi il ne le font pas, cela m'arrangerait beaucoup, à la fois plus simple et plus sécurisant ?	Publique
17/11/2020	XXX	BARDOS	Cette bretelle est une excellent idée. Et bien évidemment il y aurait une entrée à la hauteur du péage de Perrault rade numéro six à fin que les gens venant Le bidache et se rendant vers Dax et BAYONNE ne traversent plu Peyrehorade. Ça serait vraiment une très bonne idée. J'espère que vous allez réaliser ou du moins la proposer.	Publique
17/11/2020	XXX	cagnotte	Je suis totalement pour ces travaux en préservant l'ecologie	Anonyme
17/11/2020	XXX	Seignosse	Bonjour Je n'ai jamais compris pourquoi ces bretelles n'ont pas été faites lors de la création de l'accès à l'autoroute, évidemment une question de coût en premier lieu. Le danger du carrefour sera ainsi supprimé car le franchissement de celui-ci par mauvais temps était un coup de poker. Donc très bonne initiative et le tout le plus rapidement possible Salutations xxx	Publique
17/11/2020	XXX	Capbreton	C'est une bonne chose, mais il faudrait une jonction A 64 A63 Peyrorharde Capbreton pour désengorger St Vincent de Tyrosse	Publique
17/11/2020	XXX	sainte marie de gosse	Pourquoi pas, cela enlèverait le point de danger que représente le carrefour à Ortheville.	Publique
17/11/2020	XXX	Arbonne	Tout ce qui permet de réduire les risques sur les départementales ou l'on fait du vélo est bienvenu	Anonyme
17/11/2020	XXX	Orthez	très bon projet il faut à tout pris décongestionner cette sortie d'autoroute.	Anonyme

17/11/2020	XXX	Labenne	<p>Il est toujours bénéfique de créer des sorties/entrées sur une autoroute. En l'occurrence, surtout dans notre région dont la population augmente et de fait, l'utilisation des infrastructures routières. j'en profite donc pour insister sur le fait que 1/ la nationale 10 ayant disparue, il est quasiment obligatoire de payer pour se rendre à Bordeaux car aucune route parallèle gratuite existe vraiment, ce qui est contraire à la charte de construction des autoroutes. 2/ Sur La liaison st Geours de Marenne / Hendaye qui est en fait une rocade essentielle pour désengorger l'ancienne nationale aux heures de pointe, des réductions importantes (actuellement celles proposées sont minimales) seraient bienvenues pour les gens qui l'utilisent quotidiennement pour se rendre au travail. 3/ il manque une sortie/entrée à Labenne, cela éviterait les bouchons quotidiens D'Ondres aux heures de pointe, chronophages, coûteux en carburant et polluants pour les riverains. D'ailleurs elle a déjà été créée lors du passage à 3 voies pour l'accès au chantier par les camions, il suffisait de finir l'aménagement.</p> <p>Merci de votre attention.</p> <p>xxx</p>	Privée
17/11/2020	XXX	briscous	<p>je pense que cela correspond bien à l'évolution démographique du secteur.</p> <p>cela peut dynamiser l'économie locale</p>	Publique
17/11/2020	XXX	Lescar	Désolé, je ne suis pas concerné. Evitez quand même les "radars de chantiers" pendant les travaux . Merci	Publique
17/11/2020	XXX	Habas	Cela permettra effectivement aux riverains d'Orthevielle de ne plus subir les flots de voiture qui vont sur la côte.	Publique
17/11/2020	XXX	Hastingues	<p>Bonjour,</p> <p>Je ne pense pas que cette modification apportera une nette amélioration par rapport au coût que représenteront les travaux.</p>	Publique
17/11/2020	XXX	Idron	D'accord	Publique
17/11/2020	XXX	Anglet	Personnellement je prend l'A64 pour aller à Cauterets je pense que ce projet de bretelles est surtout important pour les habitants de ce secteur.	Anonyme
17/11/2020	XXX	CIBOURE	En faveur de ce projet, qui pourra faciliter la vie de certaines personnes	Privée
17/11/2020	XXX	Trebons	Tout rajout de bretelles est salutaire pour le réseau et surtout dans cette partie très chargée en été pour l'accès aux plages des Landes...très bonne initiative. Faite vite !!!	Publique
17/11/2020	XXX	peyrehorade	il serait plus urgent de trouver une solution pour éviter la traversée de Peyrehorade et Sorde l'abbaye par les poids lourds, les habitants de la D33 doivent connaître beaucoup plus de monde que les habitants de ces deux communes !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	Publique
17/11/2020	XXX	Pau	Je suis pour décongestionner les départementales, mais avec l'obligation de tous les camions sur l'autoroute !!!! Il faut rendre la campagne et les villes et villages à nouveau paisible pour nos enfants...	Publique
17/11/2020	XXX	Pau-Lons	Ce projet est vital. Quand je prends l'A64 pour aller sur les plages landaises, j'ai toujours été étonné par "l'inconfort" de cette sortie Peyrorade. Manifestement ça ne va pas. Il manque des bretelles voire plus d'ailleurs car un prolongement de l'autoroute vers St Vincent de Tyrosse serait souhaitable.	Publique
17/11/2020	XXX	Lescar	Bonjour, je n'ai pas d'avis quant à l'utilité proprement dite de ce projet, vu que je vais directement sur l'autoroute et jamais sur la D817. En revanche je trouve surprenant de faire payer par la société d'autoroute Vinci, un aménagement qui est de l'ordre du service public. Ladite société se fera un plaisir d'en répercuter le coût au centuple sur notre facture autoroutière. Cordialement.	Anonyme

17/11/2020	XXX	xxx	Favoriser le désenclavement du territoire.	Privée
17/11/2020	XXX	Peyrehorade	Je trouve ce projet très intelligent et pertinent.	Anonyme
17/11/2020	XXX	-	Excellent projet s'il anticipe la prolongation de la 641 jusqu'à Dax	Publique
17/11/2020	XXX	PAU	<p>J'emprunte régulièrement l'autoroute A64 et je ne suis pas favorable au développement de nouvelles voies d'accès :</p> <p>1- l'empreinte écologique de ces voies est importantes sur l'écosystème. La voie de dégagement de Peyrehorade est déjà en soi une ineptie : plusieurs kms de route (10 kms ?) dédiés uniquement à l'accès à l'autoroute. Il n'est pas indispensable de générer de nouvelles perturbations à quelques kms de là.</p> <p>2- le prix du km est actuellement <> 10 cts. Qui va supporter le coût de ces travaux ? les usagers (et les collectivités locales). Je n'ai pas envie de voir le coût passer à 15 ou 20 cts parce-que des technocrates ont eu une illumination dans leur bureau climatisé.</p> <p>On peut également supposer que cette idée soit soutenue (éventuellement suggérée) par des élus locaux qui sont probablement très motivés par ce projet qui boostera leur mandat. N'oublions pas que ce genre de travaux c'est la promesse de développement d'activité locale durant la période des travaux (plusieurs années) et ensuite une manne financière à vie sous la forme de taxes diverses rétrocédées par le gestionnaire de l'autoroute. Quel élu local ne rêverait pas d'ajouter une ligne "bretelle d'autoroute" sur son CV, à côté des items "salle de sport" et "rond-point au milieu de nulle part" ?</p> <p>Ne serait-il pas plus raisonnable de consacrer le budget de ces travaux à de vrais projets d'intérêt général, qui garantiront la pérennité d'emplois utiles dans les territoires, et permettront de préserver l'environnement ?</p>	Publique
17/11/2020	XXX	Poursiugues-Boucoue	indispensable pour améliorer la fluidité du trafic et créer de nouvelles dessertes	Publique
17/11/2020	XXX	Saint Vincent de Tyrosse	<p>Il me semble que le projet pourrait fluidifier et sécuriser la circulation sans atteinte à l'esthétique.</p> <p>Je ne fréquente le passage que lorsque je vais sur Peyrehorade, Pau, Oloron mais il est certain que cet endroit est accidentogène et peu adapté.</p> <p>J'habite Saint Vincent de Tyrosse et nous aimerions tant également une bretelle d'entrée et de sortie sur l'A63 afin de désenclaver le centre ville!</p>	Anonyme
17/11/2020	XXX	-	Je suis contre toutes nouvelles bretelles et autoroutes	Publique
17/11/2020	XXX	SAINT JEAN DE LUZ	En fonction des informations données à ce jour ce projet me semble nécessaire et je cautionne sa réalisation . Son empreinte sur les terrains avoisinants est faible . Du moment qu'il permet un meilleur flux de la circulation cela va dans le sens de la sécurité des usagers et des riverains	Privée
17/11/2020	XXX	Anglet	Oui au projet dans la mesure où il va fluidifier la circulation sur les voies secondaires. Il y a déjà saturation sur les voies d'accès au BAB ça ne peut être que bénéfique.	Publique
17/11/2020	XXX	GURS	Vivre avec son temps, si nous voulons désenclaver la région. Exemple la RN 13 en Bretagne (Rennes Brest)	Publique
17/11/2020	XXX	urrugne	tout a fait en phase avec les objectifs visés par le projet.	Publique
17/11/2020	XXX	Saint Faust	Favorable au vu de tous les éléments présentés. Facilitera les accès à cette partie du Pays Basque intérieur.	Publique
17/11/2020	XXX	Tarnos	<p>Faites une sortie Labenne dans le sens bayonne capbreton et une sortie dans le sens capbreton Labenne pour toutes les personnes qui vivent sur ce secteur et qui bossent sur le BAB.</p> <p>Voilà un projet qui vous amènera des abonnés, les habitants de labenne, ondres vous seront reconnaissants.</p>	Publique

xxx

17/11/2020	XXX	64230 Lescar	J'adhère aux objectifs du projet. Je pense qu'il s'insère bien dans le réseau de circulation local et régional. J'espère -que le chantier ne perturbera pas trop la circulation, en particulier sur l'A64; - que les tarifs de l'autoroute ne varieront pas suite à un tel aménagement, c'est déjà très cher!	Publique
17/11/2020	XXX	Pau	Si ça doit faciliter la circulation et le désengorgement des centres villes je suis pour, à condition de ne pas détruire des terrains agricoles exploités ou des sites où la faune et la flore sont protégées. Dans le cas contraire je suis contre.	Privée
17/11/2020	XXX	Saint-Paul-lès-Dax	Je pense que le projet est cohérent avec la configuration autoroutière dans ce secteur et la sécurité de la D33.	Publique
17/11/2020	XXX	Salies de Bearn	Favorable	Privée
17/11/2020	XXX	xxx	Je pense que ce projet est utile afin de raccourcir le trajet.	Privée
17/11/2020	XXX	64230 LESCAR	Excellent projet. Tous projets tendant à améliorer la fluidité du trafic, sa sécurité et le désenclavement tout en améliorant les conditions de circulation ne peut être qu'apprécié.	Publique
17/11/2020	XXX	MEES 40990	Ce projet me semble répondre à une nécessité.	Anonyme
17/11/2020	XXX	Anglet	Madame, Monsieur, Je vous remercie de votre courrier. Je ne suis pas directement concernée par ce projet mais j'ai lu attentivement le rapport de Madame la Préfète et il me paraît viable et avantageux pour les usagers. Bien sûr les riverains ne seront peut-être pas de mon avis. Hors sujet: je suis satisfaite de vos services-péage mais je me demande pourquoi les péages sur la A10 sont aussi élevés, cette autoroute devrait être amortie depuis longtemps... Cordialement	Anonyme
17/11/2020	XXX	HASPARREN	R.A.D.	Privée
17/11/2020	XXX	Soustons	Projet très satisfaisant pour désenclaver les communes de la côte Sud des Landes par rapport à cette belle autoroute qui relie l'Atlantique à la Méditerranée. D'autant plus que les liaisons aériennes et ferroviaires sur cet axe sont d'une indigence affligeante	Publique
17/11/2020	XXX	Soustons	Bonjour pour le projet avez vous pensé aux sangliers pourrons nous faire des batue Cdt bc	Publique
17/11/2020	XXX	Ouillon	J'aurais préféré que les travaux prioritaires soient ceux de la bretelle de Morlaàs Pau qui concernent certainement plus d'urgence, de population et d'entreprises Encore du temps et de l'argent gaspillé	Publique
17/11/2020	XXX	Arraute Charritte	C'est une très bonne idée. Mais il faudrait aller plus loin et aménager la même chose au niveau de Came pour de	Privée
17/11/2020	XXX	Arraute Charritte	C'est un très bon projet qui va dans le bon sens. Il faudrait aller plus loin et aménager deux autres bretelles avant le péage côté Came pour désengorger la traversée de Peyrehorade dans le sens nord - sud.	Privée
17/11/2020	XXX	Bidart	Bonjour , c'est bien et pas bien car vous allez détruire de la nature pour y mettre du bitume.	Anonyme
17/11/2020	XXX	LABATUT	Très bonne nouvelles sur le projet secteur Peyrehorade . Serait il possible d'effectuer un projet pour éviter le centre du village de Sorde l'Abbaye et puis le centre ville de Orthez (refaire l'entrée et sortie à la Virginie ou elle était au part avant.	Publique

17/11/2020	XXX	Bayonne	Je trouve que ce projet est tout à fait intéressant. L'axe est bien choisi. Je suis tout à fait pour ce projet	Anonyme
17/11/2020	XXX	St Pierre d'Irube	Tout à fait d'accord avec ce projet, même si cela est très long (4 ans!!!). A quand le même projet avec le département des Pyrénées-Atlantiques sur St Jean-de-Luz ?	Publique
17/11/2020	XXX	-	Ce projet s'intègre bien au paysage actuel sans porter de graves préjudices aux habitants des alentours.	Anonyme
17/11/2020	XXX	PAU	Je suis d'accord sur ce projet qui évite notamment une sortie dangereuse, avec peu de visibilité sur la route venant de Bayonne. Par ailleurs, dans le secteur d'Oeyregave, une bretelle de sortie de la A641 (au niveau de l'échangeur avec l'A64), vers la D19 pour rejoindre Bidache et le Pas Basque serait judicieuse notamment pour éviter la traversée Peyrehorade.	Anonyme
17/11/2020	XXX	Narrosse	La sécurité, fluidité.	Anonyme
17/11/2020	XXX	HERM	Tracé plus direct et donc meilleure fluidité du trafic. Peu de dégradations environnementales	Anonyme
17/11/2020	XXX	LONS	Je suis favorable à la créations des bretelles.	Privée
17/11/2020	XXX	Urrugne	Je suis pour	Publique
17/11/2020	XXX	GAUJACQ	JE TROUVE CELA TRES BIEN EN ESPERANT QUE LES PRIX NE VONT PAS TROP AUGMENTER	Anonyme
17/11/2020	XXX	SORDE L'ABBAYE	Habitante d'un village traversé à longueur de journée par des camions chargés de gravier, je ne peux qu'encourager ce projet pour des raisons de sécurité (traversée du village), d'esthétique (ce village est charmant et son abbaye est classée au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de St Jacques de Compostelle), d'écologie pollutions (sonores) ... Il y a eu également ces quelques dernières années quelques accidents ; camions renversés entre Salies et Peyrehorade. On n'ose pas se rendre à vélo à Peyrehorade et on ne peut même pas imaginer de projets de pistes cyclables avec un tel trafic de camions ! SVP faites nous vite ce demi-échangeur !	Publique
17/11/2020	XXX	Pau	Je suis pour ce projet, porteur de nombreux avantages.	Publique
18/11/2020	XXX	Anglet	Je refuse ce projet coûteux et qui va encore venir perturber le réseau autoroutier durant des années !!!! Cela est-il réellement nécessaire ? À mon petit niveau je ne pense pas !	Anonyme
18/11/2020	XXX	Lescar	Tout à fait favorable à ce projet qui permettrait de désengorger la 817 et permettrait un gain de temps considérable.Merci pour l'idée.	Anonyme
18/11/2020	XXX	Ondres	Les 2,4M€ serait bien plus utile à d'autres projets par les temps qui courent le détour n' est que de 300 mètres. Par exemple la création de parking de co-voiturages à toutes les sorties.	Publique
18/11/2020	XXX	-	Je pense qu'il s'agit là d.un projet cohérent et qui devrait être très utile pour les usagers de la 817 et pour améliorer les échanges entre les 2 autoroutes basco-landaises et bas co-béarnaise.	Publique

18/11/2020	XXX	LONS	<p>Bonjour</p> <p>Il est évident que l'accès direct à la bretelle en provenance de Peyrehorade n'offre pas d'inconvénients.</p> <p>Par contre il n'aura aucun impact sur le trafic sur la D33 en croissance continue depuis 11 ans que je la pratique quotidiennement.</p> <p>Particulièrement le nombre très important de poids lourds de toutes nationalités enchaînant D33 D11 pour rejoindre l'A63 via Saint Geours et éviter une section à péage. Faciliter la circulation sur cet axe devrait s'accompagner de l'interdiction de circulation au plus de 3,5T hors desserte locale comme cela a été fait avec la N117 et la D834. Il est surprenant qu'on laisse un tel flux de convois sur des ponts sous calibrés de la Marqueze voire de Saubusse qu'on est contraint de maintenir lourdement chaque année.</p> <p>La sécurité routière ce n'est pas qu'une question de limitation de vitesse.</p> <p>Merci pour votre attention et le partage avec les collectivités territoriales et locales concernées.</p> <p>Je reste à votre disposition</p> <p>Cordialement</p>	Publique
18/11/2020	XXX	401.chemin moleresemborda	<p>c'est une bonne chose pour la sécurité. Je souhaiterais qu'il en soit de même pour l'entrée à l'autoroute au niveau du LEROY MERLIN MERLIN A BAYONNE DEPUIS DES ANNEES QUE CELA DURE NOUS AVONS DES BOUCHONS JUSQU'A LA COMMUNE D'USTARITZ. UN ENROCHEMENT SUR CETTE MEME COMMUNE QUI A COUTE UNE FORTUNE A DEBUTE POUR PASSER A UNE 2X2 VOIES ELLE EST EN ARRET DEPUIS LONGTEMPS MAL SECURISE IL Y A EU 2 MORTS A QUOI BON CETTE VOIE RAPIDE POUR ENTRER DANS UN BOUCHON DE 8 KM POUR ENTRER A L'AUTOROUTE. DOMMAGE QUE L'ON A PAS LES bons INGENIEURS QUI AMENAGENT LES INFRASTRUCTURES A PARIS ICI ON A QUOI!!!!!!!</p>	Anonyme
18/11/2020	XXX	-	<p>C'est enfin une très bonne initiative pour désengorger la D33. Je n'ai jamais compris que cela n'ait pas été fait depuis la création de l'autoroute.</p> <p>D'autant qu'à la longue, les vibrations des poids lourds entraînent des fissures dans les murs de ma maison.</p>	Publique
18/11/2020	XXX	-	<p>pourquoi ne pas rajouter une entrée - sortie pour faciliter l'accès: McDonalds, station lavage et auto école qui se trouve si près de cette future bretelle</p>	Publique
18/11/2020	XXX	MONEIN	<p>J'habite Monein et je travaille à Idron, je prends régulièrement l'autoroute à Lescar pour sortir à Pau afin de gagner un peu de temps sur mon trajet aller, dans le sens du retour ce n'est pas avantageux à cause du trafic sur la RD 817 aux heures de pointe avant l'échangeur de Pau... mais si un nouvel échangeur est créé à la ZI de Berlanne, je passerai par l'autoroute tous les jours et dans les 2 sens, vivement que ce soit acté!!!</p> <p>Merci d'avance pour ce confort que j'attends avec impatience,</p> <p>xxx.</p>	Publique
18/11/2020	XXX	ACCOUS	<p>Projet judicieux pour libérer RD33 et 817.</p> <p>Meilleurs sens de circulation avec plus de fluidité.</p>	Anonyme
18/11/2020	XXX	-	<p>Tout à fait pour ce projet</p>	Publique

18/11/2020	XXX	DAX	Ces bretelles seront tellement utiles que l'on se demande bien pourquoi elles n'ont pas été réalisées lors de la construction de l'autoroute il y a 25 ans ! Le carrefour de la D33 est effectivement très dangereux en raison d'une visibilité médiocre, ce projet améliorera la sécurité des automobilistes comme la tranquillité des riverains. Pour pallier les manques de la construction initiale, il serait aussi utile de prévoir des sorties en rive gauche du Gave avant le péage d'entrée de l'autoroute. Ceci afin de pallier aux encombrements du pont de Peyrehorade, notamment en cas de travaux sur ce pont ou d'inondations rendant le passage impossible entre les deux rives alors qu'il existe depuis 25 ans une bretelle d'accès surélevée, hors inondation, mais inutilisable par manque de sorties prévues en rive gauche du Gave.	Publique
19/11/2020	XXX	Labenne	Une meilleure communication routière nord sud	Anonyme
19/11/2020	XXX	Pau	Je trouve ce projet vraiment très bien. Cela facilitera les déplacements dans le département. Par contre, ou en sont les projets du même type concernant une autoroute allant jusqu'à Oloron voire même jusqu'à l'Espagne et celui de l'échangeur à Morlaàs ?	Publique
19/11/2020	XXX	OUSSE	Il y a effectivement un intérêt à améliorer la situation actuelle, mais ce projet semble un peu trop pharaonique compte tenu des efforts très appréciables déjà engagés. Sur l'A64 il persiste encore des points très délicats présentant une bien plus grande urgence que celui-ci et qui participent à la sécurité même des usagers. A l'est de Pau, au niveau de la D 943 l'échangeur " Berlanne" est réclamé depuis des années par tous les maires. Il permettrait de désengorger l'échangeur Pau centre saturé régulièrement dans la journée et aucune suite n'est donnée jusqu'à présent. Il y a urgence !!!	Publique
19/11/2020	XXX	Escos	Tout à fait pour. Cela pourra permettre de réduire le trafic dans notre petit village, notamment celui des camions qui traversent le village continuellement, à une vitesse trop élevée, risquant de provoquer des accidents et créant des nuisances sonores pour les riverains.	Publique
19/11/2020	XXX	Gaas	Faisant quotidiennement le trajet Gaas Came, qui passe par le rond point de la mairie de Peyrehorade, je pense qu'il est NECESSAIRE de fluidifier cet axe. Objectif : sécurisation de la traversée de Peyrehorade. Atténuer les nuisances sonores dont sont victimes les riverains D817 (centre ville =infernale). Le demi échangeur serait rendu beaucoup plus efficace s'il devient un vrai échangeur. Vivement 2024 ! Merci le département	Privée
19/11/2020	XXX	DAX	Excellent projet qui délesterà les communes de Peyrehorade et Sordes du passage des poids lourds et qui permettra un meilleur accès aux zones industrielles du secteur	Publique
20/11/2020	XXX	Villefranque	Je suis pour la construction	Anonyme
20/11/2020	XXX	-	Ce gros projet qui ne solutionne pas grand-chose, semble être un leurre. Une avancée certaine, serait de pouvoir rejoindre Bidache depuis la RD33 en empruntant l'A 641 puis la RD 19.	Publique

20/11/2020	XXX	PAU	<p>Avis diffuseur A641/RD817</p> <p>Mesdames, messieurs;</p> <p>Je viens de prendre connaissance du projet portant sur la création de deux nouvelles bretelles en complément du demi-échangeur pour un échange complet entre l'A641 et la RD 817. Ce projet sécuritaire appelle de ma part les remarques suivantes;</p> <p>1. la définition d'échangeur m'étonne alors que je croyais que depuis quelques années sauf erreur de ma part ce type d'échanges entre autoroutes, RN, RD, et autres voies avait pour définition diffuseur.....soit,</p> <p>2. pourquoi ce diffuseur n'a pas été,, lors de la construction de l'A64, prévu au projet dans le cadre de la signature de la concession. Si tel a été le cas quelle erreur sécuritaire des différents gestionnaires d'envoyer les usagers ne souhaitant pas accéder à l'A64 vers des risques d'accidents graves au carrefour des RD33 et RD817. Pour exemple l'aménagement pour assurer les échanges entre l'A719 et la RD2009 à Gannat a été dès le départ conçu en diffuseur complet.</p> <p>3. concernant le volet de principe et technique de cette opération, je l'approuve totalement pour la sécurisation du carrefour RD33/RD817, effectivement quel danger que j'ai pu expérimenté dernièrement, la bretelle A641 étant fermée pour travaux, Comment a-t-on pu laisser cet état d'irresponsabilité du gestionnaire de ces voies ? Je note qu'à aucun moment on ne parle du déclassement de la RD33 qui sauf riverains ne doit plus être empruntée et reclassée dans le domaine communal dès les travaux terminés afin de se dédouaner d'une nouvelle enquête.</p> <p>4. concernant le volet financier de l'opération, je désapprouve totalement le mode prévu. En effet s'agissant d'un ouvrage géré par une société privée percevant des péages de la part des usagers qui ont fait le choix d'emprunter l'A64, cette société doit couvrir l'ensemble du financement de cette investissement. Bien que n'étant pas Landais mais de la même région ce montage financier peut s'apparenter à du détournement de fond publics au profit d'une société privée sur le dos des contribuables français qu'ils empruntent au non l'A64. Donc en conclusion de ce chapitre les usagers qui empruntent ce réseau une double peine de paiement s'applique.</p> <p>Souhaitant avoir été assez clair je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma contribution.</p>	Publique
20/11/2020	XXX	Ions	je pense que ça ne peut qu'être bénéfique à tous les riverains.	Anonyme
20/11/2020	XXX	Meuzac	<p>Pourquoi encore et toujours sacrifier des terres agricoles alors qu'une route existe déjà? comme si ces dernières années n'avaient pas été assez difficiles pour les exploitants du secteur... Les quelques minutes gagnées par les usagers méritent elles le sacrifice à nouveau de surface pouvant nourrir ? A qui profite réellement la réalisation de ce chantier ? Les motivations avancées pour le choix de ces travaux ne sont à mon sens pas recevables.</p>	Anonyme
21/11/2020	XXX	-	J'approuve complètement les argument de GERARD du 18/11 qui s'étonnait du fait que ces bretelles n'aient pas été réalisées lors de la construction de l'autoroute il y a 25 ans afin de réduire le trafic sur la RD33. je pense également que pour pallier les manques de la construction initiale, il serait aussi utile de prévoir des sorties en rive gauche du Gave avant le péage d'entrée de l'autoroute et ne pas attendre encore 25 ans.	Anonyme
21/11/2020	XXX	Soustons	Je suis contre ce projet qui vient une fois de plus détruire des terres agricoles : des millions vont être mis dans ce projet et à côté de ça des petits exploitants agricoles ne survivront pas, parce qu'on leur aura pris leur outil de travail. Pour moi la survie de notre agriculture est beaucoup plus importante que ce projet	Publique

21/11/2020	XXX	Chabeuil	<p>Ce projet est incompatible avec l'époque dans laquelle nous vivons. Il est trop coûteux pour le gain réellement apporté. A l'heure où la France traverse une pandémie est-il encore raisonnable de détruire des terrains agricoles ?</p> <p>Notre souveraineté alimentaire n'est donc plus une priorité. Où sont les écologistes plus préoccupés par la bien-traitance animale que par la santé de nos paysans ?</p> <p>Le monde d'après est comme le monde d'avant !!</p> <p>Projet scandaleux, coûteux, déconnecté !</p>	Anonyme
21/11/2020	XXX	Salies de Béarn	<p>Bonjour à tous,</p> <p>Je peux voir au vu des précédents avis que cette concertation publique prend aujourd'hui tout son sens. Rien n'est en effet tout blanc ou tout noir, il y a des points positifs et des points négatifs. Il en ressort des opinions partagées...mais c'est souvent le cas lors de tels projets. Toutefois, il m'apparaît quelques incohérences dans cette discussion. En effet, le projet ne traite actuellement que de la bretelle Ortheville-peyrehorade ... Or il semblerait que de nombreux avis concernent d'autres projets (peut-être futurs). Donc s'il vous plaît ne mélangeons pas tout et recentrons le débat sur le secteur peyrehoradais.</p> <p>Certains voient ce projet comme une amélioration en terme de sécurité, d'autres comme un gain pour l'économie locale. Peut-être...mais à quel prix ! 2,4M€ et encore un peu plus d'artificialisation des territoires ! Ces quelques mètres de bitume valent-ils vraiment tout cela ? Pour ma part, je n'en suis pas si sûre... C'est pourquoi je me refuse à soutenir ce projet en l'état actuel.</p> <p>Mais cela reste mon avis personnel. A vous de donner le vôtre.</p> <p>Bonne journée à tous</p>	Publique
21/11/2020	XXX	Lée	<p>Je ne mets pas en cause l'intérêt d'un tel projet mais avant de le lancer j'apprécierai qu'on puisse avoir une vision plus large des besoins de la région en matière d'infrastructure routière et autoroutière. Les finances ne sont pas illimitées et je pense que certains axes devraient être prioritaires par rapport à ce projet : accès à Oloron, accès à Morlaàs...</p>	Publique
21/11/2020	XXX	Paris	<p>Encore un projet inutile et qui détruit des terres agricoles... Stop, ça suffit!</p>	Publique
21/11/2020	XXX	Peyrehorade	<p>Je ne suis pas favorable à ce projet qui n'est pas d'utilité publique et dont le tracé nuit aux populations locales et au monde agricole spécialement.</p>	Anonyme
21/11/2020	XXX	Sorges	<p>Ce projet doit traverser sur les terrains d'une ferme et empiète sur des cabanes à canard et sera très proche des habitations ce qui n'est pas pensable.</p>	Privée
21/11/2020	XXX	dax	<p>De l'argent perdu dans un projet où l'on va encore artificialiser des terres pour un petit détour.</p> <p>Contre, contre, contre</p>	Anonyme
21/11/2020	XXX	St Médard d'excideuil	<p>Il me semble voir sur la photo une entreprise agricole et une maison familiale qui vont subir les désagréments d'un tel projet.</p> <p>Reduction de parcelle et nuisances sonores.</p> <p>A aucun moment on ne parle d'eux dans la présentation du projet.</p> <p>Donc c'est pour cela que mon message sera un message de soutien à cette famille qui doit se sentir bien seule contre tous.</p> <p>Elle ne fait pas le poids face à 5000 usagers/jour.</p> <p>300 mètres 2.4 M d'euros.</p> <p>Est-ce bien raisonnable en période de crise économique sans précédent.</p>	Publique

21/11/2020	XXX	Soustons	<p>C'est un projet totalement inutile, coûteux et qui détruira, encore une fois des terres agricoles pour rien!</p> <p>La fin de ce bout d'autoroute étant à 500 mètres, une sortie donnant directement vers Peyrehorade existe déjà en arrivant de Pau, et vu que les gens allant sur la côte iront toujours au rond-point de Sarro, cet aménagement servira seulement à gagner 30 secondes pour les gens venant de la côte, Pey, St Georges, etc... . Au vu du prix, du peu de gain de temps, du faible nombre de personnes touchées et du gros impact écologique, ce projet est totalement inutile et coûteux . Cela sera jeter de l'argent par les fenêtres, et la période n'y est pas propice il me semble</p>	Publique
21/11/2020	XXX	-	<p>Ce projet est une très bonne chose pour la sécurité des automobilistes , en leur évitant la traversée actuelle anormalement dangereuse du carrefour en T de la RD817.</p> <p>Il est bien sûr dommage qu'il aura fallu attendre plus de 30 ans pour y arriver.</p> <p>On peut faire confiance à Vinci pour réaliser un investissement de qualité.</p> <p>Il faudra simplement que lors des études , soit pris en compte que les riverains dont les propriétés sont situées entre la RD33 et l'A641 ont organisé leur vie avec un trafic principal en terme de nuisances coté RD33.</p> <p>Ils vont être notablement soulagés coté rd33 mais à contrario leurs nuisances, principalement sonores , vont sensiblement augmenter à l'Est coté A641.L'étude phonique ne devra pas être restrictive en considérant simplement le changement comme mineur. Il s'agit d'une modification significative de leur environnement sonore, à traiter avec sérieux.</p>	Publique
21/11/2020	XXX	Peyrehorade	<p>Projet très conséquent, trop certainement, impact important sur les zones agricoles locales.</p>	Anonyme
22/11/2020	XXX	Soustons	<p>Projet totalement inutile qui va coûter beaucoup d'argent au contribuable et supprimer des terres agricoles.</p> <p>A l'heure où l'on parle d'écologie, on veut détruire des terres agricoles pour les goudronner juste pour le plaisir de gens qui pourront sortir de l'autoroute facilement pour manger au mac Donald...</p>	Publique
22/11/2020	XXX	ORIST	<p>bonne initiative afin de décongestionner la route d'ORTHEVIELLE, et sécuriser les accès et sortie de PEYREHORADE</p> <p>Pensez à l'indemnisation des propriétaires des terres agricoles qui seront privés à jamais de leur revenu .</p>	Privée
23/11/2020	XXX	peyrehorade	<p>Avec la crise écologique actuelle, la future crise économique qui va nous frapper</p> <p>en conséquences de la crise sanitaire, vous trouvez judicieux d'investir autant d'argent pour une transformation de l'échangeur?</p> <p>Non seulement vous n'allez gagner que 30 secondes de trajet pour un budget conséquent mais cela va impacter les familles qui vivent autour qui n'ont, à mon avis, même pas été prévenues pour une décision qui va radicalement changer leur mode de vie (pollution sonore , pollution particules fines, pollution visuelle...). Ce genre de budget pourrait clairement être utilisé pour des projets plus soucieux de l'environnement et de la population.</p> <p>Je suis totalement contre ce projet</p>	Publique

24/11/2020	XXX	PORT DE LANNE	<p>Quelle somme mobilisée pour un gain de temps si limité!! A tous ceux qui donnent leur avis et qui n'empruntent qu'occasionnellement ce carrefour, sachez que cette bretelle ne le rendra pas moins dangereux! Le risque sera toujours là malgré ce lourd investissement. C'est incroyable qu'au pays des ronds points, cette option ne fut pas envisagée. Deux ralentisseurs pour limiter la vitesse sur cette RD33 et le tour était joué. L'addition, en ces temps de restrictions, aurait été moins salée. Et que dire de ces terres arables qui une fois de plus seront mises à disposition de Vinci et non de la production agricole locale! Totalement contre</p>	Publique
24/11/2020	XXX	ORTHEVIELLE	<p>Projet démesuré qui certes va surement soulager certains riverains, mais au détriment d'autres. ça fait beaucoup d'argent pour une route "doublon" avec la RD33 Sans intérêt</p>	Publique
24/11/2020	XXX	xxx	<p>Je ne mesure pas l'intérêt que vous nous décrivez. Personnellement, j'habite sur la RD33 mais sur la sortie peyrehorade direction oloron, je ne suis donc en rien concerné.</p>	Privée
24/11/2020	XXX	biarritz	<p>Bonjour, Il me semble que ce projet soit nécessaire et utile, économiquement et pour la sécurité routière du secteur. Salutations.</p>	Anonyme
24/11/2020	XXX	Pau	<p>Encore de l'argent gaspillé pour un projet inutile, des terrains agricoles sacrifiés alors que la crise actuelle met en avant le caractère essentiel de ce secteur qui nous nourrit. Bref totalement contre.</p>	Anonyme
24/11/2020	XXX	Peyrehorade	<p>Projet démesuré au niveau financier et complètement inutile sachant qu'il y a déjà une route existante. De plus, cela va directement impacté les maisons qui sont à proximité et cela va encore détruire des terres agricoles. Je pense que ce budget pourrait être utilisé pour des projets plus prioritaires.</p>	Publique
25/11/2020	XXX	SERRES CASTET	<p>Bonjour, Je suis contre ce projet pour plusieurs raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Je ne comprends pas qu'il faille faire faire un projet aussi coûteux pour sécuriser le carrefour de la D33 et la D817. Il existait d'autres projets qui consistaient à modifier ce carrefour, projets qui devaient être moins coûteux, avec un impact moins important sur les terres agricoles et donc sur l'environnement (sujet très important pour Vinci et le département...) 2. Ces deux bretelles vont permettre de supprimer (ou pas) 800m de route départementale. Je ne vois pas comment cela va contribuer à développer l'économie de la ZA de Peyrehorade. En effet, il n'y a pas de nouvel accès à l'A64 et encore moins un accès direct à l'A63 !!!! 3 Il doit améliorer le cadre de vie des riverains de la D33 mais qui se préoccupe du cadre de vie des nouveaux riverains de cette bretelle ? Il semblerait qu'encore une fois le bonheur des uns fait le malheur des autres !!! 4 Et pour finir, après avoir lu quelques commentaires sur l'enquête publique, je pense qu'il y a d'autres routes plus dangereuses que la D33 et son carrefour avec la D817 	Publique
26/11/2020	XXX	Orthevielle	<p>Habitant dans une petite impasse longeant la voie concernait par ce changement, je suis tout à fait pour, car il y a beaucoup de nuisance sonore et couper cette voie pour rentrer dans l'impasse peut être dangereux en fonction de l'heure. Je suis donc, tout à fait pour cette modification.</p>	Publique

27/11/2020	XXX	Sort en chalosse	Projet totalement inutile et scandaleux. C'est vrai que nous vivons une époque propice pour dépenser tout cet argent inutilement. Qu'en est-il de tous ces riverains agriculteurs qui n'ont pas leur mot à dire quant à la mise à disposition de leurs terres ? Qu'en est-il des personnes qui vivent à 50 m de ce rond-point et qui devront supporter les nuisances sonores et olfactive de ce projet ? Plutôt que d'investir des sommes astronomiques dans ce projet, il eut été plus intéressant de baisser les prix des péages.	Publique
28/11/2020	XXX	Belus	Je ne comprends pas forcément l'intérêt de ce projet. Je pense qu'il faudrait prendre en compte le fait qu'il y a des personnes qui travaillent sur ces terres tous les jours, qu'il y a des personnes qui habitent juste à côté et donc peut être de penser aux biens êtres de ces familles.	Privée
29/11/2020	XXX	ORTHEVIELLE	Le projet offre une option intéressante pour réduire les nuisances des riverains de la RD33 et pour la sécurisation de l'intersection avec la RD817. Il impacte en revanche lourdement des habitations ; aucunes protections visuelles et phoniques ne sont prévues. Chacun connaît les solutions (écran antibruit, merlons de terre végétalisés, enrobés phoniques...cf site www.vinci-autoroutes.com). Elles doivent être mises en œuvre pour que l'aménagement de notre territoire ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie de ses habitants.	Publique
01/12/2020	XXX	Excideuil	Un projet qui nécessiterait de faire une étude réfléchie entre la possibilité de construire un rond-point entre les deux RD existantes, qui éviterait ainsi d'engager un financement très conséquent des ASF, sûrement plus utile sur d'autres tronçons. Oui, des nuisances sur la RD 33, mais en limitant la vitesse, un radar pédagogique, et des contrôles aléatoires permettraient de rassurer les riverains en prenant en compte la sécurité des résidents. Ensuite, encore une propriété agricole impactée, et un agriculteur en difficulté de plus avec des parcelles inexploitable, mais comment résister seul face à une multinationale... Décidément, on ne veut plus d'agriculteurs dans ce pays, sauf en période de confinement où la mémoire nous revient....et qu'on les remarque de nouveau...	Publique
01/12/2020	XXX	Sorges et Ligueux en Périgord	Ce projet me semble sans intérêt puisqu'il existe déjà une route qui relie les mêmes axes routiers, tout cela pour un infime gain de temps. L'argent du contribuable va être dépensé inutilement surtout en ces temps difficiles et qui vont l'être d'autant plus avec la crise sanitaire qui s'annonce économique et sociale. De plus des terres agricoles exploitées sont sur le projet, un terrain avec une maison d'habitation également, que deviennent ces gens ? Les nuisances sonores déjà présentes et celles engendrées par ce projet, qu'y a t-il de prévu ? Les avis des propriétaires sont-ils pris en compte ? Je soutiens ces familles qui subissent ce projet. Je suis contre.	Publique

01/12/2020	XXX	Peyrehorade	<p>Il apparait que ce projet va avoir des conséquences importantes au niveau de l'exploitation agricole se trouvant à proximité immédiate et notamment sur les productions hors sol qu'il est nécessaire de conserver près du siège d'exploitation pour la surveillance, et qu'il aura pour conséquence d'accroître les nuisances sonores et la pollution dans le futur.</p> <p>Je note que le premier niveau de diagnostic environnemental doit être complété après enquête mais vu l'expérience de Vinci en la matière, il est étonnant que les préconisations ne soient pas plus précises, notamment pour en atténuer les nuisances pour les immeubles bâtis très proche et plus particulièrement les maisons d'habitation. Enfin je suis stupéfait que le département consacre des financements à ce type de projet alors qu'il y aurait urgence en raison de leur dangerosité d'améliorer les liaisons Orthevielle / Saint Geours de Maremne et notamment les deux points noirs : pont de la Marquèse et pont de Saubusse qui sont totalement obsolètes et sous dimensionnés au vu du trafic.</p>	Anonyme
09/12/2020	XXX	Saint-André de Seignanx	<p>Pour sécuriser le croisement entre la D33 et la D817 et fluidifier le trafic, un rond point devrait suffire. La densité du trafic est plus important surtout en période estivale, est ce que le budget alloué ne serait pas plus utile à d'autres portions plus problématiques...? Le gain de temps a t'il été effectivement calculé ? rapport bénéfices/nuisances causés ?</p>	Publique
09/12/2020	XXX	26 rue Martinon	<p>Habitant à MONT DE MARSAN mon intérêt ne se trouve pas là mais j'en profite pour demander une bretelle AGEN Nord car je fais un détour de 20 km par Damazan pour faire MONT DE MARSAN - TOULOUSE et plus...et de 50km si je passe par Auch</p>	Publique
09/12/2020	XXX	xxx	Belles initiatives	Privée
09/12/2020	XXX	AHETZE	<p>Après avoir consulté le projet, je suis favorable à la création de 2 nouvelles bretelles en espérant que cela fluidifiera la circulation sur le secteur</p>	Privée
09/12/2020	XXX	xxx	avis tres favorable	Publique
09/12/2020	XXX	Mazerolles	<p>L'accès et assez facile aucun intérêt Par contre un échangeur au niveau de total a Pau serais plus judicieux pour un investissement plus rentable pour vous De ce fait on éviterais les bouchons et augmenteraient vos dividendes 😁</p>	Publique
09/12/2020	XXX	OUSSE	Je suis en faveur de la construction de ces 2 échangeurs.	Publique
09/12/2020	XXX	Hendaye	Je suis pour ce projet qui favorisera la fluidité du trafic dans le secteur.	Publique
09/12/2020	XXX	Sames	Ce serait idéal avec en plus une entrée et une sortie autoroute côté sames à l'échangeur d'hastingue, il faut juste ouvrir les barrières....	Privée
09/12/2020	XXX	sauveterre de bearn	<p>Je suis contre ce projet. En effet j'emprunte régulièrement ce trajet et je ne vois pas en quoi cet ajout de 2 bretelles va améliorer la sécurité. Le carrefour (Rd817 et Rd33) restera dangereux pour les utilisateurs si aucun aménagement n'est fait pour le sécuriser. Dans votre projet, vous parlez de diminution des nuisances, il n'en est rien, vous ne faites que les déplacer d'une centaine de mètres avec un projet au coût astronomique.</p> <p>Nous sommes en pleine crise économique et il semble complètement invraisemblable de dépenser cet argent public pour une construction de bretelles qui ne règle aucun problème.</p> <p>Dans votre plan, il apparait clairement que vous détruisez encore des terres agricoles et pénalisez aussi un élevage hors sol bien visible sur les photos. Nous parlons de retrouver une autonomie nationale sur beaucoup de sujets et notamment en agriculture (qui est indispensable à notre alimentation). En pleine crise sanitaire, nous avons été heureux de pouvoir compter sur des productions françaises, alors pourquoi continuer à détruire des surfaces agricoles avec des projets sans réelle plus-value et pénaliser encore des agriculteurs qui nous nourrissent.</p>	Anonyme

10/12/2020	XXX	Hossegor	Pas d'intérêt majeur au vue de temps de dépenses. Le développement des transports collectifs sont à mon avis un enjeu majeur. Cordialement	Anonyme
10/12/2020	XXX	Orthez	Je suis pour les échangeurs afin de libérer le centre ville d'Orthez des camion.	Anonyme
10/12/2020	XXX	SAINT Boès	je suis pour ces modifications autant se simplifier l'accès à l'autoroute, il y a trop de ronds points inutiles, gain de temps certain	Anonyme
10/12/2020	XXX	BAYONNE	Projet pas preponderant mettre une autre sortie a PAU MORLAAS serait bien plus utile et prioritaire Merci	Anonyme
10/12/2020	XXX	Seignosse	Il y a déjà trop de bretelles ...n'abîmons pas plus la nature. Transports en commun,, co voiturage train remis en service, mieux que les bretelles en béton.	Publique
10/12/2020	XXX	Tarnos	Projet très intéressant sur cet axe pour ma part très utile.	Anonyme
10/12/2020	XXX	Pau	Favorable, mais ce projet ne doit pas se faire au détriment de l'échangeur de Morlaas et de celui de la Virginie à Orthez	Privée
10/12/2020	XXX	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Projet très-trop couteux pour une faible utilité...	Anonyme
10/12/2020	XXX	ORTHEVIELLE	La municipalité d'Orthevielle est favorable à ce projet qui permettra d'alléger le trafic routier sur la partie de la RD 33 située en agglomération et sécurisera les usagers habituels, le passage piétonnier reliant entre autres les arrêts de bus scolaires et la trentaine de familles riveraines qui subissent les nuisances quotidiennement (en moyenne 4907 VL/jour, 431 PL/jour, 21839 excès de vitesse VL/15 jours, 526 excès de vitesse PL/15 jours - Analyses CD 40 effectuées sur 15 jours en octobre-novembre 2018).	Publique
10/12/2020	XXX	Labenne	Je suis transporteur dans les Landes et Peyrehorade est une ville charnière pour moi donc je suis pour cette nouvelle bretelle.	Privée
11/12/2020	XXX	64290	je ne vois vraiment pas l'intérêt de bretelles d'accès sur ce tronçon.... dans cette période économique difficile qui devrait appeler à des économie et des effets de levier sur les prix en engagement moins d'investissements qui seront forcément à amortir ... et avec par conséquence des répercutions sur le tarif autoroutier existant qui est déjà très élevé.	Publique
11/12/2020	XXX	xxx	Pour les projets d'aménagement de deux bretelles pour soulager les routes départementales	Privée

Contributions reçues via Lettre T

Les noms ont été masqués pour préserver la confidentialité.



Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHORADE

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

- Alléger la circulation sur les RD
- Tenir en peu essor
- Traverser les gaves sans passer à Peychaube

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

- Diminuer l'emprise sur les tenitures agricoles
- Le Trafic de Poids Lourds

Les modalités d'information et d'expression

- Concertation avec le Département, les aggro et la C.C.P.O

Autres

Rendre la vie des Peychaubais plus agréable
Continuer les projets sur la Commune de Sade l'abbaye.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Pey (15k)

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Respecter les eaux pluviales qui coulent le long de l'A64.

Les modalités d'information et d'expression

2.4 M€ d'investissement seront-ils tenus ?
Part du département et part de Vinci ?

Autres

Projet qui intéresse les riverains d'Orthevielle route de Dax (D.33) par une circulation moindre.
Aucun impact sur les embouteillages dans le centre de Peyrehorade. A quand un contournement de type de ce nom ?

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Peyrehorade

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Respecter les eaux pluviales qui coulent le long de l'A641.

Les modalités d'information et d'expression

2.4 M€ d'investissement seront-ils tenus ?
Part du département et part de Vinci ?

Autres

Projet qui intéresse les riverains d'Orthevielle route de Dax (D.33) par une circulation moindre.
Aucun impact sur les embouteillages dans le centre de Peyrehorade. A quand un contournement digne de ce nom ?

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Peyrehorade

Nom : 

Prénom : 

Adresse mail : 

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre** et le **11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

Projet peu rentable.

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Très peu d'usagers empruntent cette route

Les modalités d'information et d'expression

Pollution en augmentation.

Autres

voir - l'entretien du réseau actuel des Landes, état lamentable des routes !!
Ceci est plus important que ce projet.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHOBARD

Nom : 

Prénom : 

Adresse mail : _____

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre** et le **11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

Rendre un carrefour moins dangereux sans y faire aucun travaux n'est pas possible. Vous espérez y limiter les risques. Il y passera moins de véhicules qui rouleront plus vite d'est tout.
L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les nouveaux riverains sont sans aucune vision de ce qui est prévu pour eux. Ils ne sont pas nombreux c'est dommage.

Les modalités d'information et d'expression

Le minimum serait de les indemniser des préjudices et limiter l'impact du bruit.

Certains ont déjà 2 routes vous leur en ajoutez une 3^{ème}.

Aucun des anciens riverains de la D33 n'a les nuisances qu'auront à l'avenir les nouveaux riverains (2 niveaux de routes et 3 cotés de leur maison concernés par le bruit direct.) Pourtant eux on n'en tient pas compte!

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Pyrebrade

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres

Pour moi inutile, de l'argent jetter
par les fenêtres. Cela ne désengorgera pas
le Centre de Peyrehorade les Camions passeront
toujours par le centre ville. Il faudrait mieux
faire 2 bretelles qui permettent de contourner le
centre ville.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Peyrehorade Centre.

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres Bonjour, nous apprécions cette consultation mais nous considérons que cela représente beaucoup d'investissements pour une faible rentabilité - Nous ne sommes pas favorables et nous ne souhaiterions pas voir les frais d'autoroute augmenter sachant que nous faisons partie des socio habitants jour de cette bretelle d'accès. En iéhat, les choses sont déjà très bien. Merci - Bien cordialement.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre** et le **11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

Pour

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

OK

Les modalités d'information et d'expression

Inform

Autres

Détournement des camions des centres
de PEYREHORADE !! URGENT

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :
PEYREHORADE

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817. Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire recueillir ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres

*C'est la logique.
Comment ne pas l'avoir fait
dès le début!!!*

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Exprimez-vous !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, participez à la concertation.
Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Plaqueon près du rond Point sortie de la Breteille
(Près des cars Samot) à 100 m

Les modalités d'information et d'expression

Autres

J'espère que vous renforciez le mur anti
Bruit car de nombreux arbres sont
Tombés et la lutte n'est plus efficace.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

ORTHEVIELLE 40300

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? : ORTHEVIELLE

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **16 novembre et le 11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet →

Très Positifs: surtout le renforcement de la sécurité pour les enfants sur la RD 33, avec moins de camions et de voitures, et aussi au niveau du carrefour très dangereux avec la RD 817.

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

→ En effet, beaucoup d'habitations sur la RD 33. De plus moins de nuisances sonores sur RD 33 + 1 nouveau quartier à Orthévieux près de la RD 33 ⇒ plus de voitures.

Les modalités d'information et d'expression

Autres

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

ORTHEVIEUX

Nom :

Prénom :

Adresse mail :



Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Contributions reçues via l'adresse mail du projet

Les noms et adresses mails ont été masqués pour préserver la confidentialité.

XXX formulaire de contact à l'adresse <https://www.a64-amenagement.com/contact>.

Lundi 16 novembre

Objet : [Formulaire contact]

XXX

Commune

PAU

Département

64

Message

bonjour ,

Pourriez-vous me dire si le projet d'un nouvel échangeur sur la commune de Morlaàs/Pau zone Berlanne verra bien le jour ou pas.

Egalement prenant la route tous les jours entre Pau centre et Tarbes Ouest aller-retour , y aura t il un jour la réfection du revêtement qui en aurait bien besoin à certains endroit car il y a des trous de poulettes pouvant s'agrandir à la longue .

Idem sur la sortie de l'aire des Pyrénées dès qu'il pleut l'eau s'écoule à cet endroit et n'arrive pas à s'évacuer correctement ce qui créer une belle flaque d'eau qui engendre de l'aquaplaning ...

merci d'avance pour votre retour d'infos Cordialement un habitué de L'A64

Je souhaite recevoir toute l'actualité relative à l'autoroute A64

Activé

mercredi 25 novembre

Objet : [Formulaire contact]

XXX

Commune

Ondres

Département

40440

Message

Je suis favorable à votre projet

Je souhaite recevoir toute l'actualité relative à l'autoroute A64

Désactivé

Contribution reçue par courrier



Le Président

VINCI Autoroutes
Concertation publique
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
22, avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC

ASF DOIO reçu le 07 DEC. 2020
suite à donner VI
copie RW
classé n° 1 80410
chiffre 231

Le 27 novembre 2020

Monsieur le Directeur,

En tant que maître d'ouvrage du projet, vous organisez, entre le 16 novembre et le 11 décembre 2020, une concertation publique portant sur le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur entre l'autoroute A 641 et la RD 817 sur la Commune Peyrehorade dans notre département des Landes.

Conduite sous l'égide de la Préfète des Landes conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, cette concertation doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet en référence.

Aussi c'est à sa place et dans ses responsabilités que la CCI des Landes souhaite apporter son entier soutien à ce projet ainsi qu'à celui de transformation de l'échangeur A641/RD817 à l'initiative du Conseil Départemental des Landes, tous les trois inscrits au plan d'investissement autoroutier (PIA).

Ces investissements sont de nature d'abord à répondre aux besoins de déplacement des usagers de la route, faciliter et sécuriser leur parcours, ensuite à améliorer notablement le confort de vie des riverains des RD 33 et 817 et enfin à favoriser l'attractivité économique et touristique des Landes et en particulier du territoire d'Orthe et d'Arrigans.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur à l'expression de mes cordiales salutations.

François LANTTE



SIÈGE SOCIAL MONT-DE-MARSAN
295, avenue du Général Foch
BP 137 - 40033 Mont-de-Marsan Cedex
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 05 16 33

ANTENNE DE DAX
171, avenue Georges Clemenceau
49100 Dax
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 05 19 33

ANTENNE SUD LANDES
Rivadesse-Thalacca - 2, rue du Marais
BP 7 - 40530 Lubersac
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 45 68 28

ANTENNE DE BISCARROSSE
255, avenue du 14 juillet
40000 Biscarrosse
t. 05 58 04 80 42 - f. 05 58 82 02 11

Contributions déposées dans les urnes

Commune	Votre avis
quartier route de Dax	Je souhaite que vous renforciez le mur anti bruit car de nombreux arbres sont tombés et la butte n'est plus efficace.
Peyrehorade	Favorable au projet - Demande de l'ensemble des voisins d'un talus végétalisé d'une hauteur suffisante. Demande La longueur de la bretelle Est, l'altitude au niveau de l'accès à la bretelle actuelle
Peyrehorade	Projet qui n'est que la première étape et qui ne désengorgera Peyrehorade de ses camions que lorsque le 1 / 2 échangeur de Carresse et celui de RD 19 seront là. Bonne information à continuer